

Les musulmans neuchâtelois s'unissent et se présentent

CANTON Réunies dans une association cantonale, une dizaine d'associations musulmanes ont décidé de s'ouvrir à la population neuchâteloise. Une première.

MANIFESTATION «A la rencontre des musulmans neuchâtelois». C'est l'intitulé de la manifestation qui sera proposée dimanche à La Chaux-de-Fonds.

CITOYENS Ces associations veulent faire en sorte que le musulman ne soit plus «celui qui vient d'ailleurs, mais un citoyen neuchâtelois à part entière». **PAGE 6**

Seuls les adultes pourront vapoter en toute légalité



TABAC Le conseiller fédéral Alain Berset a présenté son projet de loi sur les produits du tabac. Une mesure clé concerne la cigarette électronique: le vapotage avec de la nicotine devrait être autorisé en Suisse. Mais l'e-cigarette, comme la clope normale, serait à l'avenir interdite de vente aux moins de 18 ans. **PAGE 17**



LE LOCLE
Le giratoire de l'Ancienne Poste rouvre demain **PAGE 7**

LA FERRIÈRE
Deux candidats se disputent la mairie **PAGE 10**

VOLLEYBALL
Le NUC confronté à de sacrés défis à Istanbul **PAGE 23**

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



6° 10°

à 1000m



1° 15°

SOMMAIRE

Cinéma **P. 13 ET 15** Télévision **PAGE 29**
Feuilleton **PAGE 14** Carnet **P. 30-31**



JURA

Gros point noir mais du mieux avec le nouvel horaire

Le nouvel horaire qui entrera en vigueur le 13 décembre apportera des modifications de taille pour l'usager jurassien. Généralement, elles seront positives. L'abandon de la correspondance en gare de Bienne l'obligera toutefois à changer de train. **PAGE 11**



CINÉMA

Ariane Ascaride, une mère à la recherche du pardon

Dans «Une histoire de fou», Ariane Ascaride incarne la mère d'un terroriste d'origine arménienne. Un jeune cycliste (Grégoire Leprince-Ringuet) est grièvement blessé dans l'attentat qui visait l'ambassadeur de Turquie. Interview. **PAGE 13**

2 FORUM

L'INVITÉ



JEAN-RENÉ MOESCHLER
ARTISTE,
MALLERAY

Les naïfs y ont cru, et y croiront encore...

Belle semaine: les couleurs de l'automne parent les forêts, les venaisons garnissent nos assiettes. Mais que le monde est triste! Les bords de nos routes ont perdu leurs sourires. Ceux de ces portraits plantés là, majestueusement ou souvent à la diable, pour que nous les admirassions, les trouvassions beaux et surtout précieux, donc nécessaires.

Précieux pour l'avenir du pays, que dis-je, indispensables. Vraiment? Ces quidams sourient au possible assouvissement de leur appétit de conquête, ils visent leurs proies. Le sourire reste un mystère: moquerie, ironie, cordialité ou tromperie?

Ceux qui ont occupé les bords de routes et le terrain médiatique en majorité, donc ceux qui ont dépensé le plus d'argent, sourient parce que les naïfs y ont cru, et y croiront encore.

Les migrants passent en masse ailleurs que chez nous, qu'à cela ne tienne, ils sont utilisés pour créer la peur.

Notre chômage est au plus bas, les naïfs les suivent pour attaquer ceux qui travaillent dans nos hôpitaux, nos cantines, nos services, nos usines. Ces moutons ne voient pas que nous ne sommes pas assez pour occuper ces postes!

Nous n'avons pas encore de crise économique, mais les naïfs les suivent pour condamner l'ouverture à notre conti-

ment et fermer les portes à nos acheteurs. Les naïfs les ont suivis sans voir que leurs sourires cachent leur volonté de réduire les budgets de la formation, des transports publics, de l'aide au développement, de l'AVS et autres assurances sociales. Le moins d'État est leur credo, mais la sainte scène des finances fédérales continue de nourrir abondamment ceux de leurs qui continuent de produire à perte, sous les coups de boutoir du libéralisme éhonté de leurs élites. Cherchez l'erreur.

Les naïfs, (une partie des 30% de la moitié de l'électorat), sont heureux d'avoir porté au pouvoir des gens qui ne supportent plus les critiques et la révélation de leurs méfaits, et qui veulent couper les vivres des analystes, historiens, acteurs sociaux. Depuis quelques mois ils ont décidé d'entrer en guerre contre les écoles supérieures et leur cursus en sciences humaines et sociales. La culture suivra.

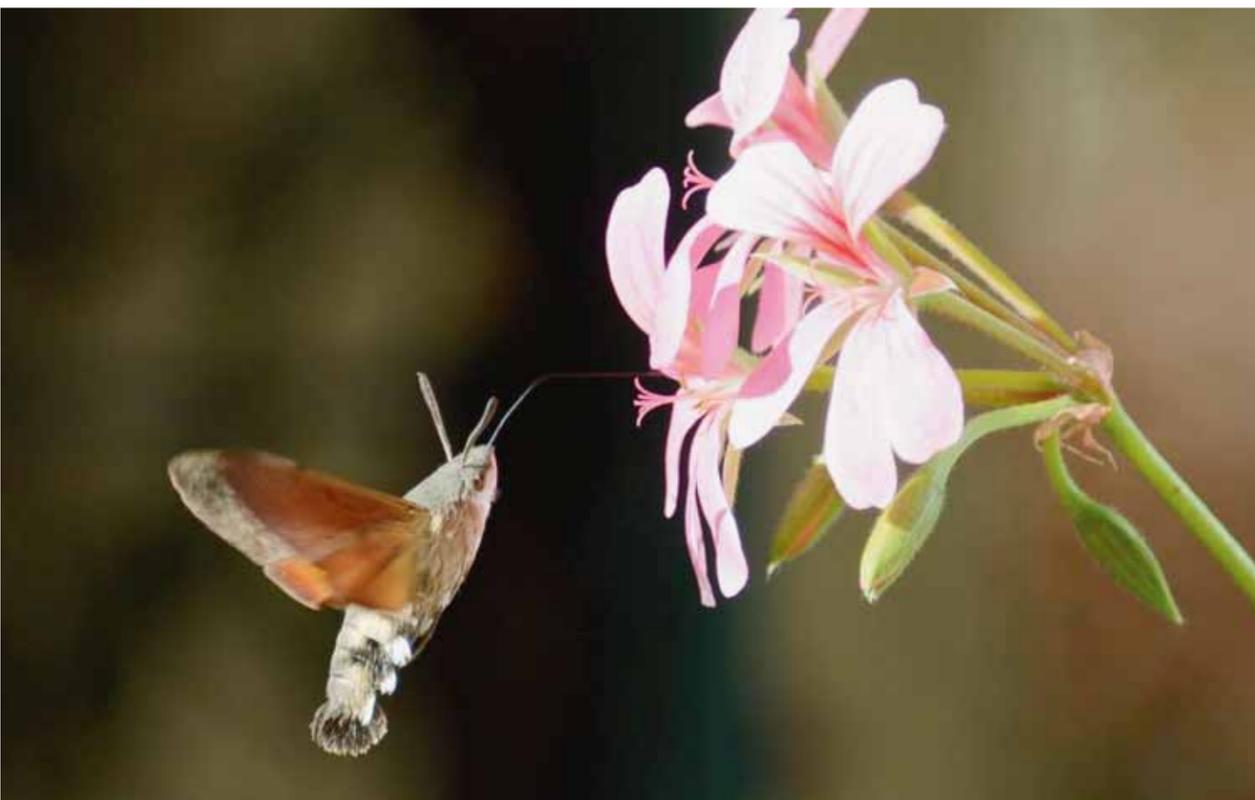
Les feuillages de l'automne annoncent l'hiver, mais pas son intensité. Il y a de quoi fouetter un chat. Souriez. La vie serait belle si nos médias arrêtaient de publier les selfies de ces soi-disant démocrates, dont même le Tribunal fédéral vient de décréter «qu'ils n'usurpent pas leur appellation d'agriculteurs et de centristes, et qu'il n'y pas tromperie, puisque tout le monde sait que leur programme est xénophobe, nationaliste et europhobe», ils sont d'extrême droite.

Ceux qui commandent, ceux qui les alignent, sont des Crésus qui rigolent à tout rompre à la vue de ces crédules qui les portent au pouvoir, avant de passer à l'abattoir. Tels des chasseurs qui chérissent le gibier en été pour avoir le plaisir de le trucher en octobre.

On présente des faciès souriants aux perchoirs, avec l'assentiment de naïfs régionalistes d'autres partis. Voilà le plus écœurant, le civet électoral régional. ●

Notre chômage est au plus bas, les naïfs les suivent pour attaquer ceux qui travaillent dans nos hôpitaux, nos cantines, nos services, nos usines.

LE CLIN D'ŒIL



SAISON DE RÊVE «Butiner au soleil. Ce sphinx profite encore des beaux jours!», commente l'auteur de cette belle prise de vue. PHOTO ENVOYÉE PAR HENRI SAR, DES BRENETS

COURRIER DES LECTEURS

BARRAGES ALPINS Les piliers de l'énergie de demain

Il y est pour le moins curieux d'apprendre que les grands barrages alpins seraient menacés par l'effondrement des prix de l'électricité. On ne va quand même pas dynamiter les 60 millions de m³ de béton de la Grande-Dixence! Plus sérieuse-

ment, les lacs d'accumulation sont l'élément d'appoint indispensable aux énergies renouvelables de demain. Le photovoltaïque et l'éolien sont inépuisables, certes, mais leur production est aléatoire. Avec ces énergies vertes, on ne peut pas faire coïncider la production et les besoins en électricité il faut donc mettre en œuvre un moyen de stockage et c'est les lacs de retenue équipés d'un système de pompage – turbinage – qui sont le mieux à même de remplir cette fonction. On aura donc toujours plus besoin d'eux à mesure que l'on renoncera au nucléaire. A titre d'exemple, voilà comment on pourrait couvrir les besoins de la Suisse en électricité par une production entièrement renouvelable. La base de calcul est l'année 2014 où la consommation fut de 62 000 GWh, dont 40 000 produits par de l'énergie hydraulique:

énergie produite au fil de l'eau, 18 000 GWh; énergie provenant des barrages, 22 000; 2000 éoliennes type «Peuchapatte», 11 000; 50 km² de capteurs photovoltaïques, 200 KWh au m², 10 000; divers 1000. Soit au total 62 000 GWh. Combien faudrait-il investir? Le coût du photovoltaïque a fortement baissé alors que le rendement des cellules ne cesse de s'améliorer. Sur une base de 250 francs le m² tout compris, 50 km² de cellules photovoltaïques (= 6 m² par habitant) reviendraient à 12,5 milliards de francs. Et du côté des éoliennes? Au Peuchapatte, chaque turbine est revenue à 6,2 millions de francs. Sur cette base, la mise en service de 2000 éoliennes coûterait 12,4 milliards de francs. Avec un investissement de 25 milliards de francs, il serait donc possible de rendre la Suisse autosuffisante avec des

sources d'énergies renouvelables. En cet automne où la protection du climat est à l'ordre du jour, il serait peut-être bon d'y réfléchir.

Francis Kaufmann
(La Cibourg)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu).

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

ARCINFO.CH

Les articles les + lus (10.11)

1. Le Locle: les clients attablés sur la terrasse de la brasserie du Marché ont dû s'en aller.



2. Quatre téléskis disparaissent de la brochure annuelle de Tourisme neuchâtelois.

3. «Qui veut gagner des millions?»: le petit génie si sûr de lui se plante à la première question.

4. Le chimiste cantonal neuchâtelois Pierre Bonhôte a donné sa démission.

5. Le Locle: un pédiatre venu d'Orléans soignera les enfants dès le mois de janvier.



6. Football: Neuchâtel Xamax FCS bat le leader Lausanne par 3 buts à 2 à la Pontaise.

7. Le suivi en direct du match opposant le HCC à Viège.

Rendez-vous sur www.arcinfo.ch

INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

FRÉDÉRIC HAINARD Depuis 2010, l'ex-conseiller d'Etat est prévenu de violation du secret de fonction, apprend-on dans un arrêt judiciaire récent.

Encore une affaire sous le tapis

CONTEXTE

Délié de ses fonctions depuis août 2010, officiellement retiré du Conseil d'Etat depuis le 31 octobre 2010, Frédéric Hainard est en train, ces temps-ci, de payer la note judiciaire de ses agissements passés. L'un d'eux était resté jusqu'ici dans l'ombre. Cinq ans après son départ du Château, Frédéric Hainard reste prévenu de violation du secret de fonction pour avoir transmis, en décembre 2010, des documents confidentiels à une commission du Grand Conseil.

LÉO BYSAETH

On l'ignorait jusqu'à maintenant: l'ex-conseiller d'Etat Frédéric Hainard reste à ce jour prévenu pour une affaire dont rien n'avait filtré. Et, cette fois, c'est l'Etat qui est partie plaignante. C'est d'ailleurs une grande première. Jamais l'Etat de Neuchâtel, de mémoire de chef du Service juridique, n'a été amené à agir de la sorte contre un ancien membre du gouvernement.

L'histoire remonte à décembre 2010, soit quelques semaines après la fin officielle du mandat du Chauv-de-Fonnier au gouvernement neuchâtelois.

Le secret reste de mise

A cette date, Frédéric Hainard remet à la commission de gestion et des finances (Coges) un dossier constitué de divers e-mails, études, rapports et notes concernant le département qu'il gérait lorsqu'il était au gouvernement. Ce dossier contenait «des informations qui relevaient du secret de fonction de la fonction publique», confirme Philippe Haerberli, qui présidait à l'époque la Coges. Certains des documents remis à la Coges étaient classifiés.

Donc, se souvient l'ancien président, «après examen du contenu des documents par une sous-commission, celle-ci avait informé la Co-

ges qu'il lui appartenait de faire une dénonciation pénale au Ministère public. Ce que la Coges a décidé au mois de mars 2011.»

Philippe Haerberli ne peut en revanche pas en dire plus, notamment sur le contenu des documents concernés: «Les débats de la Coges de l'époque sont encore sous le secret de fonction et il ne m'appartient pas de trahir cet engagement.» Dont acte.

Mais qui donc est «A»?

Le plus étrange dans cette révélation, c'est qu'elle trouve son origine dans la publication, le 24 septembre dernier, d'une décision de l'Autorité de recours en matière pénale (ARMP) du canton de Neuchâtel.

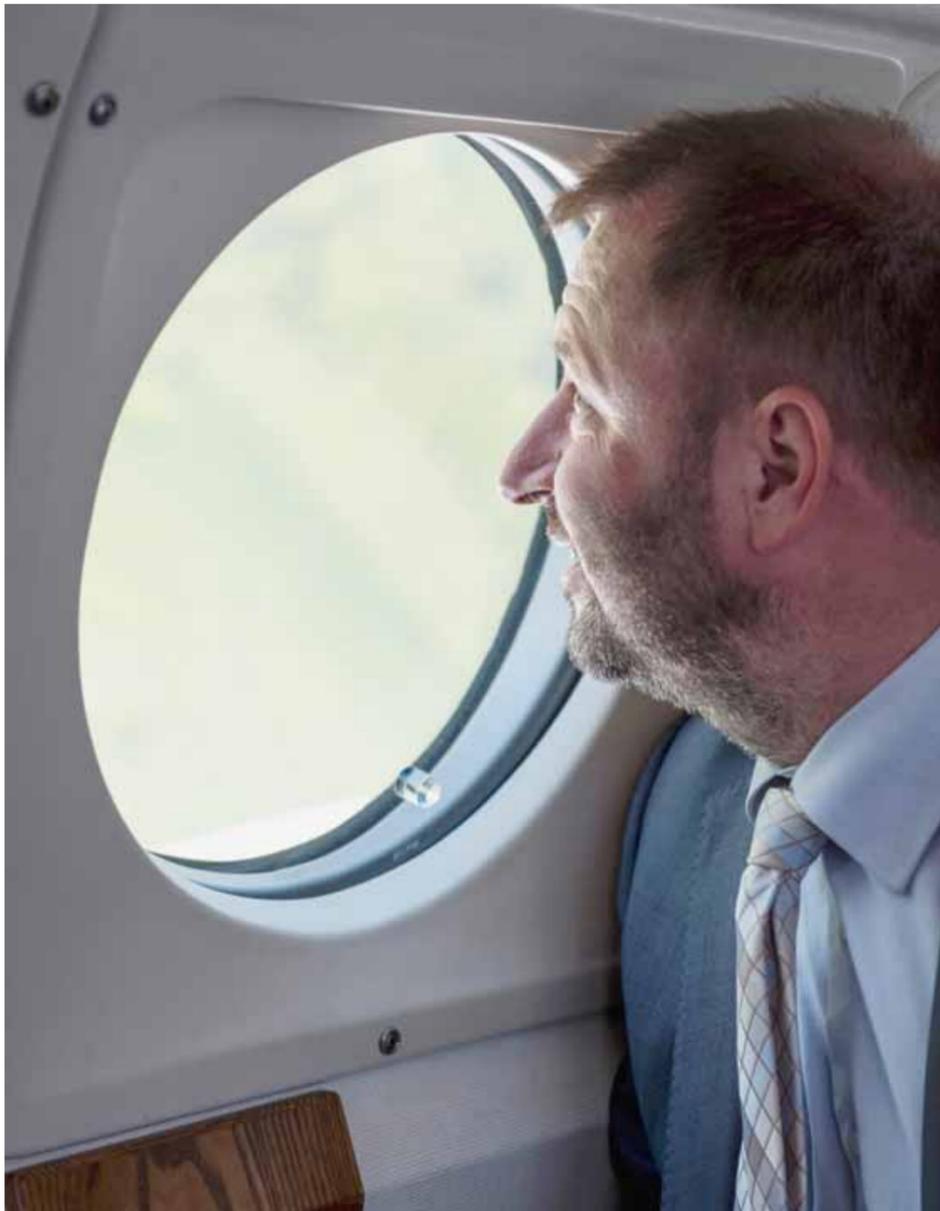
Dans ce texte, comme il se doit, Frédéric Hainard est désigné par la lettre X. Anonymat garanti, donc. Quoique: les détails fournis par ailleurs sur l'affaire impliquant un «ancien conseiller d'Etat», ainsi que la date de décembre 2010 ne pouvait que mettre sur la piste.

L'autre personne citée dans l'arrêt est désignée par la lettre A. C'est au sujet de A, lit-on dans l'arrêt judiciaire, que «le dossier remis par le prévenu à la Coges contenait des renseignements très personnels». On ne sait pas, en revanche à ce stade, qui est ce A. L'ARMP note seulement qu'il «ne semblait pas s'en être beaucoup soucie».

L'arrêt de l'ARMP du 21 juillet 2015 ne porte pas sur le fond, mais sur un détail de procédure. Dès mars 2011, Frédéric Hainard avait contesté auprès du Ministère public que le Conseil d'Etat puisse se porter partie plaignante dans cette affaire.

Deux ans et demi plus tard, le 15 octobre 2014, le Ministère public a rejeté la requête du prévenu, confirmant la faculté pour le Conseil d'Etat de participer à la procédure.

La question était de savoir si une partie (en l'occurrence, l'Etat) non directement lésée par la violation présumée du secret de fonction pouvait de bon droit se porter partie plaignante.



Frédéric Hainard n'est pas au bout du tunnel judiciaire. LUCAS VUITEL

Le Ministère public a répondu oui, dans la mesure, écrit-il «où l'on pouvait admettre que le Conseil d'Etat était directement lésé par le fait que des éléments devant rester secrets auraient été divulgués.»

Le prévenu a recouru contre cette décision, que l'ARMP vient de confirmer. «Le dossier est toujours ouvert», confirme le procureur général Pierre Aubert. Il

note que «cette affaire a malheureusement souffert de la surcharge du suppléant auquel elle avait été confiée et a ensuite connu l'incident de procédure un peu technique que l'arrêt tranche. Je l'ai reprise au départ du suppléant en question.» Les choses vont donc de l'avant. Une audience d'instruction est prévue le mois prochain. Mais, prévient le procu-

reur, «il est difficile de dire si d'autres preuves devront alors être administrées de sorte que je ne peux pas faire de pronostic pour la période où l'affaire pourra être jugée (ou classée).»

Sans compter qu'il restera, en cas de condamnation, la voie du recours au Tribunal fédéral. Jusque-là, Frédéric Hainard reste présumé innocent. ●

Nouvel échec devant le Tribunal fédéral

Le Tribunal fédéral (TF) n'est pas entré en matière sur un recours déposé par Frédéric Hainard dans une autre affaire que celle évoquée ci-dessus. L'ex-conseiller d'Etat neuchâtelois avait contesté le classement d'une plainte pour faux témoignage qu'il avait déposée contre l'ancien commandant de la Police neuchâteloise **André Duvillard** (photo Keystone).

Entendu par la commission d'enquête parlementaire (CEP) instituée par le Grand Conseil neuchâtelois, André Duvillard avait déclaré que Frédéric Hainard avait eu, lorsque ce dernier était adjoint du chef de la police judiciaire, «un attrait immodéré pour l'activité de police». «Très rapidement, il s'est intéressé plus à l'activité de terrain de type gendarmerie qu'à la supervision du type police judiciaire. Il avait fallu le recadrer dans l'activité pour laquelle il avait été engagé», avait précisé André Duvillard dans sa déposition, qui avait fuité (notre article du 1er décembre 2010).

Estimant que ces propos laissaient entendre faussement qu'il avait abandonné la tâche pour laquelle il avait été engagé, Frédéric Hainard avait déposé une plainte pour faux témoignage. Il rappelait qu'il n'avait jamais fait l'objet de quelque reproche que ce soit dans son activité policière.

En janvier 2015, le Ministère public neuchâtelois avait classé la plainte. Saisi d'un recours, le TF confirme et relève que l'infrac-



tion de faux témoignage ancrée à l'art. 307 du Code pénal vise le faux témoignage «en justice». Les commissions d'enquête parlementaire sont donc exclues de son champ d'application.

Débouté, Frédéric Hainard devra payer 2000 francs de frais judiciaires. Ce nouvel échec s'ajoute à celui que l'ex-conseiller d'Etat a connu fin septembre. Le TF avait confirmé sa condamnation pour abus d'autorité et violation de la souveraineté territoriale étrangère, pour des faits commis alors que le Neuchâtelois était procureur fédéral suppléant et menait une enquête en Amérique du Sud (notre article du 29 octobre dernier).

André Duvillard «satisfait et soulagé»

Aujourd'hui au service de la Confédération et des cantons en tant que délégué au réseau national de sécurité, André Duvillard «prend acte avec satisfaction» de la décision du TF. «J'étais tombé des nues en apprenant que j'étais l'objet d'une plainte, deux ans après mon témoignage devant la CEP.» L'ancien commandant relève encore que Frédéric Hainard n'avait pas réagi lors de la publication du 1er décembre 2010. Outre sa satisfaction, André Duvillard parle de «soulagement», dans la mesure où «être sous le coup d'une procédure judiciaire est toujours délicat. J'ai dû en informer mes employeurs». ● **LBV - ATS**

CHRONOLOGIE

26 AVRIL 2009 Elu au Conseil d'Etat (CE), Frédéric Hainard (FH) rejoint le collège formé de Jean Studer, Claude Nicati, Philippe Gnaegi et Gisèle Ory.

6 MAI 2010 Le CE révèle qu'il a demandé une enquête sur les agissements de FH révélés deux jours avant par «Le Matin».

25 MAI 2010 Le CE décide d'instaurer une commission d'enquête parlementaire (CEP) sur les agissements de FH. La CEP doit remettre son rapport le 31 octobre 2010.

26 MAI 2010 Le Conseil d'Etat retire une partie de ses prérogatives à FH.

28 MAI 2010 FH avoue entretenir une relation extra-conjugale avec une employée de son département. Il l'avait toujours nié.

22 AOÛT 2010 Sous pression, FH annonce au président du Grand Conseil sa démission pour le 31 octobre.

25 AOÛT 2010 Le Conseil d'Etat libère FH de ses attributions.

31 OCTOBRE 2010 Date officielle du départ de FH.

DÉCEMBRE 2010 FH transmet un dossier confidentiel à une commission parlementaire.

29 MARS 2011 Le président de la commission de gestion et finances (Coges) dénonce FH au Ministère public. Vu le contenu de certains documents figurant dans le dossier transmis par FH, ce dernier pourrait s'être rendu coupable de violation de secret de fonction.

13 AVRIL 2011 Le Service juridique de l'Etat fait savoir au Ministère public que le CE, qu'il représente, souhaite participer à la procédure ouverte contre FH.

20 AVRIL 2011 La CEP rend son rapport. Il accable FH. Le rapport ne contient rien sur l'affaire de décembre 2010.

13 FÉVRIER 2012 Le Ministère public ordonne l'ouverture d'une instruction pénale contre FH pour infraction à l'art. 320 ch. 1 du Code pénal.

5 ET 6 MARS 2012 Le prévenu conteste le droit du Conseil d'Etat à être partie plaignante dans l'affaire de décembre 2010. Le Ministère public le déboute. FH recourt.

21 JUILLET 2015 L'Autorité de recours déboute FH: le Conseil d'Etat est admis en tant que partie plaignante. L'arrêt est publié le 24 septembre, une fois le délai de recours épuisé. La procédure peut continuer, FH n'ayant pas recouru au TF.

18 AOÛT 2015 En appel, la Cour pénale alourdit la peine prononcée contre FH en première instance pour abus d'autorité et faux dans les titres, notamment dans l'affaire dite d'«Olivia», qui remonte au printemps 2010. FH a recours au TF.

SILENCE

Le 16 octobre dernier, nous avons demandé par e-mail à Frédéric Hainard de nous éclairer sur cette affaire de violation du secret de fonction. Nous lui indiquions savoir que «le dossier que vous aviez remis à la Coges en décembre 2010 – soit un mois environ après votre retrait officiel – était constitué de divers e-mails, études, rapports, notes qui concernaient votre ancien département». Nous lui demandions de nous dire, «sans trahir de secret de fonction» quel but il visait en transmettant ce dossier: «S'agissait-il de prouver des agissements condamnables d'un fonctionnaire? D'un dysfonctionnement institutionnel? De la dénonciation du comportement ou de décision(s) d'un de vos anciens pairs?» Malgré un rappel par e-mail le 10 novembre, l'avocat chaux-de-fonnier ne nous a pas répondu. ● **LBV**

349.-

Le meilleur
prix de Suisse!

Garantie
5
Ans



Congélateur Prima Vista A++
6 tiroirs, 147 l. Consommation d'énergie:
164 kWh/an. Poids: 51 kg. Sans CFC.
17134



199.90

Ensemble des
accessoires disponibles

Garantie
5
Ans



Robot de cuisine professionnel Prima Vista
8 niveaux de puissance + fonction impulsion.
Puissance 1200 W. Corps en fonte d'aluminium.
Livré avec récipient (4 litres), malaxeurs et fouets. 06662

17.90

Garantie
5
Ans



Balance de ménage électronique
Capacité max. 5 kg. En inox. Écran LCD lumineux, timer
d'alarme, indicateur de la température, alimentation
par pile (9 V non incluse). 70650

Prix bas en permanence

AVIS D'ENCHÈRE

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Enchères publiques

Le greffe du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers met en vente, par voie d'enchères publiques, pour le compte de l'Etat de Neuchâtel, 20 voitures d'occasions de tous genres dont plusieurs modèles 4x4 ainsi qu'une «jeep» chasse-neige.

La liste détaillée des véhicules est disponible par le site ne.ch sous le service de la sécurité civile et militaire: <http://ne2013.ne.ch/autorites/DJSC/SSCM/garage-etat/Documents/Liste%20véhicules.pdf>

La vente aura lieu le

Mardi 17 Novembre 2015 à la Halle 50 sur le site de Planeyse à Colombier.

Ouverture des portes à 8h00
Début de la vente à 10h00

Une équipe se tiendra à votre disposition avant la vente pour vos éventuelles questions techniques concernant les véhicules.

Conditions de paiement: Paiement comptant. Les chèques ne seront pas acceptés.

Pour les véhicules dont la vente dépassera CHF 5'000.00 un dépôt de 25% sera demandé pour garantir sa conservation jusqu'à 17h00 le même jour.

Le greffier du tribunal: Laurent Hug

CAMPING-CARS
VENTE • LOCATION • REPARATION
McLOUIS RAPIDOMY
183, rte de Meyrin
1214 GENEVE
022 341 14 14 www.GRANDEVASTION.ch

A VENDRE

Laurelles 160/180 cm, Fr. 30.-
Photinia 90/100 cm, Fr. 15.-
et 130/140 cm, Fr. 20.-
Cupressocyparis 90/100 cm,
Fr. 15.- et 150/160, Fr. 30.-
Plantes tapissantes Fr. 1.40

Livraison possible
079 442 66 18
pepiniere@bluewin.ch

Offrez de la
CHALEUR
pour la Syrie



Aïsha et sa petite sœur ont perdu leur maison, aujourd'hui elles ont besoin de votre aide pour survivre à l'hiver.

Faites un don:
CCP 10-648-6
medair.org

MEDAIR

Devenez

Détective privé ou Garde du corps
Formation théorique à distance et pratique en institut à Lausanne en
cours du soir et le samedi

Ecole EPDP rue du Scex 36 1951 Sion

Tél. 027 323 13 15 Portable 079 709 45 59

Direction: Jo Georges, ancien policier et garde du corps

www.ecole-detective.ch www.ecole-garde-du-corps.ch

OFFRES D'EMPLOI

**SPJBB – Services psychiatriques Jura bernois – Bienne-Seeland
PDBBJ – Psychiatrische Dienste Biel-Seeland – Berner Jura**

Les Services psychiatriques Jura bernois – Bienne-Seeland (**SPJBB**) ont pour mission d'assurer l'assistance psychiatrique ambulatoire, semi-hospitalière et hospitalière de la population du Jura bernois, du district de Bienne et du Seeland. Ce sont plus de 350 collaborateurs qui, quotidiennement, participent à la vie institutionnelle et contribuent à l'offre de soins psychiatriques pluridisciplinaires dans une structure multi-sites.

L'institution est actuellement en pleine mutation dans la perspective de se dissocier de l'administration cantonale et de devenir une société anonyme dès le 1^{er} janvier 2017.

Pour compléter notre service technique de Bellelay, suite au départ en retraite du titulaire, les SPJBB recherchent pour le 1^{er} février 2016 ou date à convenir, un

Electricien – Collaborateur technique (H/F) 100 %

Champs d'activité

Vous effectuez des installations électriques, téléphoniques et autres réparations d'usage. En qualité de collaborateur technique, vous participez à l'entretien et à l'ensemble des tâches du service technique et à son service de piquet. Sur mandat du supérieur, vous réalisez et prenez la responsabilité de différentes activités.

Profil

Vous êtes titulaire d'un CFC d'électricien ou d'un titre jugé équivalent et possédez l'article 13 de l'OIBT ou avez l'intention de suivre cette formation. Autonome et ayant un bon sens de l'organisation, vous avez quelques années d'expérience dans une fonction similaire et des connaissances dans les autres domaines du bâtiment. En raison du service de piquet, habiter dans la région serait un avantage.

Nous offrons

Des tâches variées et passionnantes au sein d'une institution en constant développement, avec des prestations sociales intéressantes.

Contact

Envoyez votre dossier de candidature complet jusqu'au 20 novembre 2015 aux SPJBB, Ressources humaines, Mme Sandra Goepfel, 2713 Bellelay (sandra.goepfel@gef.be.ch).

M. Alain Schär, Chef du service technique, (032 484 72 80), se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

D'autres offres d'emplois sous www.be.ch/jobs et sous www.spjbb.gef.be.ch

NISSAN MICRA N-TEC. LA CITADINE SURÉQUIPÉE.



NISSAN MICRA N-TEC

DÈS FR. 14 490.-*

- Système de navigation
- Aide au stationnement
- Jantes alliage 16"
- Sièges avant chauffants
- Finitions N-TEC

LEASING À 0%, APPORT DE 0%*

Modèle et prix présentés: NISSAN MICRA N-TEC, 1.2, 80 ch (59 kW), 5.0 l/100 km, 115 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique: D, prix catalogue Fr. 16 290.-, moins prime TOP NISSAN de Fr. 1800.-, prix net Fr. 14 490.-. *Offre soumise aux conditions du leasing RCI Finance SA, 8902 Urdorf: 10 000 km annuels, assurance emprunteur incluse, casco totale obligatoire pour tout contrat de leasing non comprise. TAEG 0%. L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. Exemple de leasing: NISSAN MICRA N-TEC, 1.2, 80 ch (59 kW), 5.0 l/100 km, 115 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique: D, prix catalogue Fr. 16 290.-, moins prime TOP NISSAN de Fr. 1800.-, prix net Fr. 14 490.-, apport Fr. 0.-, 36 mensualités de Fr. 209.-, TAEG 0%. Valable chez tous les agents NISSAN participants, pour toutes les commandes de particuliers du 1.10.2015 au 30.11.2015 ou jusqu'à nouvel ordre. NISSAN SWITZERLAND, NISSAN Center Europe GmbH, 8902 Urdorf.

NOUVEAU SHOWROOM:
Garage Maurice Bonny SA
29, rue du Collège
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 90 90 • www.bonny.ch

Visinand SA,
Garage et Carrosserie de l'Est
29-31 rue de l'Est
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 51 88 • www.garagevisinand.ch



Nous sommes là pour vous dans votre région.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale Montagnes & Vallées NE
Espace 3 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Agence du Val-de-Travers
Grand-Rue 9 - 2114 Fleurier

Agence du Locle
Rue Daniel-JeanRichard 37 - 2400 Le Locle

CONSTRUCTION Quelque 500 maçons ont manifesté hier à Neuchâtel pour réclamer notamment le maintien de la retraite anticipée sans réduction de rente. 80% des chantiers du canton stoppés.

«A 60 ans, on est déjà à moitié cassés»

FRANÇOISE KUENZI

«La lutte continue, les maçons sont dans la rue!», «Sans maçons pas de maisons», «Uniti, siamo forti!»: les slogans fusaient et les drapeaux rouges valsaient, hier en début d'après-midi, entre la Case à chocs et le centre-ville de Neuchâtel. A l'appel des syndicats Unia et Syna, quelque 500 maçons ont déserté les chantiers du canton pour manifester et dire leurs craintes d'une remise en question de la retraite anticipée à 60 ans.

Dès l'aube, treize cars affrétés par Unia ont fait le tour des chantiers – près de 90 dans le canton – pour exhorter les maçons à participer à ce débrayage d'une journée. «80% des chantiers ont été fermés. Nous sommes allés jusqu'au fond du Val-de-Travers», relève Edy Zihlmann, secrétaire syndical et coordinateur de la manifestation.

«Un métier très pénible»

Réunis à la Case à chocs, les maçons y ont pris leur repas de midi avant de défiler en direction du centre-ville dans une ambiance bon enfant, mais déterminée. Ici et là, on entendait même le début de «L'Internationale».

Ce qu'ils dénoncent? Essentiellement la remise en cause, par la Société suisse des entrepreneurs (SSE), de la retraite anticipée à 60 ans sans réduction de rente (lire aussi notre édition de mardi). Ils craignent de devoir travailler un, voire deux ans de plus. «On fait un métier très pénible, déjà à 60 ans, on est à moitié cassés», témoigne un ouvrier espagnol domicilié à Peseux. «Même les banquiers peuvent prendre leur retraite avant nous!» Un de ses collègues, très fâché, renchérit: «Des chiens ont de meilleures conditions que nous!»

Tous expriment de nombreux ras-le-bol: la concurrence d'ouvriers de pays de l'Est, qui se retrouvent sur des chantiers à des



Les manifestants ont défilé dans le centre-ville de Neuchâtel en un long cortège. Sifflets et klaxons étaient de la partie. DAVID MARCHON

salaires nettement inférieurs, la sous-enchère, le travail en hiver dans des conditions extrêmes, la pression croissante des employeurs, «qui deviennent toujours plus durs, voire agressifs», relève un retraité fribourgeois, solidaire de ses jeunes collègues. Il affirme que dans le car qui faisait la tournée des chantiers, certains cadres ont dit aux maçons qui participaient à la manifestation qu'ils «n'avaient plus besoin de venir travailler demain».

Pressions dénoncées

Info? Intox? Du côté d'Unia, on relève en effet que des pressions ont été exercées par des patrons ces dernières semaines, laissant parfois entendre qu'en cas de difficultés conjoncturelles, les ouvriers peu coopératifs seraient licenciés en premier. «En tout cas,



CATHERINE LAUBSCHER, SECRÉTAIRE RÉGIONALE UNIA NEUCHÂTEL

pas une seule entreprise neuchâteloise n'a envoyé de lettre ou convoqué son personnel», assure Edy Zihlmann. En conférence de presse lundi, le président de la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs, Olivier Hausener, contestait toute pression. Les discussions avaient uniquement pour but d'expliquer la situation aux salariés, selon lui.

Une situation en effet complexe: les discussions sur le re-

« On s'attend à se trouver dans un vide conventionnel intersidéral dès janvier. »

nel intersidéral», déplore Catherine Laubscher, responsable d'Unia Neuchâtel. Le syndicat souhaite aussi, dans le cadre de ces négociations, une revalorisation des salaires de 150 francs par mois.

Rebelote en janvier?

Mais hier, à Neuchâtel, c'était le sujet de la retraite anticipée qui cristallisait le plus la colère des manifestants. «Est-ce que vous tenez à la retraite à 60 ans sans baisse de rente?», les interpellait Edy Zihlmann dans une Case à chocs chauffée à blanc. «Est-ce que vous êtes prêts, en janvier, à reconduire les grèves nécessaires à la lutte et à revenir dans la rue?» Des «ouaaais» sonores lui répondaient et les drapeaux rouges s'agitaient. Les murs tremblaient presque sous les cris de leurs propres bâtisseurs... ◊

Quelque 300 maçons ont aussi défilé à Delémont

Quelque 300 maçons du Jura et du Jura bernois ont manifesté hier aussi à Delémont, réclamant l'ouverture de négociations pour une nouvelle convention nationale. A l'appel d'Unia Transjurane, ils ont défilé aux cris de «Pas de convention, pas de maçon» dans les rues du chef-lieu jurassien.

Une vingtaine de chantiers du Jura et du Jura bernois étaient à l'arrêt en raison de ce mouvement, a estimé la secrétaire régionale d'Unia Transjurane, Emilie Moeschler. La région interjurassienne compte environ 2000 ouvriers de la construction.

«Il ne s'agit pas d'une grève, mais d'une mobilisation du secteur de la construction», a souligné la syndicaliste. Les ouvriers avaient pris congé ou puisé dans leur solde d'heures supplémentaires pour participer à cette action.

«Du courage, il en faut»

«L'heure est à la mobilisation, à la résistance», a lancé le conseiller national Pierre-Alain Fridez (PS/JU) aux maçons rassemblés sur la place de la Gare à Delémont. «Vous ne devez rien lâcher, votre cause est juste et votre mobilisation nécessaire», a-t-il déclaré. «Du courage, il en faut



Une vingtaine de chantiers du Jura et du Jura bernois étaient à l'arrêt. BIST

pour être ici», a quant à lui déclaré le secrétaire syndical Arménio Cabete. «Ce n'est que le début, nous allons gagner cette lutte», a-t-il ajouté.

La participation à cette journée de protestation a dépassé les attentes des responsables syndicaux. Ceux-ci avaient fait le

tour des chantiers, en particulier dans les vallées de Delémont et de Tavannes, pour appeler à la mobilisation pour ce jour. A Genève, près de 3000 maçons ont aussi défilé dans les rues. Ils étaient soutenus par quelque 4500 fonctionnaires du canton. ◊ LCH - ATS

MOBILITÉ

Pro Vélo montre la voie à suivre dans le canton

Pro Vélo veut mettre un plus gros braquet – comme on dit dans le jargon cycliste – dans la défense des intérêts des cyclistes. L'association nationale s'inquiète des résultats de l'étude de l'Office fédéral des routes (Ofrou) parue cet été: l'utilisation du vélo chez les enfants et les adolescents a fortement diminué entre 1994 et 2010. Toutes les tranches d'âges sont concernées: la part du vélo dans les déplacements quotidiens est passée de 38% à 24% chez les 13-15 ans, de 26% à 13% chez les 16-17 ans et de 20% à 5% chez les 18-20 ans. Des trajets plus longs entre le lieu de domicile et, par exemple, l'école, la concurrence des transports publics et le «taxi parental» expliquent ces diminutions. Les parents ont tendance à conduire plus souvent leurs enfants à l'école ou à leurs loisirs, alors que les adolescents renoncent de plus en plus aux véhicules individuels pour privilégier les transports publics et les déplacements à pied.

Freins neuchâtelois

Si la section neuchâteloise de Pro Vélo salue, dans un communiqué, la mise en place d'une stratégie cantonale de la mobilité douce ainsi que le succès du système de location de cycles Velospot, elle relève notamment deux freins à l'utilisation de ce moyen de transport: «Le stationnement vélo est souvent sous-dimensionné ou mal sécurisé dans les écoles et sur les lieux de loisirs des jeunes. Et les communes font peu d'efforts pour créer des aménagements cyclables sécurisés sur le chemin de l'école, même si cette tendance pourrait changer avec la nouvelle stratégie cantonale.» ◊ RÉD - COMM

FÊTES

Magasins ouverts le dimanche avant Noël

Pour la deuxième année consécutive, les magasins du canton de Neuchâtel seront autorisés à ouvrir leurs portes le dimanche avant Noël.

La nouvelle loi sur les heures d'ouverture des commerces, approuvée en votation populaire en novembre 2013, prévoit que le Conseil d'Etat neuchâtelois désigne un dimanche par année pendant lequel le personnel peut être occupé dans les magasins, sans qu'aucune autorisation ne soit nécessaire. Le gouvernement a ainsi accepté la demande formulée par les représentants des commerces, en fixant le 20 décembre comme dimanche d'ouverture en 2015.

Ce jour-là, les commerces pourront donc être ouverts entre 9h et 18h, mais durant «un maximum de sept heures», comme le prévoit la loi.

Par ailleurs, la nouvelle législation autorise également les commerces neuchâtelois à ouvrir leurs portes le 26 décembre et le 2 janvier, qui tomberont cette année un samedi. ◊ VGI

L'AVENANT NEUCHÂTELOIS NE SERA PAS SIGNÉ

Huit chantiers sur dix étaient-ils vraiment fermés hier dans le canton de Neuchâtel? «La Fédération neuchâteloise des entrepreneurs ne veut pas commenter les chiffres d'Unia», nous a répondu hier son secrétaire général, Jean-Claude Baudoin. Il notait que les messages des manifestants étaient adressés à la Société suisse des entrepreneurs (SSE), et non aux patrons neuchâtelois. «Mais nous confirmons notre décision de ne pas signer l'avenant neuchâtelois à la convention nationale (notre édition de mardi) avec l'actuelle délégation d'Unia Neuchâtel.»

Le syndicat «s'est trompé de champ de bataille en se mettant dans la même guerre qu'Unia Suisse», ajoute Jean-Claude Baudoin. «Dans ce canton, nous avons une haute considération pour les relations paritaires, et c'est ce qui nous fâche le plus.» Que va-t-il se passer ces prochaines semaines? De nouvelles négociations sont agendées aux 20 et 27 novembre. «Les entrepreneurs vont attendre les instructions de la SSE.»

6 RÉGION

CANTON DE NEUCHÂTEL Ils proposent une manifestation commune et publique.

Les musulmans s'unissent et se présentent à la population

PASCAL HOFER

«Les musulmans de notre canton se sont enfin réveillés pour se faire connaître!», a lancé Mouhamed Basse à la fin de la conférence de presse. C'était hier à Neuchâtel, où des membres de l'Union neuchâteloise des associations musulmanes (Unam) ont présenté la manifestation qui se déroulera dimanche à La Chaux-de-Fonds (voir ci-contre).

Enfin? Réveillés? Les deux termes conviennent. Car cet événement marquera une double première, pour ne pas parler d'une étape fondamentale dans la politique d'intégration du canton de Neuchâtel. On pense d'abord au fait qu'une dizaine d'associations musulmanes, après s'être unies, ont décidé de lancer pour la première fois un projet à la fois concret et public. Il s'agit justement de la manifestation de dimanche, «avec laquelle nous souhaitons nous ouvrir à la population», indique Lotfi Hammami, président de l'Unam.

«Faire tomber certaines barrières»

On pense ensuite aux organisateurs de cette journée: il ne s'agira pas, comme en d'autres occasions, de telle ou telle association musulmane qui s'ouvre au public, mais de dix groupements réunis au sein de l'Unam. Cette dernière a été créée voici bientôt dix ans, «mais comme il ne se passait rien, et comme les problèmes ne manquent malheureusement pas, en particulier pour nos jeunes, nous avons décidé d'agir», explique Lotfi Hammami. «Au mois d'avril, nous avons contacté dix associations. Elles ont toutes accepté que, ensemble, nous sortions de nos lo-



Quatre des nombreux organisateurs de la manifestation, de gauche à droite: Lotfi Hammami, Mouhamed Basse, Israh Beghriche et Jamel Cherif. DAVID MARCHON

caux respectifs pour nous présenter au grand public.»

C'est ainsi que l'Association culturelle des musulmans de Neuchâtel, le Centre islamique du Locle, l'Association culturelle des femmes musulmanes de Suisse ou encore le Centre culturel bosniaque du canton de Neuchâtel (pour ne prendre que ces quatre exemples) font partie des organisateurs de la manifestation. Elle permettra d'aller à la rencontre des musulmans du canton, qui sont au nombre de 5000 environ, dont une majorité ne sont pas pratiquants.

A la rencontre, mais pas seulement. Il s'agit aussi de «faire tomber certaines barrières», selon

l'expression de Mouhamed Basse, qui explique: «Ce projet est également lié au contexte international: il n'y a pas un jour sans que les médias ne parlent de l'islam et des musulmans. Résultat: chacun y va de ses questionnements, ses amalgames, ses inquiétudes, ses peurs...»

Mêmes droits et devoirs

Les responsables des communautés musulmanes du canton, dès lors, veulent faire en sorte que «le musulman ne soit plus l'autre, celui qui vient d'ailleurs, mais un citoyen neuchâtelois à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.»

Israh Beghriche donne un exemple concret: «Nous voulons faire en sorte que les femmes musulmanes, même si elles portent un nom à consonance étrangère, ou même si elles portent le voile, aient tout autant le droit que les autres à obtenir une place de stage ou une place de travail.»

L'AVIS DE



CÉLINE MAYE
CHEFFE
DU SERVICE
CANTONAL
DE LA COHÉSION
MULTICULTURELLE
ET DÉLÉGUÉE
AUX ÉTRANGERS

«Il est important que des associations se fédèrent»

«Le canton de Neuchâtel a instauré il y a plus de vingt ans un dialogue fructueux avec les associations musulmanes du canton. Dans ce cadre, plusieurs discussions ont mené à la conclusion qu'il était toujours nécessaire de mettre en place des actions d'information et de sensibilisation pour permettre à la population de mieux connaître les Neuchâtelois de confession musulmane. Et cela d'autant plus dans un contexte où la figure du musulman ou de la musulmane est toujours assimilée à des aspects négatifs. Sans compter les nombreux amalgames qui doivent continuellement être déconstruits... Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'encourager les associations qui mettent en place des événements comme celui de dimanche prochain. De même, bien que les pratiques de l'islam soient diverses, il nous semble important, pour faciliter le dialogue avec les autorités et avec la population, que des associations se fédèrent. Enfin, nous nous réjouissons que le premier événement public de l'Union neuchâteloise des associations musulmanes soit placé sous le signe de l'ouverture.»

UNE DOUBLE POSSIBILITÉ DE RENCONTRES

«A la rencontre des musulmans neuchâtelois. C'est le titre de la manifestation publique qui se déroulera dimanche à La Chaux-de-Fonds, de 10h à 17h, à Polyexpo. Au programme, tout au long de la journée: des expositions, des animations, des conférences, des débats ou encore des animations musicales, le tout accompagné de spécialités culinaires.

«Cela sera aussi l'occasion pour les musulmans neuchâtelois de se rencontrer», commente Lotfi Hammami, président de l'Union neuchâteloise des associations musulmanes.

Car on l'oublie trop souvent, il existe de nombreuses différences religieuses, culturelles ou encore de langues entre ces associations. Sans parler de leur localisation, puisque certaines de ces associations ne sont pas cantonales, mais communales.

MUSÉE PAYSAN

Invasion de Pères Noël

Ils sont une bonne centaine, figurines ou peintures, à fixer le visiteur derrière leur épaisse barbe blanche et leurs joues grassouillettes et roses. Eux, ce sont les Pères Noël de la collection de l'artiste chaux-de-fonnier Carol Gertsch, constituée au fil de voyages et de découvertes sur plus de 20 ans.

Ainsi, le Musée paysan de La Chaux-de-Fonds accueille dès demain (vernissage à 18 heures), ces êtres bienveillants qui font l'âme des fêtes de fin d'année.

«Le Père Noël n'a pas toujours été une figure commerciale, comme il l'est actuellement», lance Carol Gertsch, qui, chaque fin d'année, laisse pousser sa barbe blanche.

Amalgame de Noël

Car, il faut le savoir, la dame de Noël, Saint-Nicolas et le Père Noël sont en fait la même personne. «A l'origine, ce sont des croyances païennes. L'hiver, période sombre et froide, arrivait avec son lot d'histoires de personnages malveillants. Saint-Nicolas, qui avait un nom propre à chaque

région, était le symbole de la lumière. Il était connu pour sa gentillesse et ses cadeaux», raconte Diane Skartsounis, la conservatrice. «D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que Noël est une fête lumineuse, avec son lot d'éclairages et de guirlandes. On chasse toujours, inconsciemment peut-être, la noirceur de l'hiver.»

Ce bon vieux Père Noël n'est donc qu'une mutation temporelle de Saint-Nicolas? «Oui. La figure du Père Noël qui squatte les magasins de nos jours nous vient des Etats-Unis et notamment de la marque de boisson sucrée et nautique, Coca-Cola», détaille l'artiste-collectionneur.

Mais pas de panique, Carol Gertsch est encore émerveillé par le manteau rouge du bienfaiteur. «Nous avons la chance de vivre l'histoire d'un mythe vivant», sourit-il.

A découvrir jusqu'au 24 janvier. **LCH**

INFO

Sur les traces du Père Noël: Vernissage demain à 18 heures. Entrée libre. Puis visite les mercredis, samedis et dimanches. Plus d'infos sur: www.carolus52.com



Ceux que l'on appelle Saint-Nicolas et Père Noël sont en fait une seule et même personne ayant évolué au fil des époques. DAVID MARCHON

ZAP THÉÂTRE

Un costume pour deux

Ça commence par un drôle d'accident, et ça s'en suit de même: dans un décor improbable, une rencontre improbable de deux personnages que tout oppose (en l'occurrence Baptiste Adatte, également metteur en scène et René Jeanrichard). Il y aura en tout neuf comédiens en scène pour «Un costume pour deux», nouveau spectacle du Zap Théâtre, joué du 27 novembre au 30 avril, le 31 décembre y compris. Tant mieux car c'est vraiment un spectacle pour les fêtes de fin d'année, mais cela

vaut la peine de venir dès le début et de revenir si jamais: portes qui claquent, quiproquos, cocaseries en tous genres, embrouillamini général, pour cette comédie de Jean-Claude Isler, en première mondiale! Dans les coulisses, toute une belle équipe dont Orlando Orlandini, «monsieur décors». **LCD**

INFO

Plus de renseignements sur: Réservations: Simone Favre Tabac Journaux Le Locle, tél 032 931 32 66. Renseignements: Baptiste Adatte, 079 663 73 79.



Baptiste Adatte (à droite) et René Jeanrichard dans leurs œuvres, sans compter tous les autres comédiens de ce vaudeville déjanté. ZAP THÉÂTRE

Les musulmans, ces inconnus

Pour la grande majorité de la population neuchâteloise, les musulmans du canton sont des inconnus. Les contacts sont le plus souvent rares entre l'essentiel des habitants et les quelque 5000 personnes de religion ou de culture islamique.

Islamique. Le terme est lâché. Disons les choses comme elles sont: pour de bonnes et de mauvaises raisons, cet adjectif renvoie immédiatement à des événements, à des actes ou à des pratiques abominables. La faute à l'amalgame, vite réalisé, entre islam et radicalisme islamique. Il faut dire que parmi les musulmans eux-mêmes, la définition de l'adjectif «islamique» fait l'objet de controverses.

Si les musulmans neuchâtelois (ou les Neuchâtelois musulmans) sont des «inconnus», c'est également parce que, pendant des années, ils étaient réunis dans des communautés distinctes, souvent repliées sur

elles-mêmes, cela en raison de leurs différences religieuses, culturelles et de langues: impossible, ou presque, de tous se réunir lorsque les uns parlent l'arabe et les autres le turc, ou encore l'albanais, le serbo-croate ou l'une des multiples langues d'Afrique noire. Sans compter que la majorité des Neuchâtelois de confession musulmane ne sont pas pratiquants et ne s'expriment jamais publiquement en tant que musulmans.

Pour toutes ces raisons, il faut se réjouir que les musulmans de ce coin de pays, au-delà de leurs divergences – comme il en existe parmi les différentes Eglises chrétiennes – se soient fédérés dans une association cantonale. Et se réjouir de leur volonté de s'ouvrir et d'aller à la rencontre de la population. La main est tendue, mais il appartient également aux «autres Neuchâtelois» de la saisir. **o**

LE LOCLE Après trois mois de travaux financés par l'Etat, le carrefour rouvrira dès demain. Conseiller communal chargé de la mobilité, Cédric Dupraz rappelle les avantages du nouvel ouvrage.

Le giratoire de l'Ancienne ouvre demain

SYLVIE BALMER

Après trois mois de travaux, le nouveau giratoire de l'Ancienne Poste sera ouvert à la circulation demain. Le carrefour, formé par les rues Marie-Anne-Calame, Daniel-Jeanrichard, Marais et Chapelle, a fait l'objet d'un réaménagement complet, ce qui a alimenté les conversations en ville sur le mode «c'était mieux avant».

Les travaux menés ont été financés, à hauteur de quelque 300 000 francs, par l'Etat. Les études menées par le Service des ponts et chaussées ont été conduites en étroite collaboration avec les autorités politiques et les services de la Ville du Locle. Elles s'inscrivent tant dans le cadre de l'aménagement des pourtours de l'Ancienne Poste, que dans celui du projet de favorisation des transports publics en traversée du Locle.

Les autos derrière le bus

Un arrêt de bus sera créé rue Marie-Anne-Calame, près de l'Ancienne Poste et du Musée des beaux-arts. Le bus partagera avec les automobiles une seule et unique voie. Lorsqu'il stoppera à l'arrêt, les automobilistes patienteront derrière lui, sans pos-



Automobilistes, piétons et cyclistes testeront dès demain le nouveau giratoire de l'Ancienne Poste. LUCAS VUITEL

sibilité de le doubler. «Et lorsqu'il repartira, il aura la voie libre», explique Cédric Dupraz, conseiller communal en charge de la mobilité au Locle.

Ceux qui craignent les bouchons n'ont pas compris les règles du jeu.

Peur des embouteillages

Beaucoup s'indignent à l'idée que cela créera des bouchons. C'est qu'ils n'ont pas compris les règles du jeu. Aujourd'hui, et dans toutes les communes, l'idée n'est pas de faciliter la tâche aux automobilistes, mais de les encourager à adopter des modes de déplacement alternatifs, comme les transports publics ou le co-voiturage.

La commune a également dû répondre aux nouvelles exigences en matière de circulation routière. «On n'a plus le droit d'avoir deux voies de circulation traversées par un passage pour piéton. On doit obligatoirement créer

un îlot refuge entre les voies», explique Pascal Hirt, chef de projet de l'Office des routes cantonales. «On aurait aussi pu placer des feux rouges mais on a préféré agrandir les trottoirs», ajoute Cédric Dupraz. «De plus, option a été prise de ne pas créer de seconde voie, soit celle du bus, initialement prévue rue Marie-Anne-Calame.»

D'autres aménagements suivront rue Daniel-Jeanrichard. L'ensemble des passages piétons sera sécurisé et «suivant le résultat

des discussions avec le Service des ponts-et-chaussées, quelques places de parc pourraient être créées au pied de l'Ancienne Poste.»

La suite à l'est et à l'ouest

Le projet de voies bus à l'ouest et à l'est de la ville est lui maintenu. «On procédera en avril 2016 à la mise en place de la signalisation pour la voie de bus à l'ouest de la ville, au niveau du carrefour Klaus». Le second tronçon qui court de la Croisette au bas du Crêt-du-Locle sera aménagé entre 2016 et 2017.

Le conseiller communal se félicite de la meilleure lisibilité du carrefour, «l'ancien n'étant pas la panacée en matière de sécurité». Les automobilistes et les piétons le testeront demain. Ainsi que les cyclistes, deux pistes ayant été créées rue Marie-Anne-Calame et rue Daniel-Jeanrichard. ●

CHAUFFARDS EN SENS INTERDIT COMBE-SANDOZ

Les travaux du centre-ville ont perturbé le trafic, induisant des bouchons en particulier à la rue des Envers aux heures de pointe. Selon des riverains du Quartier Neuf, des petits malins cherchant à gagner du temps le matin ont pris l'habitude de passer par le chemin de la Combe-Sandoz, pourtant en sens interdit à la descente. A la question, «que fait la police?», le Conseiller communal en charge de la circulation Claude Dubois indique que «plusieurs contrôles inopinés ont été faits par le Service du Domaine Public dans ce secteur et nous n'avons constaté aucune infraction. Les informations que vous [ré: «L'Impartial»] m'avez remises ont été transmises à Police Neuchâteloise, seule habilitée à effectuer des contrôles de circulation.»

LA CHAUX-DE-FONDS A la fête du lycée par milliers

Le Lycée Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds met les petits plats dans les grands dans son nid du Bois-Noir. C'est ce samedi, pour sa fête trisannuelle.

«Nous attendons du monde. Lors de la dernière édition, nous pensons que plus de 5000 personnes ont défilé du matin au soir» prévient le directeur de l'institution Patrick Herrmann. 5000? Avec pas loin de 600 élèves, plus une centaine d'enseignants et autres intervenants qui mettent la main à la pâte, les familles et amis qui viennent voir, ainsi que le paquet d'anciens, on y est vite. «La dernière fois en 2012, nous avions prévu 3000 personnes et à midi il n'y avait plus rien à manger...», illustre le directeur.

Le thème de l'édition? «Jazz» «On s'est rendu compte avec les ponts mis en place qu'énormément d'élèves se lancent dans la musique», explique Patrick Herrmann. L'événement-phare sera le concert à l'aula (11h30) du trompettiste Olivier Theurillat et du Middle Jazz Trio de Gérald Brinolf, Bernard Fedi et Denis Vonlanthen. Offert par l'association des Amis du lycée.

Ce samedi, le lycée transpirera la musique par tous ses pores, avec concerts et performances d'élèves. Pour entendre la surprise de la chorale du lycée dirigée tous azimuts par François Cattin, rendez-vous à 11h30 dans le hall. Il y aura aussi un petit happening dansé dans tout le bâtiment à des moments donnés par un air musical, signale le directeur.

Littéraire aussi, le lycée prépare du théâtre, via sa troupe. Avec des textes déclamés dans le noir. L'expérience sensorielle peut d'ailleurs être poursuivie dans une «taverne aveugle» dans les sous-sol. Il y aura des expos aussi, dont l'une en collaboration avec le plasticien Jean-Marie Egger. Et puis du cirque, des films y compris en 3D, une brocante, des livres d'occasion et, last but not least, le défilé de mode recyclée, avec, sauf erreur, l'élection de Miss et Mister LBC, pour Lycée Blaise-Cendrars! ● RON

Fête du Lycée Blaise-Cendrars, samedi de 10h à 18 heures; entrée et sortie libres; programme détaillé via le site www.lblc.ch

IMPATIENCE AUX CALAME

Toujours aussi plombé par le trafic pendulaire, le quartier des Calame et de la Molière passera-t-il en bordiers autorisés comme sur les Monts, selon la requête des riverains? Après avoir reçu une pétition forte de 150 signatures à la fin de l'été 2014, soit il y a plus d'un an, les autorités locloises assuraient que des mesures seraient mises en place sur ce tronçon, au premier semestre 2015. «Or, nous n'avons toujours rien vu venir», déplorent ces riverains.

En charge de la circulation, le Conseiller communal Claude Dubois indique que «une séance avec une délégation des pétitionnaires est prévue le 4 décembre. Entre-temps, j'ai reçu les comptages pour comparer 2014 et 2015 qui devraient nous permettre d'avancer dans ce dossier.»

LA CHAUX-DE-FONDS Le Centre d'apprentissage ouvre ses portes demain.

Les apprenti(e)s dans tous leurs états

Ce sera l'occasion de remettre bien des a priori à leur juste place: non, ces métiers ne sont pas forcément salissants, pas trop en tout cas. Demain, une journée portes ouvertes a lieu au Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien (Caaj) à La Chaux-de-Fonds. Les apprentis seront à disposition pour montrer leur savoir-faire et répondre aux questions. Présents aussi, des représentants du centre et des 18 entreprises partenaires de tout le canton.

Rappelons que ce centre dispense les formations de polymécanicien (4 ans) et de mécanicien de production (3 ans) avec options fabrication mécanique ou décolletage. Des formations qui touchent à des domaines va-



Mains dans l'huile? Pas tant que cela. Ces formations désormais ne freinent plus les jeunes filles. LUCAS VUITEL

riés, de l'horlogerie au secteur médical. Les apprentis concernés suivent la moitié de leur formation au Caaj (avec cours au Cifom), l'autre moitié en entre-

prise. A préciser que ces formations peuvent déboucher sur maintes possibilités, y compris continuer en HES. Actuellement, le centre comp-

te 54 apprentis au total dont six filles: elles sont en augmentation, même si les effectifs ont quelque peu baissé. «La fourchette, c'est 15 à 19 apprentis par an ces trois dernières années. Ce serait bien d'en avoir 20 par rapport aux infrastructures que nous avons», explique le responsable, Philippe Grin. Peut-être cela sera-t-il le cas puisque le Grand Conseil a voté un nouveau train de mesures pour inciter les entreprises à créer des places d'apprentissage. ● CLD

INFO

Quand et où: Journée portes ouvertes, Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien, rue Louis-Albert-Chevrolet 5 à La Chaux-de-Fonds, demain de 15h à 20h.

EN IMAGE



DAVID MARCHON

CINÉMA CASINO

Lancement de James Bond. Une centaine de spectateurs sont venus hier soir découvrir le nouvel opus de James Bond, «le Spectre», au Casino du Locle. Une belle réussite pour l'association de bénévoles qui œuvre pour la réouverture permanente du cinéma, dès janvier. «Le spectre» reste à l'affiche jusqu'au 2 décembre. www.cineleloche.ch ● SYB

INCROYABLEMENT FRAIS.



40%

1.55 au lieu de 2.65
Jambon roulé, fumé
Suisse, les 100 g



30%

13.85 au lieu de 19.80
Saumon fumé atlantique
d'élevage, Norvège, l'emballage de 330 g



33%

-.50 au lieu de -.80
Kiwi Extra
Nouvelle-Zélande, la pièce



1.90 au lieu de 2.70
Mangue
Brésil, la pièce, 25% de réduction



30%

3.85 au lieu de 5.50
Filet mignon de porc TerraSuisse
en libre-service, les 100 g



30%

5.50 au lieu de 7.90
Courge en tranches Bio
Suisse, le kg



30%

4.90 au lieu de 7.-
Jambon cru San Pietro
prétranché, 12 mois, Suisse, les 100 g



*En vente dans les plus grands magasins Migros. Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg
Les articles M-Budget et ceux bénéficiant déjà d'une réduction sont exclus de toutes les offres.

OFFRES VALABLES DU 10.11 AU 16.11.2015, JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK



50%

5.70 au lieu de 11.40
Chips Swiss Beef en lot de 2
2 x 85 g



50%

9.- au lieu de 18.-
Saucisse à rôtir de porc «De la région.»
la barquette de 1,2 kg env., le kg



40%

1.65 au lieu de 2.75
Noix de jambon fumée
Suisse, les 100 g



40%

1.90 au lieu de 3.20
Cordons-bleus de porc TerraSuisse
4 pièces, les 100 g



33%

1.80 au lieu de 2.70
Minipalette Quick, TerraSuisse, fumée et cuite*
Suisse, les 100 g



30%

2.40 au lieu de 3.45
Rôti épaule de bœuf TerraSuisse
les 100 g



30%

8.10 au lieu de 11.60
Tartare de bœuf
Suisse, l'emballage de 2 x 130 g



30%

3.70 au lieu de 5.35
Steak de bœuf TerraSuisse
l'emballage de 3 pièces ou de 900 g env., les 100 g

MIGROS
M comme Meilleur.

JURA BERNOIS Le village aux portes de La Chaux-de-Fonds élit son maire dimanche.

La Ferrière, pas si tacite que cela

LE CONTEXTE

A La Ferrière, on n'a pas l'habitude des combats politiques. Ce village de 551 habitants sis aux portes de La Chaux-de-Fonds s'était habitué à la stabilité procurée par le long mandat de 14 ans du maire sortant Henri Bärtschi. C'est presque avec étonnement que deux candidats se retrouvent opposés l'un à l'autre. Verdict dimanche.

BLAISE DROZ

Le vice-maire Bernard Tschäppät, 58 ans, marié et père de deux enfants, serrurier de profession dans l'entreprise Lanz à La Ferrière, fait face à Jean-Marc Ambühl, 55 ans, marié, deux enfants et à la tête de sa propre entreprise de transports à La Ferrière.

Depuis quand siégez-vous au Conseil municipal ?

Bernard Tschäppät: J'y suis entré début 2010. Comme presque tous les autres conseillers, il a fallu un peu me tirer par la manche avant que j'accepte. Et j'y ai pris goût au point de logner maintenant le fauteuil du maire. Je suis vice-maire depuis deux ans, en charge des eaux et des travaux publics.

Jean-Marc Ambühl: Cela fait deux ans. Je suis entré en cours de mandat pour remplacer le démissionnaire Francis Krebs. Je suis en charge de l'agriculture, des forêts, du poids public et de la police de construction.

Qu'est-ce qui vous a incité à proposer votre candidature pour la mairie ?

B. T.: Lorsque le maire sortant a annoncé sa démission, je pensais qu'en tant que vice-maire, j'étais celui qui devait se jeter à l'eau. A La Ferrière, nous ne sommes pas habitués aux combats politiques. J'ai pris tout mon temps avant de me déclarer et, dans l'intervalle, Jean-Marc Ambühl a annoncé sa candidature. Puisqu'à ce stade ma déci-



Bernard Tschäppät (à gauche) et Jean-Marc Ambühl, tous deux conseillers municipaux sortants, briguent la mairie de La Ferrière. SP

sion était déjà prise, j'ai aussi déposé ma candidature. Finalement, c'est une bonne chose que les citoyens aient une fois le choix entre deux candidats, alors qu'ils sont tellement habitués aux élections tacites.

J.-M. A.: Ma première motivation était qu'il y ait un candidat pour remplacer Henri Bärtschi. Pendant 14 ans, il a fait du très bon travail. Lui succéder et être comparé à lui peut paraître un peu risqué. Je ne voyais personne s'annoncer, alors je me suis porté candidat en croyant que je serais le seul et que ça dépannerait le village.

Pour quelle raison les citoyens ont intérêt à voter pour vous plutôt que pour votre concurrent ?

B. T.: Franchement, nos styles ne seront pas tellement différents et l'essentiel est qu'il n'y ait pas de passage à vide après le départ d'Henri Bärtschi. En tant que

vice-maire, je connais déjà un peu de l'intérieur les dossiers de la mairie. Je dois toutefois reconnaître que le maire sortant a parfaitement tenu son rôle et qu'il n'a pas souvent eu recours au vice-maire.

J.-M. A.: Je suis motivé et le poste de maire m'intéresse, mais je pense moi aussi qu'avec l'un ou l'autre des deux candidats, il n'y aura pas de grande différence de style. L'important est que chaque citoyen exerce son droit de faire son propre choix.

De quoi sera faite la prochaine législature si vous êtes élu maire ?

B. T.: Ce ne sera pas la révolution. Il n'y a pas de gros chantier pour le moment et j'agirai dans la continuité d'Henri Bärtschi.

J.-M. A.: J'ai une sensibilité écologique et je voudrais m'impliquer pour que l'on change de système énergétique. Dans plusieurs de nos bâtiments communaux, les chaudières arrivent au bout. Je



ne voudrais pas qu'elles soient remplacées par de nouvelles installations au mazout mais que l'on recherche une solution novatrice et écologique.

Bien placée, proche du soleil et loin du brouillard, La Ferrière court-elle le risque de devenir une cité-dortoir ?

B. T.: Bien entendu nous avons déjà quelques quartiers de villas et de nouvelles zones à bâtir. Notre village est idéalement placé, c'est agréable de venir y habiter. Beaucoup de citoyens de La Ferrière travaillent à l'extérieur, mais nous avons des bonnes entreprises sur place aussi et, bien sûr, des agriculteurs. Je trouve que c'est un bon équilibre.

J.-M. A.: Non, La Ferrière n'est pas une cité-dortoir et ne risque pas de le devenir. Les entreprises locales offrent du travail à pas mal de monde quand même et permettent des rentrées fiscales convenables pour un petit village comme le nôtre. Et parmi les résidents nous comptons quelques très bons contribuables.

La Ferrière a-t-elle des finances saines ?

B. T.: Aucun souci de ce côté-là! La commune n'a pas de dettes, les finances sont saines et notre quotité de 2,04 pourrait être réduite prochainement. C'est dans l'air.

J.-M. A.: Nos finances se portent bien. Presque trop! Nos comptes sont bénéficiaires depuis des années et nous proposerons de diminuer la quotité à la prochaine assemblée de commune. ●

Quoi qu'il arrive, il faudra revoter

QUATRE CANDIDATS La Ferrière est l'une des rares communes du Jura bernois qui renouvelle son Conseil municipal en deux temps. Tous les deux ans, trois des six postes de conseillers sont soumis au vote des citoyens ou renouvelés tacitement. Ce dimanche, Jean-Marc Ambühl, David Oppliger et Patrice Gostelli arrivent en fin de mandat. Les deux premiers nommés se représentent, contrairement à Patrice Gostelli qui renonce à un nouveau mandat. En revanche, deux nouveaux candidats sont sur les rangs, à savoir Jean-Pierre Romy et Claude-Alain Beausire. Jusque-là, tout paraît assez simple, et pourtant...

RÈGLEMENT «Nous avons du passablement étudié notre règlement communal afin de comprendre ce que nous devons faire», explique Henri Bärtschi, le maire sortant. «En effet, quoi qu'il arrive, il faudra revoter probablement en février

pour compléter le Conseil municipal.»

En effet, Bernard Tschäppät fait partie des trois conseillers municipaux qui ne devront pas passer par les urnes ce dimanche. S'il est élu maire, il ne pourra pas être remplacé d'office par un des candidats à l'élection de ce week-end. Il faudra une nouvelle liste de candidature, un délai de 30 jours, etc. «Et ce sera pareil en cas d'élection de Jean-Marc Ambühl», assure Henri Bärtschi. «Dans tous les cas il faudra revoter. En outre, si Bernard Tschäppät l'emporte et que les quatre candidats au Conseil municipal font des scores serrés, il risque d'y avoir ballottage et nouveau scrutin en décembre.»

Du coup, le paisible village de La Ferrière, habitué aux élections tacites et depuis longtemps privé de grandes joutes électorales, aura encore de quoi animer les conversations et les pronostics jusqu'à ce que le Conseil municipal soit renouvelé dans son ensemble. ●

NEUCHÂTEL Michel Vuarnoz veut remettre le Frisbee et le Richelieu, après trente ans passés à la tête du cabaret.

«Les autorités n'ont pas compris le problème de la vie nocturne»

Travailler de nuit à 62 ans avec des problèmes de santé, «je n'ai plus les épaules», reconnaît Michel Vuarnoz. Ce dernier cherche à remettre, à Neuchâtel, le Frisbee, cabaret qu'il tient depuis plus de 30 ans, et le Richelieu, restaurant de nuit repris il y a quatre ans.

«C'était un vieux rêve: créer une synergie entre la discothèque, le cabaret et le restaurant. Je m'étais dit que j'allais être le "king" de Neuchâtel; mais c'était déjà la fin des nuits neuchâteloises...»

Moins d'argent...

La vie nocturne dans le chef-lieu, «c'est devenu difficile»: il n'y a plus autant d'argent qu'à l'époque. Au cabaret, «maintenant, quand les gens dépensent 50 francs, ils en veulent pour 200 francs. Si vous ajoutez cela à l'interdiction de fumer, au 0,5 pour mille et à la

TVA...» En plus, les jeunes, avec «la bouteille de vodka dans le coffre de la voiture», sont moins enclins qu'avant à faire la tournée des établissements.

«Les autorités n'ont pas vraiment compris le problème de la vie nocturne», selon Michel Vuarnoz. «Il faut corriger les horaires. Une discothèque, qui fait tout pour que les gens s'amuse, doit avoir des prix plus chers que les bars. Mais comme ces derniers deviennent des pseudo-discos, les discos doivent baisser leurs tarifs.»

... et davantage de drogue

Le comportement de la clientèle n'est plus ce qu'il était. Certains «sont prêts à se tuer pour un regard. On a mis une caméra pour calmer les ardeurs.» Mais, «le plus gros problème, c'est la drogue. Ajoutée à l'alcool, ça ne rend vraiment pas intelligent. Et ne donne pas for-



Michel Vuarnoz pose à la barre de pole dance du cabaret Frisbee. LUCAS VUJTEL

cément envie aux gens normaux de venir.» Heureusement, lorsqu'un grand chef de la région parle des «meilleurs crevettes de la ville, ça remonte le moral!» Quand il n'est pas aux fourneaux du Richelieu, le sexagénaire sert les clients dans son cabaret: «J'ai creusé le bar avec mon coude», précise-t-il, joignant le geste à la parole. De là, il jouit des spectacles qu'il aime organiser: «C'est magnifique quand on voit les yeux qui s'écarquillent...»

Ce monde du cabaret à l'ancienne souffre de la concurrence des salons de massage. «Chez moi, les danseuses ne montent pas avec le client; si elles le font, c'est après le travail, de leur propre volonté.» Roumaines, Bulgares ou Hongroises, elles gagnent plus de 4700 francs par mois. Une fois le loyer de leur studio et d'autres frais retranchés, il leur reste 2200 francs, en guise

d'argent de poche: «J'aimerais bien les gagner», note le tenancier.

Une star du ballon rond

La clientèle? Elle se compose de quelques fidèles. «Le week-end, j'ai de temps en temps des jeunes qui montent pour voir; quelques-uns restent boire un verre. Mais les équipes qui arrivent en gueulant, je les mets dehors!»

Quelques personnalités sont passées par les lumières tamisées du cabaret: Raymond Devos, Nino Ferrer, Yannick Noah ou Jakob Hlasek. Et même Cristiano Ronaldo pendant l'Euro: «Venu en training, il a bu une eau gazeuse et départ!» Michel Vuarnoz espère «tout vendre et partir au soleil». Mais pour l'instant, il n'a reçu des offres que de repreneurs sans le sou. «Le Frisbee a été mon royaume pendant 30 ans; comme c'est lancé, je suis là encore quelque temps.» ● **FME**

TRANSPORTS PUBLICS L'introduction du nouvel horaire modifie la donne dans le Jura.

Des contraintes imposées par les travaux de «Léman 2030»

GÉRARD STEGMÜLLER

En voiture, Simone! Depuis quelques jours, les responsables cantonaux des transports publics toquent aux portes des rédactions. But du dérangement: transmettre aux actuels et futurs usagers les conséquences du nouvel horaire qui entre en vigueur le dimanche 13 décembre.

De nombreux avantages sont à signaler pour le Jura. Demeure le gros point noir, connu depuis longtemps. Jusqu'en 2021 au moins, les voyageurs de la ligne Bâle-Delémont souhaitant se rendre à Neuchâtel, Lausanne ou Genève devront changer de train à Bienne. Lumière dans cette grisaille: le changement s'effectuera de quai à quai. Autre tuile: la correspondance entre le RegioExpress et le RER bâlois est décalée en direction de Lausanne. D'où un temps d'attente d'une bonne vingtaine de minutes à Bienne pour attraper la correspondance.

«Ces modifications nous ont été notifiées sous la contrainte», a expliqué hier à Delémont le ministre Philippe Receveur. Elles découlent des travaux «Léman 2030», dans la région lausannoise. «Globalement, nous assistons aux plus grandes modifications depuis dix ans», a-t-il repris. «Celles-ci doivent se transformer en arguments afin d'attirer le plus de monde possible dans les bus et les trains jurassiens», a nuancé David Asséo, le délégué aux transports de la République.

Aux Franches-Montagnes

La refonte de l'horaire permet néanmoins d'améliorer l'offre en matière de fréquence ou d'amplitude dans certains secteurs: davantage de trains entre Delémont et Porrentruy dans un intervalle d'une demi-heure; l'offre de bus est augmentée et densifiée, la cadence semi-horaire est introduite dans plusieurs tronçons du territoire cantonal. Prin-



Saignelégier: les Chemins de fer du Jura vont construire un troisième dépôt de trains dans le chef lieu franc-montagnard, à l'ouest de la gare, pour un investissement de 75 millions. DAVID MARCHON

cipalement dans le Val Terbi. L'offre de bus affiche une progression de 30 pour cent.

Pour les Franches-Montagnards, deux trains supplémentaires sont proposés le matin (7h) et le soir (17h) entre les Franches-Montagnes et les deux autres districts. Ils concernent la ligne La Chaux-de-Fonds-Glovelier. Cela implique de nouvelles correspondances à la demi-heure pour Delémont et Porrentruy.

Au niveau des bus, correspondances désormais également toutes les 30 minutes pour les convois en provenance de la Courtine et de Saignelégier aux heures de pointe. Basculement encore de la ligne Tramelan-Saint-Imier, avec accès dans la cité erguélienne par le train aux Breuleux.

Quel luxe!

Du côté de Car postal, le responsable relève que ce sont annuellement quelque 750 000 km en plus qui seront parcourus à travers le canton. La flotte sera

modernisée, avec 12 cars supplémentaires. Trente-cinq nouveaux chauffeurs (sur un total de 100) seront engagés à Delémont et Porrentruy. Excellente nou-

velle pour les voyageurs: le nouveau dépôt des cars dans le chef-lieu ajoulot sera équipé d'un préchauffage efficace.

Le luxe, en 2015! ●

Les CJ investissent

La présentation du nouvel horaire a donné l'occasion au directeur des Chemins de fer du Jura (CJ) de faire le point sur les chantiers conséquents qui attendent la compagnie dans les années à venir. «C'est une grande chance pour les CJ de répondre à l'augmentation des prestations, mais une responsabilité également. Entre 2010 et 2020, nous allons investir plus du double que ce que nous avons investi entre 2000 et 2010. Nous devons augmenter nos capacités et améliorer la sécurité. La loi fédérale sur les handicapés, qui entrera en vigueur en 2023, nous oblige à adapter la plupart de nos quais et à acheter du nouveau matériel roulant (réd: cinq rames)», a dévoilé Frédéric Bolliger.

A partir de 2017, les CJ dépenseront 5,5 millions pour améliorer le tronçon depuis la gare de l'Est jusqu'à la gare de La Chaux-de-Fonds. La Ville devrait injecter autant d'argent. Toujours en 2017, 3,5 millions seront consacrés à la plate-forme de transbordement à Bellevue, afin d'éviter que les trains transportant des déchets doivent se rendre jusqu'en gare de La Chaux-de-Fonds. Un troisième dépôt de trains sera construit à l'ouest de la gare de Saignelégier (7,5 mios). Mini-révolution: des distributeurs à billets feront leur apparition dans les trains. ●

SAINT-IMIER

Bos-Software rejoint le Parc technologique III

Pas encore achevé, le Parc technologique III de Saint-Imier, propriété de Crescentia SA (société anonyme de droit public dont la Municipalité de Saint-Imier possède l'entier du capital), connaît déjà deux de ses futurs locataires. La société Bos-Software a effectué un choix semblable à celui, déjà connu, de Cemiplast SA.

Basée actuellement à la rue du Vallon 33 et active depuis sa création en 2007 dans la logistique informatique avec des développements d'applications adaptées aux besoins de petites et moyennes entreprises (PPE), Bos-Software propose une gamme de produits innovants répondant aux plus

exigeantes attentes. La firme occupe actuellement cinq développeurs, dont les deux patrons Stéphane Ménard et Fabien Droux. «C'est une aubaine pour nous. Nous cherchions depuis quelque temps de nouveaux locaux, plus grands et mieux adaptés à notre travail. Nous allons ainsi pouvoir doubler la surface. De plus, nous comptons passer à une dizaine d'employés d'ici deux à trois ans», explique Stéphane Ménard.

Bos-Software sera installée dès le 1er mars 2016 au troisième et dernier étage du PTSI III et profitera de son nouveau cadre pour étendre son horizon bien au-delà des frontières nationales. ● MPR

PRIMES MALADIE

Fauché, le Jura serre la vis

Le canton du Jura disposera l'an prochain d'un montant de 45,6 millions de francs (dont 24 mios en charge de l'Etat), en hausse de 1,2 million, pour alléger les primes de l'assurance maladie des personnes avec un revenu modeste. Mais en raison de la hausse des primes, ce montant ne permettra pas de maintenir le cercle des bénéficiaires et les allègements au niveau de cette année. La réduction de la prime maximale passera à 180 francs pour les adultes (195 francs actuelle-

ment), de 55 à 50 francs pour les enfants.

Les montants que le canton doit octroyer pour les bénéficiaires d'aide sociale et de prestations complémentaires à l'AVS/AI augmentent régulièrement. Cette évolution l'oblige à verser une part toujours plus importante du subsidie global à cette catégorie de personnes.

En outre, la situation financière de l'Etat ne permet pas d'adapter les réductions aux fortes hausses de primes. ● RÉD - ATS

MÉMENTO

LES POMMERATS

Concert. Afin de marquer la sortie de son premier CD live enregistré à la brasserie BFM à Saignelégier, le groupe de Saint-Brais Serge Band organise un concert particulier (en acoustique) vendredi à la salle communale des Pommerats. Premières notes dès 20h30.

SAINT-IMIER

Noir. Le duo tessinois Sandro Schneebeli et Max Pizio propose un concert étonnant: le spectateur se met dans la peau d'un aveugle et il écoute la musique sans que la vision n'interfère. Cette expérience particulière est à vivre demain au CCL de Saint-Imier (18h30 et 21h).

PUBLICITÉ

SAINT-IMIER Nouvelles rencontres du Groupe d'accompagnement.

Les bienfaits de la parole face au deuil

Entre mars et juin, un Groupe d'accompagnement pour personnes endeuillées (Gape) s'est mis en place sous la houlette de la paroisse réformée de Saint-Imier. Une première. Six personnes ont participé aux six rencontres organisées.

«Le bilan est très positif. Aux dires des participants, cette expérience a permis un échange riche et apaisant», indique Véronique Tschanz Anderegg, pasteur et aumônier. Encouragées par le groupe, les animatrices ont dès lors décidé de proposer une deuxième mouture destinée à de nouveaux participants. Ce cycle démarrera le 26 novembre.

Lors de la première expérience, un élément particulièrement bienfaisant a été relevé par

plusieurs personnes: le fait de prendre conscience de la normalité de certaines de leurs réactions face au deuil. «Ce simple constat peut parfois contribuer à diminuer bon nombre d'angoisses», assure Véronique Tschanz Anderegg. Et de citer l'exemple de cette dame qui pensait perdre la raison car elle avait l'impression d'entendre son mari pourtant décédé quelque temps auparavant. «Deux personnes du groupe ont pu témoigner d'un vécu semblable, et elles ont pu expliquer que cette impression avait diminué au fil du temps», explique-t-elle.

Diversité des deuils

Le groupe était très hétérogène. Il comptait aussi bien des hommes que des femmes, dont

l'âge variait entre 30 à 82 ans. Leurs situations de deuil vécues étaient bien différentes. Des deuils tantôt récents, tantôt anciens. Enfin, il était question de décès par maladie, de mort subite et même de suicide.

Véronique Tschanz Anderegg reconnaît qu'un groupe de six personnes peut paraître maigre. «Nous avions fixé la barre à huit au maximum. C'était un choix pensé et réfléchi. Et il s'est révélé juste, car cela a permis aux participants d'avoir un temps de parole conséquent à chaque rencontre», relève-t-elle avant de préciser: «Car ce qui manque le plus dans notre société actuelle, ce sont les opportunités de pouvoir se raconter, pleurer et échanger sur nos expériences liées à la perte d'un être

cher, sans être jugé ni rabroué.»

Les rencontres avaient toujours un thème et un canevas précis. Elles offraient à la fois des temps de parole aux participants ainsi qu'une partie plus théorique sur le thème en question. Chaque soirée se terminait par un texte, une chanson, un conte ou une prière, selon ce que les participants eux-mêmes choisissaient d'amener. ● MBA - RÉD

INFO+

Nouvelles rencontres: Le Groupe d'accompagnement pour personnes endeuillées propose une nouvelle série de six rencontres, à la cure de Saint-Imier de 19h30 à 21h30, les 26 novembre, 10 décembre, 21 janvier, 18 février, 17 mars et 14 avril. Renseignements et inscriptions jusqu'au 22 novembre auprès de Florence Cudré-Mauroux (079 639 53 15) ou Véronique Tschanz Anderegg (079 311 17 15).



RENCONTRE – DÉDICACE DERIB

«LE GALOP DU SILENCE»
LE SAMEDI 14 NOVEMBRE

En présence de la jeune héroïne de la BD, Anina Mariani!

CHEZ PAYOT LA CHAUX-DE-FONDS DE 11H À 13H

ET CHEZ PAYOT NEUCHÂTEL DE 14H30 À 16H30

PAYOT
LIBRAIRE

PAPETERIE PYPYRUS

- Tous types de fournitures de bureau
- Tout matériel scolaire
- Tous types de réalisations sur papier
- Reliures plastique, métal
- Plastifications
- Tampons sur mesure

Daniel Jean-Richard 21
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 0041 032 913 14 50
Fax 0041 032 913 14 51

LA PASSION

PAYOT
LIBRAIRE

eldora

La Méridienne
Librairie indépendante à La Chaux-de-Fonds

6, rue du Marché
2300 La Chaux-de-Fonds
T et F 032 968 01 36
meridienne@bluewin.ch

md
mérieult donzé
MOBILIER DE BUREAUX | AGENCEMENTS INDUSTRIELS

129, rue Jardinière - CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
tél. +41 (0)32 926 03 33 - fax +41 (0)32 926 61 31
info@mérieultdonze.ch - www.mérieultdonze.ch

Osez la couleur!

Centre de copies
ims
musées 35
la chaux-de-fonds

des musées

tél. 032 913 67 00
info@ims-imprimerie.ch
www.ims-imprimerie.ch

EH Maîtrise fédérale
Pierre-Alain Widmer

Electricité des Hêtres sa
Electricité Téléphone Paratonnerre
ISO 9001
Service 24h-24h
Tél. 032 968 37 55

Le Lycée Blaise-Cendrars
vous invite à sa fête triennale

JAZZ

Samedi 14 novembre 2015
de 10h00 à 18h00
Rue du Succès 45

Spectacles
Créations
Musique
Brocante
Théâtre
Restauration

CREDIT SUISSE

+

pharmacieplus
du versoix

sylvie et michel rota
rue de l'industrie 1
2303 la chaux-de-fonds
t. 032 968 39 92

NUIT & JOUR TÉL. 926 40 77

jost
VITRERIE
MIROITERIE
NUIT & JOUR Champs 24

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

VON GUNTEN
Maîtres opticiens
032 913 50 44
Av. Léopold-Robert 23
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour vos déplacements en car

Doly VOYAGES
Les Breuleux 032 954 13 83

Voegtli

Chauffage
Ventilation
Sanitaire
Climatisation

Voegtli SA
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
© 032 911 22 33

BANQUE MIGROS
Elle fait toute la différence.

dubois
TV Vidéo Satellite

Ph.-H.-Mathey 3 2300 La Chaux-de-Fonds

TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

viteos

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE

A
L B C
Association des
amis du
Lycée Blaise-Cendrars


SANTÉ
Le Botox, star de la neurologie

Très utilisée en médecine esthétique, la toxine botulinique s'impose désormais aussi en neurologie dans de nombreuses applications. **PAGE 16**

CINÉMA Dans «Une histoire de fou», Ariane Ascaride joue une mère de terroriste.

Un rôle «très troublant à jouer»

VINCENT ADATTE

Ariane Ascaride forme avec Robert Guédiguian un vrai couple de cinéma. Et pour cause, elle a tourné dans tous les films du réalisateur de «Marius et Jeannette» (1998), obtenant pour ce dernier un César de la meilleure actrice bien mérité. Marseillaise de cœur, mais d'origine italienne, elle confère au personnage de la mère d'«Une histoire de fou» une émotion sans pareille.

Ariane Ascaride, comment avez-vous réagi à la lecture du scénario d'«Une histoire de fou»?

J'ai été très touchée. Du fait de ses origines, ça faisait longtemps que Robert Guédiguian avait envie de tourner un film sur le génocide arménien. Il ne voulait pas faire un film qui montre le génocide, mais plutôt décrire les effets causés par cent ans de non-reconnaissance de cette tragédie qui a longtemps été une grande souffrance muette. Et je crois qu'il s'en est acquitté avec un



Ariane Ascaride, bouleversante dans le rôle d'une mère en quête de pardon... FILMCOOPI

grand sens de la nuance, en privilégiant l'aspect humain.

Comment s'approprié-t-on le personnage d'une mère qui

comprend que son fils est devenu terroriste?

J'ai essayé d'imaginer ce que ça pourrait être d'avoir élevé un enfant en essayant de lui transmet-

tre un héritage culturel, une envie de se battre pour la reconnaissance de son peuple, sans penser une minute qu'il puisse prendre un jour le chemin de la lutte armée... A partir de là, Anouch se sent responsable pour son fils et ses actes. En tant qu'actrice, j'ai trouvé ça passionnant, mais très troublant à jouer.

Que pensez-vous des actes de terrorisme?

J'aimerais dire qu'ils sont injustifiables, mais prenez l'exemple du terrorisme arménien qui a tué des innocents... En l'espace de cinq ans, tout le monde a entendu parler du génocide arménien. Les jeunes gens de l'Asala (réd: Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) ont fait plus de bruit que n'importe qui en soixante ans. C'est terrible, mais à un moment

donné, il faut faire du bruit, sinon on ne vous écoute pas!

Vous voyez une différence entre votre «fils» Aram et les jeunes qui s'engagent pour le djihad aujourd'hui?

Et comment! Le personnage d'Aram est chargé de toute une histoire, il s'engage au nom d'un peuple dont on a nié et dont on nie encore le droit à exister. Aujourd'hui, l'engagement n'est pas du tout le même. Les jeunes qui s'engagent dans Daesh le font parce qu'ils n'ont pas pu trouver leur place au sein de notre société. S'ils succombent au chant des sirènes, c'est pour se sentir exister, pas par vocation politique.

Est-ce un avantage d'être dirigée par son mari?

On est un peu comme des bou-

langers. Robert fait le pain et c'est à moi de le vendre! Au début, on a mis un peu de temps à trouver notre mode de fonctionnement. Quand on est sur un tournage, on ne se parle pas beaucoup. De temps en temps, on se croise, mais je pense que la manière dont il se comporte avec moi sur les tournages est exactement la même qu'avec les autres acteurs et techniciens. Il n'y a aucune différence. La seule chose qui est un peu fatigante, c'est le soir, lorsqu'il me raconte toute la journée de tournage. Je l'ai vécue, donc je sais déjà ce qu'il en est...

Se montre-t-il directif avec les acteurs?

Robert dit toujours qu'il fait sa direction d'acteurs au moment où il les choisit. Il pense qu'un acteur ne se dirige pas, mais qu'il est créateur. Il agit comme un chef d'orchestre en proposant de faire telle ou telle chose, mais toujours à partir d'une proposition qui vient de l'acteur. Il n'essaie pas du tout de démontrer la manière dont il faut travailler avec lui. C'est assez malin parce que ça offre une liberté aux acteurs tout en les rendant responsables.

Robert leur répète souvent qu'il constitue en quelque sorte leur premier public. Il ne cherche pas du tout à comprendre comment jouent les acteurs. Il a beaucoup d'élégance dans sa manière de les mettre en condition, en ne faisant absolument pas paraître ses angoisses, jamais, alors qu'il est pétri d'angoisses, en particulier sur ce film! ○

INFO

«Une histoire de fou»: De Robert Guédiguian, avec Simon Abkarian, Ariane Ascaride, Grégoire Leprince-Ringuet... Durée: 2h14. Age légal/conseillé: 16/16. Actuellement dans les salles.

La voie si ardue du pardon

Robert Guédiguian aime varier les registres, tour à tour humaniste, utopiste, dégrisant ou désespéré. Basé sur des faits réels, son dix-neuvième long-métrage participe de sa veine tragique, même si son final incline à un peu d'optimisme.

«Une histoire de fou» commence par un prologue filmé en noir et blanc. En 1921, à Berlin, Talaat Pacha, principal responsable du massacre arménien, est exécuté dans la rue par Soghomon Thelirian dont la famille a été entièrement exterminée. Lors de son procès, il témoigne de l'un des premiers génocides du vingtième siècle avec une conviction telle que

le jury populaire l'acquitte. Soixante ans plus tard, Aram, un jeune Marseillais d'origine arménienne, fait sauter dans les années 1980, à Paris, la voiture de l'ambassadeur de Turquie.

Un cycliste qui passait par là est grièvement blessé. En fuite, Aram rejoint l'Armée de libération de l'Arménie qui s'entraîne au Liban, alors que sa mère, épicière à Marseille, s'efforce d'entrer en contact avec sa victime... Sur le thème de la résilience et de la possibilité du pardon, l'auteur de «Marius et Jeannette» réalise ici l'un de ses plus beaux films. Absolument bouleversante dans le rôle de la mère du terroriste, Ariane Ascaride y est pour beaucoup! ○

LA CHAUX-DE-FONDS Le quintet du batteur zurichois Ramòn Oliveras au Petit Paris.

Avec Ikarus, ça plane aux Murs du son

Personne n'accusera Philippe Cattin et les Murs du son de laisser sombrer leur programme dans la monotonie: après le drôle, percutant et chaleureux délire de Hildegarde qui a vraiment bien appris à voler il y a dix jours devant une salle pleine et euphorique, le deuxième concert s'annonce plus intimiste. Un point commun cependant avec le gang d'Andreas Schaefer: l'importance donnée à la voix et à son traitement peu conventionnel.

Au tour donc d'Ikarus, le quintet du batteur zurichois Ramòn Oliveras. Master de la HEM de Zurich en poche – c'est fou ce que les jazzmen actuels sont diplômés –, ce jeune musicien partage son activité entre un duo chant-batterie, l'accompagnement d'un chanteur soul et le groupe qui se produira ce vendredi à la cave du Petit Paris: deux voix, un homme, une femme, piano – l'excellent Lucca Fries –, basse et le leader-compositeur à la batterie.



Voyage dans le monde sonore d'Ikarus. SP

«Sanctuary», le premier morceau de leur premier CD, «Echo» (2015, Ronin Rhythm Record), est un bon exemple de la musique que propose Ikarus: ouverture sur un motif de piano répétitif, un brin latino; entrée

d'une voix qui «scatte» le thème sur ce motif. Cassure. Une suite d'accords syncopés plaqués au piano avec, cette fois, les deux voix qui suivent l'harmonie comme le feraient deux cuivres.

La tension monte ensuite avec une reprise du thème par les deux voix qui enchaînent sur des «riffs» – ces petits motifs très rythmiques qui font si bien monter la sauce d'un arrangement – de plus en plus «punchy», avant un retour à l'apaisement. D'autres thèmes explorent le minimalisme, le planant, le psychanalytique ou le tumulte. Cette instabilité d'ambiances, c'est tout Ikarus, vraiment un bon exemple du jeune jazz suisse actuel. ○ **JACQUES ROSSAT**

INFO

Ikarus en concert: Cave du Petit Paris, La Chaux-de-Fonds, demain 13 novembre à 21h, Réservations: www.mursduson.ch, tél. 079 431 29 83.

MÉMENTO
AU TEMPLE FAREL

Les colchiques de Vox Animae. Demain au temple Farel, sous la baguette de Benard Guye, l'ensemble a capella Vox Animae interprétera des pièces allant de la Renaissance à nos jours, dans un répertoire peu joué en Suisse. Des œuvres d'Ola Gjeilo, Paul Mealor, Claudio Merulo, Heinrich Schütz ou encore Jens Klimek alterneront avec la musique liturgique anglicane de Charles Wood et une version, paraît-il, déjantée de «Colchiques dans les prés».

○ **La Chaux-de-Fonds, temple Farel, le 13 novembre à 20h15; Peseux, Temple, le 11 décembre à 20h15.**

AU SACRÉ-CŒUR

In Illo Tempore dans un vitrail animé. Spécialiste de la musique ancienne, le chœur In Illo Tempore célèbre son 20e anniversaire avec un imposant oratorio, «Christus Rex», composé par son directeur, Alexandre Traube. A découvrir cet automne dans une version pour solistes, chœur, orchestre et... vitrail animé, soit une symbiose entre la musique et la projection d'images et d'animations vidéo signées Silvia Fabiani. Les choristes se produiront avec l'Ensemble instrumental de la Collégiale et les solistes Nathalie Gasser, soprano; Jacky Cahen, alto; Christian Reichen, ténor; Daniel Baccinszky, basse.

○ **La Chaux-de-Fonds, église du Sacré-Cœur, dimanche 15 novembre à 17h; ainsi qu'à Lausanne, salle Paderewski, demain à 20h et à Fribourg, église du Christ-Roi, dimanche 22 novembre à 17 heures.**

La production de toxine botulinique à des fins commerciales, médicales ou esthétiques est strictement encadrée au vu de son extrême dangerosité. Swissmedic publie sur son site les applications autorisées, les contre-indications, risques et pré-

cautions. On trouve également la liste des médicaments à base de toxine botulique de type A disponibles en Suisse, tels que Botox, Dysport, Vistabel, Azzalure, Xeomin et Bocouture. (www.swissmedic.ch, directives d'août 2015)

MUSCLES La toxine botulinique est utilisée contre une cinquantaine de maladies.

Star montante de la neurologie

PAULINE LÉNA

«La toxine botulinique est, en neurologie, le médicament qui a le meilleur rapport efficacité/effets indésirables», souligne le Pr Pierre Kryst-kowiak, neurologue au CHU d'Amiens. La sécurité d'usage associée aux immenses services rendus est en effet la raison principale du succès de ce médicament pour lequel de nouvelles indications sont envisagées chaque année.

Nombreuses indications

Les premières autorisations de mise sur le marché, accordées dès la fin des années 1970, ont permis d'utiliser la toxine botulinique (ou botulique) pour traiter des spasmes musculaires à l'origine de strabismes, de torticolis ou encore de crispations du visage, bien avant que ses applications esthétiques ne la rendent visible. Elle est aujourd'hui utilisée dans de très nombreuses indications médicales, principalement en neurologie et en médecine digestive.

La toxine botulinique est une neurotoxine – la plus puissante jamais identifiée – produite par une bactérie, le *Clostridium botulinum*. Elle inhibe la libération d'acétylcholine nécessaire à la contraction des muscles.

Présente en trop grande quantité dans l'organisme, elle provoque une faiblesse musculaire généralisée qui peut gagner les muscles nécessaires à la respiration. Une assistance respiratoire devra donc être mise en place dans les cas les plus graves. Une antitoxine peut également être utilisée chez l'adulte.

Comment la toxine botulinique inhibe la libération de l'acétylcholine

Les 6 étapes de la contraction d'un muscle

- 1 Arrivée d'un message nerveux
- 2 Déplacement des vésicules contenant de l'acétylcholine vers la membrane présynaptique
- 3 Fusion des vésicules avec la membrane
- 4 Libération de l'acétylcholine (exocytose)
- 5 Fixation de l'acétylcholine sur les récepteurs du muscle strié
- 6 Contraction du muscle

Le mécanisme du blocage

Les toxines butoliniques détériorent 3 protéines impliquées dans l'exocytose.

Conséquence : la fusion des vésicules avec la membrane des terminaisons nerveuses est bloquée...

...le muscle ne se contracte pas

Infographie LE FIGARO

Illustration : Sophie Jacopin

Dans tous les cas, la convalescence dure plusieurs semaines : le temps nécessaire à l'organisme pour détruire la toxine. Le botulisme est rare en France : moins de dix cas et moins d'un décès par botulisme chaque année.

La toxine botulinique est en effet fragile : elle est facilement détruite par la chaleur et l'oxygène, ce qui explique que la majorité des cas de botulisme par toxo-infection alimentaire est

liée à des conserves mal stérilisées et mangées froides.

Raisons esthétiques

L'utilisation d'une toxine aussi puissante génère forcément une certaine inquiétude chez les patients à qui ce traitement est proposé. Des millions d'injections de toxine botulinique sont cependant réalisées et renouvelées chaque année pour des raisons esthétiques : la lutte contre les rides représente le

plus gros volume d'utilisation de la toxine botulinique.

Chez les enfants

Elle est également utilisée chez les enfants. Les effets secondaires sont en effet très rares, sans aucune gravité dans l'immense majorité des cas, et ils se résorbent spontanément lorsque l'organisme élimine peu à peu la toxine. Le plus souvent, ils sont liés à l'injection d'une trop forte dose de toxine ou à

une injection au mauvais endroit.

Les médecins utilisent l'échographie et la mesure de la contraction musculaire pour guider et adapter leur geste.

Hyperactivité musculaire

La neurologie est le premier domaine d'application de la toxine botulinique car elle permet de lutter contre l'hyperactivité musculaire provoquée par de nombreuses atteintes neuro-

musculaires liées à un traumatisme crânien, un AVC ou encore des pathologies neurologiques comme le spina bifida (développement incomplet de la colonne vertébrale) ou la sclérose en plaques (une maladie auto-immune chronique qui touche le système nerveux central).

Éliminée par l'organisme

Les muscles se contractent et ne répondent pas à la commande neurologique, empêchant la marche ou le fonctionnement des mains avec, à terme, une rétractation des muscles et des douleurs importantes.

La toxine permet de détendre les muscles pour prévenir ces rétractations et même de restaurer la fonction. «Le muscle détendu peut réapprendre à fonctionner avec son antagoniste, avec des effets neurologiques liés à la toxine. Elle permet en effet d'améliorer la plasticité musculaire et neuronale, d'autant plus qu'on y associe rééducation encadrée et autorééducation», précise le Pr Djamel Bensmail, spécialiste en médecine physique et réadaptation à l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches.

Puisque la toxine est éliminée par l'organisme, les injections doivent être renouvelées régulièrement, tous les six mois à un an pour ce type d'indications. Pour les patients, c'est l'occasion d'ajuster leurs objectifs en fonction de l'amélioration de leurs symptômes et de l'évolution de leurs atteintes neurologiques dans le cas des maladies dégénératives. ● LE FIGARO

Contre la sudation

La toxine botulinique bloque la transmission d'acétylcholine, impliquée dans la régulation neurologique de la production de la sueur et de la salive. Elle a donc trouvé sa place dans l'arsenal thérapeutique contre l'hyperhidrose et l'hypersialorhée.

Injectée dans la plante des pieds, la paume des mains ou sous les aisselles, elle réduit la sudation pendant plusieurs mois et doit être renouvelée à des intervalles de plus en plus longs car elle inhibe la repousse axonale. De même, la toxine peut être injectée dans la glande parotide, responsable de la production de salive, pour contrôler durablement l'hypersialivation chez les patients atteints de certaines pathologies neurologiques.

Les deux véritables contre-indications

Les deux seules véritables contre-indications de la toxine botulinique sont la grossesse, par précaution, et la myasthénie. Elle peut parfois se diffuser au-delà de la zone visée, avec des effets non désirés qui se résorbent en quelques semaines. Dans des cas très rares, la toxine se diffuse dans tout l'organisme, provoquant un botulisme expérimental qui sera traité. Certains patients, enfin, semblent acquérir une tolérance à la toxine botulinique, qui perd alors son efficacité. Cette allo-immunisation est rare et souvent envisagée à tort à la suite d'une injection mal réalisée. Elle doit être vérifiée par une injection dans une ride du front : la tolérance est avérée si elle ne disparaît pas.

Les utilisations esthétiques de la toxine botulinique représentent le plus gros volume de ses ventes. Elle est utilisée pour détendre les muscles du front et de l'extérieur de l'œil pour atténuer les rides du haut du visage. «L'arrivée de la toxine botulinique a fait disparaître le lifting du front de notre pratique depuis une dizaine d'années», souligne Sydney Ohana, chirurgien plastique à Paris. La toxine botulinique n'est pas utilisée pour le bas du visage mais elle permet également de détendre certains muscles du cou pour atténuer le cou de dindon. ●

Problèmes digestifs et traitement de l'obésité

La toxine botulinique peut être utilisée sur de nombreux muscles du tube digestif, dont la fonction est de faire progresser le bol alimentaire de la bouche à l'anus à un rythme qui permet sa digestion et le tri des éléments qui le composent. Ainsi, la toxine botulinique est utilisée dans le cadre d'une AMM (autorisation de mise sur le marché) délivrée en 2011 pour traiter les incontinences urinaires liées à un défaut de synchronisation entre le sphincter urétral et la contraction de la vessie ou encore à une hyperactivité du muscle de la vessie.

La toxine interrompt les contractions de la vessie qui doit alors être régulièrement vidée avec une sonde, un geste auquel sont déjà contraints de nombreux patients atteints de pathologies neurologiques. «C'est un trouble fréquent chez ce type de patients mais certains nerfs de la vessie peuvent être altérés et provoquer les mêmes symptômes chez les personnes âgées de plus de 75 ans, hommes et femmes», indique le Pr Alain Ruffion, urologue à l'hôpital Sud de Lyon. «Il est d'ailleurs probable que la prostate soit mise en cause à tort chez de nombreux hommes alors qu'ils souffrent de vessie hyperactive,

un trouble qui n'est pas réservé à la femme.»

Dans ce cas, les doses utilisées doivent être réduites pour permettre à la vessie de se contracter et éviter tout risque de rétention d'urine dans la vessie lorsque l'autosondage n'est pas envisageable. Le traitement doit être renouvelé tous les trois à six mois.

A la place de la chirurgie

Pour les autres applications digestives, le coût d'obtention d'une AMM pour le traitement d'affections trop peu fréquentes fait reculer les industriels. La toxine est cependant utilisée hors AMM, sous le contrôle des spécialistes qui ne veulent pas se priver d'un outil dont l'intérêt est démontré par de nombreuses publications. «Nous pouvons par exemple soulager rapidement, de façon durable, des patients qui souffrent de spasmes douloureux de l'œsophage et pour lesquels nous n'avons que des solutions chirurgicales», souligne le Pr Véronique Vitton, gastro-entérologue à l'hôpital Nord de Marseille.

La toxine botulinique est également utilisée sur les muscles de l'œsophage en

cas d'achalasie et sur le sphincter pylorique, à la base de l'estomac. Ces applications sont aujourd'hui moins fréquentes car de nouvelles techniques endoscopiques, plus durables, sont désormais disponibles.

La toxine botulinique est également utilisée pour le traitement d'une fissure anale qui persiste, à condition que le sphincter soit en bon état. Elle est également utile en cas de constipation liée à des troubles de l'évacuation ou lorsque la commande du sphincter est altérée, en conjonction avec une rééducation.

Des essais ont lieu pour traiter l'incontinence fécale liée à un rectum hypertonique. «Dans de nombreux cas, une seule injection est nécessaire pour redonner la main au patient, précise le Pr Vitton. Sinon, les injections doivent être répétées tous les huit à neuf mois.»

De nouvelles applications urinaires et digestives sont envisagées. Les chercheurs ont étudié, puis renoncé à l'utilisation de la toxine botulinique dans l'hypertrophie de la prostate. Une équipe de Montpellier étudie aujourd'hui son intérêt dans le traitement de l'obésité par injection de la toxine dans l'estomac. ●

**SUPER-VALLS**

Le premier ministre français a réaffirmé hier que les autorités assuraient avec force la sécurité des Français, après l'arrestation d'un homme soupçonné d'avoir voulu attaquer des militaires à Toulon.

Manuel Valls:

«Face à la menace terroriste notre main ne tremblera jamais.»

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ON EN PARLE**AFRIQUE DU SUD****Policiers barbares en prison**

La justice sud-africaine a condamné hier à quinze ans de prison huit policiers reconnus coupables du meurtre en 2013 d'un chauffeur de taxi mozambicain. La victime avait été traînée sur la chaussée par un fourgon de police, une vidéo amateur montrant le supplice avait suscité l'indignation mondiale. Le juge Bert Bam a qualifié l'attitude des policiers de «barbare et totalement inacceptable». ● ATS



«Spider» est vendue. KEYSTONE

ARACHNOPHILIE**L'araignée qui valait 28 millions**

Une araignée géante en bronze, intitulée «Spider», de Louise Bourgeois, a été vendue hier pour 28,303 millions de francs lors d'une vente aux enchères à New York. Ce montant est le plus élevé jamais vu pour une sculptrice. L'ancien record, 10,7 millions de dollars, avait été établi en 2011 par une autre version de la fameuse araignée. «Spider», vendue hier par la maison Christie's, avait été conçue en 1996 et réalisée en 1997. ● ATS

LE CHIFFRE**1000**

Le nombre d'emplois que le géant informatique américain Apple va créer en Irlande, d'ici mi-2017. Les postes supplémentaires seront rattachés au siège européen de Cork. ● ATS

L'e-cigarette avec nicotine, mais seulement après 18 ans

SANTÉ Le conseiller fédéral Alain Berset a présenté, hier, son projet de loi sur les produits du tabac. Celui-ci ne convainc ni les milieux économiques, ni ceux de la prévention.

BERNE
LAURA DROMPT

«Idéologique» et «dogmatique» pour les milieux économiques, «inefficace» et «se moquant de la santé des jeunes» pour le monde de la prévention: une chose est certaine, la nouvelle loi sur les produits du tabac (LPTab) divise. L'une des mesures clés concerne la cigarette électronique: le vapotage avec de la nicotine devrait être autorisé en Suisse. Mais l'e-cigarette, comme la clope normale, serait à l'avenir interdite de vente aux moins de 18 ans.

Alain Berset, chef du Département de la santé, a présenté la loi comme un «projet minimal, mais tout de même cohérent avec la convention de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac». Il a rappelé que le tabac coûte 1,2 milliard de francs par an aux assurances maladie et qu'il ôte la vie à 9500 personnes dans le même intervalle.

Interdit aux mineurs

Le texte varie peu de la version présentée en consultation, le Conseil fédéral le jugeant «équilibré». «Nous avons pesé les intérêts: d'une part, ceux de la jeunesse et de la santé publique, d'autre part ceux de l'économie.» De vives critiques se sont exprimées lors de la consultation. Seul point faisant l'unanimité: l'interdiction de la vente de cigarettes aux mineurs, généralisée à toute la Suisse. La mesure avait déjà cours dans dix cantons et est saluée par tous les bords.



Comme la clope normale, l'e-cigarette serait à l'avenir interdite de vente aux moins de 18 ans. KEYSTONE

«Le but de la nouvelle loi n'est pas d'interdire de fumer ou d'empêcher les achats, mais d'éviter les incitations pour les jeunes», a indiqué, hier, le ministre de la Santé. «Les études montrent que 57% des fumeurs ont commencé avant leurs 18 ans et 80% avant 20 ans.»

Cadeaux interdits

Toujours dans l'optique de protéger les mineurs, la publicité «facilement accessible aux enfants et aux jeunes» sera restreinte. Elle sera interdite à l'affichage, dans les cinémas, la presse écrite et sur les supports électroniques. Les cadeaux et gains lors de concours seront bannis, tout comme le parrainage d'événements internationaux par les fabricants de ta-

bac. En revanche, les manifestations d'envergure nationale pourront continuer d'accepter l'argent et les stands de l'industrie de la cigarette.

Un volet de cette nouvelle loi concerne les vapoteurs qui, en Suisse aussi, pourront acheter des recharges contenant de la nicotine pour leurs cigarettes électroniques. En contrepartie, les e-cigarettes seront assimilées à leurs équivalents avec tabac, et donc soumises aux mêmes restrictions.

Economie contre prévention

L'introduction d'un taux maximum de nicotine reste à établir, ainsi que l'éventuelle interdiction d'ingrédients pouvant entraîner une hausse de la

toxicité ou de la dépendance dans les flacons des cigarettes électroniques.

Cette nouvelle réglementation fait bondir l'Union suisse des arts et métiers (Usam), qui condamne une «culture prohibitionniste» et une «mise sous tutelle des citoyens» appliquée «avec idéologie et dogmatisme». Le PLR, Economiesuisse et l'industrie du tabac vont dans son sens, de même que des cantons comme Neuchâtel, qui hébergent les sièges de ces multinationales.

De concert avec l'Aemp (Alliance des milieux économiques pour une politique de prévention modérée), l'Usam s'étonne de cette intervention étatique: «Aujourd'hui le tabac, demain l'alcool, puis la saucisse ou les pâtisseries à la crème.» Se-

crétaire général de l'Aemp, Rudolf Horber assume la formulation. «Depuis quelques années, nous subissons une avalanche de rapports et recommandations sur ce que l'on doit consommer ou non. Il faut laisser une certaine liberté aux consommateurs.»

Du côté de la Ligue pulmonaire, soutenue par le Parti socialiste, la nouvelle loi est déjà jugée inefficace. Grégoire Vittoz, son porte-parole, admet que «le tabac est un domaine dans lequel le compromis est impossible par nature». «Vu sa nocivité, si l'on souhaite protéger la jeunesse, il ne faut laisser aucune fenêtre à l'industrie du tabac pour en faire la promotion.» Quant à la comparaison du tabac avec des pâtisseries, il regrette un argument «d'une telle mauvaise foi». «Les pâtisseries ne tuent pas un utilisateur sur deux et n'en rendent pas 95% accros.»

Combattre les addictions

Dans la foulée de la loi sur le tabac, le Conseil fédéral a adopté une stratégie nationale sur les addictions en matière de drogues, d'alcool, de tabac et de nouvelles dépendances, comme les jeux d'argent.

«L'industrie du tabac et de l'alcool n'aime pas que l'on fasse le lien entre ces addictions. Mais ces comportements stimulent les mêmes zones du cerveau», analyse Jean-Félix Savary, du Groupe-ment romand d'études des addictions, qui se réjouit de la direction donnée. «La Confédération fait enfin un pas en avant pour l'accepter. Mais on n'en est pas encore à une réelle coordination.» ●

SÉCURITÉ La détérioration inattendue des relations Est-Ouest a changé la donne.

La menace devient plus complexe pour la Suisse

Le contexte sécuritaire de la Suisse a profondément changé au cours de ces dernières années, constate le Conseil fédéral. Le nouveau rapport sur la politique de sécurité, qu'il a envoyé, hier, en procédure de consultation, prend acte de la détérioration des relations de la Russie avec l'Occident, de la montée du terrorisme islamique et des abus commis dans le cyberspace, mais il innove surtout par une approche moins linéaire que par le passé.

Selon les analystes, c'est la combinaison de ces divers dangers qui constitue un véritable défi pour la Suisse. «La menace devient plus complexe», affirme le chef du Département de la défense, Ueli Maurer.

Le dernier rapport de ce type remonte à 2010. Le nouveau document est le fruit d'un groupe de travail interdépartemental auquel les cantons ont participé. «Ce n'est pas un rapport de mon département», souligne Ueli Maurer, qui s'est

néanmoins déplacé devant la presse pour le commenter.

Probabilité de conflit militaire en Europe accrue

Les analystes soulignent que l'intervention de la Russie en Crimée et dans l'est de l'Ukraine a créé une réalité nouvelle en matière de politique de sécurité. Des territoires ont été annexés en dépit du droit international. La probabilité d'un conflit militaire en Europe et dans sa périphérie s'est accentuée. La menace que fait peser le terrorisme djihadiste s'est aussi aggravée avec l'émergence du groupe Etat islamique. Enfin, les abus du cyberspace se concrétisent. Les cas les plus marquants sont l'utilisation d'un logiciel malveillant à l'encontre d'installations d'enrichissement nucléaire en Iran, ainsi qu'une cyberattaque contre une aciérie en Allemagne.

Il n'est pas question pour autant de modifier profondément les instruments de la politique de sécurité de la Suisse. Une



L'intervention de la Russie en Crimée (photo) et dans l'est de l'Ukraine a créé une réalité nouvelle en matière de politique de sécurité. KEYSTONE

stratégie de protection de la population est déjà sur les rails et le service de renseignement bénéficiera bientôt de compétences accrues, pour autant qu'il surmonte le cap du référendum lancé par la

gauche. Par ailleurs, la Confédération et les cantons vont accroître leur collaboration dans le cadre du Réseau national de sécurité, mis en place après le précédent rapport. Quant à l'armée, «la réforme qui prévoit des améliorations sur le plan de l'instruction et de l'équipement, tout en réduisant l'effectif réglementaire à 100 000 hommes, va dans la bonne direction», estime Ueli Maurer. Selon lui, aucune réorganisation supplémentaire ne sera nécessaire avant le tournant de la décennie.

Bien que le corps des gardes-frontière soit à la limite de ses capacités depuis l'arrivée d'une vague de réfugiés, le Conseil fédéral n'a pas l'intention d'envoyer l'armée lui prêter main-forte. «C'est une décision politique. Le gouvernement estime que les gardes-frontière sont encore capables de faire face à la situation», explique Ueli Maurer. Interrogé, il affirme que ces requérants ne constituent pas une menace pour la politique de sécurité de la Suisse.

● BERNE, CHRISTIANE IMSAND



KEYSTONE

ALLÔ?**Télécoms arabes et indiens sur orbite**

Le lanceur européen Ariane 5 a mis sur orbite géostationnaire les satellites de télécommunications Arabsat-6B (BADR-7) pour le compte de l'opérateur saoudien Arabsat, et GSAT-15 pour l'agence spatiale indienne Isro, a annoncé hier Arianespace. Le décollage s'est déroulé à 22h34 (heure Suisse) depuis le centre spatial guyanais à Kourou. Ariane 5 a ainsi réussi ce mardi la dixième mission de l'année. ● ATS

CONSEIL DES ÉTATS Dans plusieurs cantons, la droite part en ordre dispersé pour les seconds tours. Enjeux de taille à Zurich, Lucerne et en Argovie. Dans ce canton, le président du PLR n'est pas favori.

Des ténors jouent gros outre-Sarine

ZÜRICH
ARIANE GIGON

Onze des 46 sièges du Conseil des Etats doivent encore trouver preneur. Ce week-end, six cantons (BE, TI, SG, LU, SO et OW) se rendent aux urnes, tandis que ceux de Zurich et d'Argovie boucleront ces élections le 22 novembre. De nombreux sortants se battent pour leur réélection. La situation est particulièrement tendue en Argovie, où le président du PLR Philipp Müller est opposé à un candidat UDC, et à Zurich, où l'écologiste Bastien Girod pourrait profiter de la mésentente entre PLR et UDC. Survol des enjeux allemands.

Dans le canton de Berne, la mobilisation risque d'atteindre un niveau plancher. Le non-retrait du candidat indépendant Bruno Moser, qui n'avait obtenu que 4114 voix au premier tour, oblige les deux sortants, le socialiste biennois Hans Stöckli et le PBD Werner Luginbühl, à retrouver les électeurs pour un résultat quasi sûr.

Syndicaliste menacé

Dans le canton de Saint-Gall, le socialiste Paul Rechsteiner, président de l'Union syndicale suisse, qui a été conseiller national pendant 25 ans avant d'accéder au Conseil des Etats il y a quatre ans, joue gros contre l'UDC Thomas Müller. Même si le parti de ce dernier est le premier du canton, cela pourrait ne pas suffire, car ce transfuge du PDC n'a pas le soutien de toute la droite. La libérale-radical Karin Keller-Sutter a été élue haut la main au premier tour.

A Lucerne, l'enjeu porte sur la recontaction du duo PDC-PLR. Le sortant Konrad Graber est déjà réélu. Le 18 octobre, le surprenant Damian Müller (31 ans) a réalisé un très bon score. Il est opposé à deux conseillères nationales: la socialiste Prisca Birrer-Heimo, présidente de la Fon-



A Saint-Gall, le socialiste Paul Rechsteiner (à gauche), président de l'Union syndicale suisse, joue gros contre l'UDC Thomas Müller. Quant au président du PLR Philipp Müller (à droite), il doit relever le défi pour gagner le deuxième siège en Argovie face à un UDC et une PDC. KEYSTONE ET DAVID MARCHON

Le souhait de compenser l'avancée de la droite pourrait bénéficier à la gauche.

dation pour la protection des consommateurs, est qualifiée de «reine du panachage», tandis que l'UDC Yvette Estermann n'avait obtenu que quelque 200 voix de moins que la socialiste au premier tour.

Dans le canton de Soleure, le sortant socialiste Roberto Zanet-

ti a manqué de peu la majorité absolue le 18 octobre. L'UDC Walter Wobmann, qui s'était fait connaître avec l'initiative populaire antiminares, est resté dans la course, sans le soutien du PLR.

Une alliance UDC-PS

Cas particulier à Obwald: PLR et PDC entendent bien emporter l'unique siège à disposition. Or le candidat PLR André Windin, paysan bio, est soutenu tant par le PS que par l'UDC.

Restent les deux poids lourds que sont les cantons de Zurich et d'Argovie, qui abritent ensemble plus d'un quart de la population de Suisse et comptent tant des centres urbains que des campagnes traditionnelles. Dans les deux cas, le PS a empoché le pre-



mier siège, avec la sortante Pascale Bruderer pour le canton d'Argovie, tandis que le conseiller national Daniel Jositsch créait la surprise en étant élu au premier tour et en redonnant un siège de sénateur au PS zurichois, qui n'en avait plus depuis 1983.

PDC en troisième larron

Le parallèle se poursuit au deuxième tour: dans les deux cas, un PLR et un UDC s'affrontent pour le mandat restant. A Aarau, le président du PLR national Philipp Müller a fait moins bien que l'UDC Hansjörg Knecht au premier tour. De plus, la démocrate-chrétienne Ruth Humbel se représente également.

A Zurich, un quatrième larron pourrait même profiter du duel UDC-PLR: le conseiller national écologiste Bastien Girod (âgé de 34 ans) a en effet réalisé un très bon score au premier tour. Les deux candidats de la droite, le PLR Ruedi Noser, arrivé en deuxième position, et l'UDC Hans-Ueli Vogt, sont en lice. L'avantage est donné au premier.

Et même si les politologues affirment que ces élections restent cantonales et axées sur des personnalités, le souhait de compenser la progression globale de la droite aux Chambres fédérales pourrait donner quelques ailes au camp rose-vert – en tout cas en termes de mobilisation. ●

GOTHARD Le deuxième tube divise le Tessin

Le gouvernement tessinois s'est prononcé hier pour la construction d'un deuxième tunnel routier au Gothard. Le Tessin ne doit pas se retrouver isolé des années durant du reste de la Suisse. Le sud du canton transalpin continue, lui, de mener la résistance.

Le gouvernement s'est présenté presque au complet pour la conférence de presse, seul Manuele Bertoli (PS) étant absent. Son président Norman Gobbi (Lega), candidat de l'UDC au Conseil fédéral, a rappelé l'importance du tunnel du Gothard pour la cohésion nationale.

Un isolement temporaire lié à l'assainissement sans deuxième tube aurait aussi des conséquences lourdes pour l'économie, a ajouté le conseiller d'Etat Christian Vitta (PLR). Les pertes pour le canton pourraient avoisiner les 100 à 300 millions de francs.

S'adressant aux opposants au deuxième tube qui se recrutent en particulier dans le sud du Tessin, soumis à un intense trafic, le conseiller d'Etat Claudio Zali (Lega) a rappelé que la surcharge de voitures dans le Mendrisiotto n'est pas générée par les automobilistes venant du Nord par l'A2, mais par les frontaliers en provenance d'Italie.

Augmentation du transit

Le comité de centre-droit opposé à la construction d'un deuxième galerie n'en croit rien. Il est convaincu que dès que les quatre pistes seront opérationnelles, elles seront ouvertes au trafic. Cette solution d'assainissement du tunnel est un cheval de Troie, a-t-il fait savoir hier. Le Mendrisiotto deviendra alors un corridor de transit infernal à l'image du Brenner en Autriche.

Un assainissement sans deuxième tube est à ses yeux la meilleure solution. Il y a d'une part le tunnel ferroviaire et la route du col. Le tunnel pourrait aussi ouvrir pendant la période estivale durant la phase des travaux pour absorber le transit des vacanciers, selon le comité. ● ATS

BERNE Une manifestation prévue pour rappeler les engagements du Conseil fédéral.

Les nouvelles économies fâchent le monde paysan

Les paysans poussent un coup de gueule contre les économies annoncées tant au budget 2016 que pour la période 2018-2021. Le Conseil fédéral s'était pourtant engagé à allouer autant qu'auparavant à l'agriculture. Une manifestation est prévue le 27 novembre à Berne.

«C'est la goutte qui fait déborder le vase», a lancé hier Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans (USP) lors d'une conférence de presse à Berne. Avec les mesures d'économies qu'il envisage, le Conseil fédéral ne fait qu'affaiblir un secteur qui l'est déjà passablement, a-t-il poursuivi.

En descendant dans la rue à trois jours du début de la session d'hiver des Chambres fédérales, le monde paysan entend sensibiliser le public et les politiques à la valeur de son travail et aux efforts déjà consentis. Ils remet-

tront aux autorités fédérales une liste de revendications dont certaines comme le budget 2016 seront directement débattues par le Conseil national et le Conseil des Etats.

Correctifs pour 2016

Le Conseil fédéral souhaite économiser 94 millions de francs sur le budget 2016 de l'agriculture et 70 millions en 2017. Par ailleurs, il vient de mettre en consultation le crédit-cadre pour l'agriculture 2018-2021 amputé de près de 800 millions de francs par rapport à la politique agricole 2014-2017.

Pour Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, ces coupes sont injustifiées. L'agriculture serait le seul domaine touché par les réductions réelles dans le budget 2016 alors que le Parlement a exigé de nouvelles prestations



La dernière grande manifestation des paysans à Berne en 2005. KEYSTONE

aux paysans et qu'il a garanti des moyens à cet effet. Il demande des correctifs immédiats pour l'an prochain.

Pesantes exigences

Outre le budget 2016, d'autres mesures prises par le Conseil fédéral ont aggravé la situation du

monde agricole: avec l'ordonnance modifiée sur la protection des eaux, les surfaces d'assolement ne sont pas correctement compensées, et les conditions-cadre se dégradent pour l'économie sucrière. Par ailleurs, les exigences élevées de la société en matière de protection de l'envi-

ronnement et du bien-être des animaux pèsent sur les prix.

Malgré de gros efforts d'adaptation, environ 2% des exploitations mettent la clé sous la porte chaque année, a rappelé Christine Bühler, présidente des paysannes suisses. Sans parler du revenu sectoriel qui a baissé de 11% en 2015. Avec un revenu moyen de 50 000 francs par unité de main-d'œuvre, l'agriculture est très en retrait par rapport à d'autres secteurs d'activité comparables.

Dix ans après la dernière grande manifestation paysanne à Berne, l'USP appelle à un nouveau rassemblement national le vendredi 27 novembre. Un cortège défilera de la fosse aux ours jusqu'à la Place fédérale. Il sera ponctué d'un concert de cloches. L'USP a déjà reçu le soutien des producteurs de céréales. ● ATS

RAIL

Nouvel horaire CFF consultable en ligne

L'horaire 2016 des CFF a subi un remaniement conséquent en raison des chantiers de Léman 2030 et de la ligne diamétrale à Zurich. Dès le 13 décembre, de nombreux voyageurs devront changer leurs habitudes. En Suisse romande, la cadence à la demi-heure progresse. En attendant le jour J, les voyageurs les plus organisés peuvent d'ores et déjà jeter un œil sur le site www.cff.ch. ● ATS

AZERBAÏDJAN

Asile suisse accordé à un opposant

L'opposant azéri Emin Huseynov a reçu l'asile en Suisse. L'activiste, craignant pour sa vie, s'était réfugié dans l'ambassade de Suisse à Bakou à l'été 2014. Le conseiller fédéral Didier Burkhalter l'avait ramené dans ses valises en juin dernier. ● ATS

CONFLIT Loin des caméras, de violents combats ont déjà fait plusieurs morts.

Guerre urbaine à huis clos dans Silvan, au Kurdistan turc

MAHMUT BOZARSLAN

C'est le nouveau visage du conflit kurde. Depuis huit jours, Silvan (sud-est) est le théâtre, loin des caméras, de violents combats entre forces de sécurité turques et rebelles kurdes qui ont plongé ses habitants dans une sanglante guerre urbaine.

Au moins sept personnes, dont deux civils et un policier, ont déjà été tuées dans la bataille engagée par les forces spéciales de la police, appuyées par des chars, pour arracher le contrôle de trois zones des mains des militants de la Jeunesse patriotique révolutionnaire (YDG-H), proches du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

L'identité des trois autres victimes n'a pas été confirmée dans l'immédiat. Un soldat a par ailleurs été tué mardi écrasé par un char.

Au milieu du claquement des armes automatiques et des sirènes stridentes d'ambulances, les résidents des quartiers Tekel, Mescit et Konak sont soumis à un strict couvre-feu instauré par le gouverneur local pour, a-t-il dit, les «protéger» pendant des opérations de nettoyage de la police turque.

«Des zones où vivent des civils sont bombardées par des tanks, des obus sont tirés», s'est inquiétée lundi une députée du Parti démocratique des peuples (HDP, prokurde), Sibel Yigitalp. «Si vous utilisez des tanks dans des zones d'habitation, alors cela veut dire que vous avez déclaré la guerre à votre peuple», a-t-elle accusé.

Balles perdues

Depuis la rupture du cessez-le-feu par le PKK l'été dernier, Silvan et ses quelque 90 000 habitants ont été les témoins de violents incidents à répétition.

Ils ont repris dès le lendemain des élections législatives du 1er novembre, remportées haut la main par le parti du président



Le président Erdogan a promis de «liquider» le PKK. A Diyarbakir, les barrages sont omniprésents. KEYSTONE

Recep Tayyip Erdogan, lorsque les jeunes YDG-H ont creusé des tranchées et installé des barricades pour interdire l'accès à leurs bastions.

En réponse, les tireurs d'élite de la police ont pris position et ses blindés légers, appuyés selon des témoins par des chars, patrouillent dans les rues. Les fusillades y sont fréquentes. Les habitants, terrés chez eux, en sont les premières victimes.

Pas de sécurité

«Dans les zones soumises à couvre-feu, il n'y a aucune sécurité», a témoigné Ihsan Bahtiyar, un journaliste local, «on ne sait pas d'où viennent les tirs. Les gens ont peur et ne sortent pas», a-t-il ajouté, «les gens se font tirer dessus même dans des quartiers où il n'y a pas de couvre-feu.»

Lundi, un habitant, Yakup Sinbag, est mort après avoir été pris dans un échange de coups de feu, et un chauffeur de taxi, Mehmet Gündüz, a été tué par balle devant un café.

«Des témoins ont dit que la police avait mitraillé» la façade du café, a déclaré Omer Onen, coprésident de la section locale du HDP, dont une délégation a été autorisée à visiter les zones soumises à couvre-feu.

Risque de famine

Omer Onen s'est également inquiété d'un «risque de famine» dans les quartiers affectés par les affrontements. «Nous voulons apporter une aide alimentaire, mais nous n'avons pas encore reçu l'autorisation», a-t-il déploré.

En septembre, la ville de Cizre, aux confins des frontières syrienne et irakienne, avait été le théâtre d'affrontements similaires et soumise, elle aussi, à un couvre-feu de plus d'une semaine. Vingt et un civils y avaient trouvé la mort, selon les ONG, alors que le gouvernement avait affirmé que les victimes étaient toutes des «terroristes».

Les incidents armés s'y poursuivent, régulièrement. Lundi,

un hôpital a été touché par un tir de roquette qui a lourdement endommagé la morgue, sans faire de victimes.

Stratégie peu payante

Les combats qui ont éclaté à Silvan et à Cizre illustrent le nouvel aspect pris la guerre entre Ankara et le PKK, qui a fait plus de 40 000 morts depuis 1984.

Aux attaques de convois militaires en zones rurales et montagneuses, les rebelles semblent privilégier le front urbain, dans l'espoir de susciter des soulèvements. Une stratégie peu payante jusqu'à présent et qui met en danger les populations civiles.

Fort de son triomphe électoral, M. Erdogan a réaffirmé sa volonté inébranlable de «liquider» le PKK. «Nous continuerons notre combat jusqu'à ce que l'organisation terroriste enterre ses armes, que ses membres se rendent et quittent le sol turc», a-t-il martelé la semaine dernière. ● AT5

BIRMANIE

Vers une transition pacifique

Le gouvernement sortant en Birmanie a promis hier de «transférer le pouvoir pacifiquement» si la victoire de l'opposante Aung San Suu Kyi aux élections de dimanche dernier se confirme.

C'est la première fois que le gouvernement publie un communiqué officiel évoquant la victoire du prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi.

«En tant que gouvernement, nous nous soumettrons au choix des électeurs et nous transférerons le pouvoir pacifiquement», a annoncé le ministre de l'Information Ye Htut.

Discussions prévues

«La LND l'a emporté dans de nombreux endroits, félicitations pour cela», ajoute le communiqué, précisant que des «discussions» auraient lieu après la publication des résultats définitifs.

Aung San Suu Kyi a appelé hier à des pourparlers entre le président et le chef de l'armée, héritiers de la junte l'ayant confinée pendant plus de 15

ans en résidence surveillée. «Je souhaiterais vous inviter à discuter la semaine prochaine de la réconciliation, au moment qui vous conviendra», avait-elle dit dans un courrier rendu public par sa formation politique, la Ligue nationale pour la démocratie (LND).

En effet, les résultats des élections tombent chaque jour au compte-gouttes, mais la LND est d'ores et déjà donnée largement en tête du scrutin. La Ligue a encore raflé 56 des 61 sièges de la chambre basse du Parlement dont les résultats ont été publiés hier, ce qui signifie que le parti d'Aung San Suu Kyi a gagné 90% des sièges à pourvoir dont les résultats sont connus dans les deux chambres.

Après des décennies de pouvoir militaire, puis de domination des héritiers de la junte depuis les réformes lancées en 2011, une victoire de la LND représenterait une révolution complète et inédite pour la scène politique birmane. ● AT5



Deux policiers, hier dans les rues de Rangoon. KEYSTONE

AVIATION

Les vols civils seront suivis par satellite

Un accord mondial a été trouvé lors d'une réunion à Genève pour le suivi des vols civils par satellite. La mesure vise à éviter la disparition mystérieuse d'avions comme le MH370 de Malaysia Airlines en mars 2014, a annoncé mercredi l'ONU. L'accord a été trouvé dans le cadre de la Conférence mondiale des radiocommunications, qui se tient à Genève. Il concerne l'attribution de fréquences radioélectriques pour le suivi des vols à l'échelle mondiale pour l'aviation civile. L'instrument permettra de repérer les avions partout dans le monde dès 2017 selon les experts. Aujourd'hui, 70% de la surface terrestre (océans, déserts, montagnes) ne permet pas cette surveillance. ● AT5

POLOGNE

Manifestation de l'extrême droite nationaliste

Des dizaines de milliers de manifestants – 25 000 selon la police, 50 000 selon les organisateurs – ont défilé mercredi à Varsovie à l'appel de l'extrême droite nationaliste. Ils ont marché sous le mot d'ordre «La Pologne aux Polonais, les Polonais pour la Pologne». Organisée à l'occasion de la fête nationale marquant l'anniversaire de la renaissance de la Pologne après la Première Guerre mondiale, cette «Marche de l'indépendance» a réuni surtout des jeunes, mais aussi de nombreuses familles, sous une forêt de drapeaux nationaux blanc rouge. Les manifestants ont parcouru quelque quatre kilomètres et traversé un pont séparant le centre de la ville du stade national en scandant «gloire et respect à nos héros», «Dieu, honneur, patrie», ou encore «Grande Pologne catholique». ● AT5

GRÈCE

Cimetière d'épaves antiques découvert

Les vestiges de 22 bateaux, certains vieux de plus de 2500 ans, ont été découverts dans le sud-est de la mer Égée. Ils forment le plus important cimetière d'épaves anciennes localisé jusque-là en Grèce, a indiqué mercredi un des archéologues ayant travaillé sur le site. La trouvaille a été faite fin septembre dans l'archipel de Fournoi par un groupe d'archéologues sous-marins grecs et américains, mis sur la piste par des sources historiques mais aussi des informations de pêcheurs locaux, notamment d'éponge. «Nous savions que nous allions trouver quelque chose, mais nous ne nous attendions pas à une telle concentration d'épaves», a souligné Georges Koutsouflakis, de l'Éphore grecque d'archéologie sous-marine. ● AT5

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE Un nouveau débat opposait hier les Républicains.

Rubio sort la tête de l'eau, Bush plonge

Les huit prétendants à l'investiture républicaine se sont retrouvés une quatrième fois sur les plateaux de télévision.

Donald Trump et Ben Carson ont plutôt bien défendu leur position. Mais l'homme qui a le plus brillé a de nouveau été le jeune sénateur de Floride qui s'installe dans le rôle de candidat de l'establishment.

Concours anti-Obama

C'était le quatrième débat républicain, et sur l'économie, les huit candidats debout dans l'arène d'un théâtre de Milwaukee au Wisconsin, étaient tous à peu près d'accord sur les sujets économiques. D'accord pour réduire les impôts, pour réduire les déficits, pour ne pas augmen-



Marco Rubio a tiré son épingle du jeu, et gagne du terrain. KEYSTONE

ter le salaire minimum, pour critiquer la réforme santé d'Obama et à peu près tous les aspects de sa politique. Cela ressemblait à un véritable concours visant à démontrer la capacité de chacun à réduire l'emprise de l'État fédéral et à rendre au marché «ce qui revient au marché».

Plus de fermeté contre la Chine et la Russie

Après le débat, les observateurs étaient d'accord pour dire que les deux favoris, Donald Trump et Ben Carson, avaient plutôt bien défendu leur position. Mais l'homme qui a le plus brillé a, de nouveau, été Marco Rubio, le jeune sénateur de Floride, au parfum «kennedien», qui semble peu à peu s'installer dans le rôle

de candidat de l'establishment, pour le plus grand désespoir de Jeb Bush, qui a été à l'offensive mais n'a pas réussi à vraiment retourner la situation. Ted Cruz, le sénateur texan populiste, qui incarne la révolte de la base contre «les faux républicains» de Washington, a lui aussi eu une bonne soirée. Il a notamment affirmé que si une nouvelle crise financière se produisait et que la Banque d'Amérique s'effondrait, il refuserait de «la sauver» avec l'argent du contribuable. La politique étrangère a également occupé une place importante dans le débat, presque tous les candidats appelant à une beaucoup plus grande fermeté face au péril islamiste, à la Russie et à la Chine. ● LAURE MANDEVILLE - LE FIGARO

COMMERCE L'Union européenne va imposer un étiquetage précis des marchandises qu'elle importe des Territoires occupés par l'Etat hébreu.

Nouveau bras de fer entre Bruxelles et Israël

BRUXELLES
TANGUY VERHOESEL

Pour Bruxelles, ce n'est qu'une «question technique». Pour Jérusalem, l'affaire est éminemment politique, donc conflictuelle: la Commission européenne a demandé, hier, aux Vingt-Huit d'imposer désormais un étiquetage rigoureux des produits – principalement alimentaires – qu'ils importent des colonies implantées par l'Etat hébreu dans les Territoires occupés depuis la guerre des Six Jours, en 1967, afin de les distinguer clairement des autres.

«Ce n'est pas une décision politique qui viserait à inciter les Européens à identifier les produits israéliens afin de les boycotter», a insisté un des vice-présidents de l'exécutif communautaire, Valdis Dombrovskis. La «notice interprétative sur l'indication des marchandises» – fruits et légumes, huile d'olive, vin et cosmétiques, essentiellement – en provenance des colonies de peuplement situées en Cisjordanie et à Jérusalem-Est vise uniquement à clarifier la législation européenne existante et à informer correctement les consommateurs sur leurs achats.

Un «accord d'association» entre l'UE et Israël, entré en vigueur en l'an 2000 et adapté en 2005, prévoit de soumettre à un tarif douanier préférentiel les importations, dans l'union, de certains produits israéliens. Le champ d'application de cet accord ne s'étend toutefois pas aux territoires occupés, la communauté internationale n'ayant jamais reconnu l'emprise d'Israël sur la Cisjordanie, Jérusalem-Est et le plateau du Golan – les colonies implantées dans la bande de Gaza ont été démantelées. Or, de nombreux produits



La «notice interprétative sur l'indication des marchandises» concerne essentiellement les fruits (comme ces dattes) et légumes, l'huile d'olive, le vin et les cosmétiques en provenance des colonies de peuplement situées en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. KEYSTONE

«Ce n'est pas une décision politique qui viserait à inciter les Européens à identifier les produits israéliens afin de les boycotter.»

VALDIS DOMBROVSKIS VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

originaux des Territoires occupés sont estampillés «Made in Israël».

Question sensible

Dans un arrêt prononcé en 2010, dans le cadre d'une affaire liée à l'importation, en Allemagne, de gazéificateurs

d'eau fabriqués dans une colonie établie en Cisjordanie, la Cour de justice de l'UE a stipulé que ces produits ne peuvent pas bénéficier du régime préférentiel prévu par l'accord d'association.

La question étant très sensible, la Commission européenne a

toutefois tardé à réclamer un étiquetage distinct des produits provenant de l'Etat d'Israël et des colonies juives. Les Etats-Unis l'auraient eux-mêmes dissuadée de le faire en 2014, au moment de tenter une nouvelle médiation entre les Israéliens et les Palestiniens. Finalement, une majorité des Etats membres de l'UE ont réclamé, en avril, que le dossier soit remis sur la table.

Hier, Bruxelles a minimisé l'impact économique de sa décision. Les produits qu'elles concernent représentent «moins de 1%» du total des échanges commerciaux entre Israël et l'UE. En 2014, la valeur des exportations israéliennes en provenance des Territoires occupés s'est élevée à 154 millions d'euros. ●

Israël condamne la décision de l'UE

Israël a condamné, hier, l'annonce par la Commission européenne de mettre en œuvre l'étiquetage des produits en provenance des colonies israéliennes. Le gouvernement a convoqué le représentant de l'Union européenne en Israël.

Les Affaires étrangères israéliennes ont accusé l'UE, par cette «mesure discriminatoire» prise pour des «raisons politiques», de compliquer encore davantage la recherche de la paix avec les Palestiniens plutôt que de la favoriser. Elles ont menacé de conséquences sur les relations entre Israël et Bruxelles.

«Israël condamne la décision de l'Union européenne d'étiqueter les produits israéliens en provenance des secteurs sous contrôle israélien depuis 1967», a indiqué le porte-parole des Affaires étrangères israéliennes, Emmanuel Nahshon.

«Deux poids, deux mesures»

Il s'est ému du «deux poids, deux mesures» pratiqué selon lui par l'Union européenne, alors qu'il y a plus de 200 querelles territoriales dans le monde et qu'Israël est actuellement confronté à une «vague de terrorisme».

«L'étiquetage des produits ne fait pas avancer le processus politique entre Israël et les Palestiniens, au contraire», a-t-il dit. «L'étiquetage renforcera les éléments radicaux qui soutiennent le boycott d'Israël et dénie à Israël le droit d'exister.»

Les Affaires étrangères ont convoqué, hier après-midi, le représentant de l'Union européenne en Israël, Lars Faaborg-Andersen. ● ATs

La Suisse interdit déjà la mention «Israël»

En Suisse, la mention «Israël» comme pays de production pour les marchandises en provenance des Territoires palestiniens occupés n'est pas admise. Reste à voir si la Suisse va suivre l'Union européenne dans sa décision d'imposer un étiquetage plus explicite pour les produits originaires des colonies israéliennes dans ces territoires.

Le Conseil fédéral rappelait, le 29 mai 2013, qu'une autre indication qu'«Israël» doit être utilisée pour les produits venant des territoires palestiniens, comme par exemple «Cisjordanie», «bande de Gaza» ou «Jérusalem-Est». Le gouvernement répondait alors à une interpellation de la conseillère nationale tessinoise Marina Carobbio (PS).

Tarifs préférentiels

Par ailleurs, les produits en provenance d'Israël font l'objet de tarifs douaniers préférentiels en vertu de l'accord de libre-échange entre l'AELE et Israël ou l'accord agricole bilatéral entre la Suisse et Israël. Mais ces préférences tarifaires ne s'appliquent pas aux marchandises provenant des colonies israéliennes en territoire palestinien. Berne considère la politique de colonisation d'Israël comme contraire au droit international public.

Pour le conseiller national Carlo Sommaruga (PS, GE), cosignataire de l'interpellation de Marina Carobbio, la mesure européenne «devrait être suivie par la Suisse» par simple «cohérence» avec le droit international. «Si, au début de la prochaine session parlementaire (réd: dès le 30 novembre), le Secrétariat d'Etat à l'économie n'a pas bougé, je dépose une motion» en ce sens, promet le Genevois. ● ATs



La rupture, il y a une semaine, de deux barrages miniers avait libéré une gigantesque coulée de boue. Elle a fait huit morts et une vingtaine de disparus. KEYSTONE

BRÉSIL

Un troisième barrage minier pourrait rompre

Des habitants ont été évacués, hier, de la zone du drame minier de Mariana, dans le sud-est du Brésil, ont indiqué les autorités locales. Cette mesure a été prise en raison de craintes sur la possible rupture d'un troisième barrage de déchets de la compagnie Samarco.

«Plusieurs familles sont en train d'être évacuées par mesure de sécurité, pendant que Samarco effectue des travaux de consolidation du barrage de Germano», a précisé un porte-parole du gouvernement de l'Etat de Minas Gérais.

La rupture, il y a une semaine, de deux barrages de cette entreprise avait libéré une gigantesque coulée de boue. Elle a fait huit morts et une vingtaine de disparus, selon un dernier bilan

officiel provisoire publié, hier, par les pompiers.

Structures renforcées

Les recherches d'éventuels survivants et de victimes dans cette zone vont être «replanifiées pendant l'intervention» de Samarco, qui appartient à parts égales aux géants miniers brésiliens Vale et australien BHP Billiton.

Le président de Samarco, Ricardo Vescovi, a précisé, hier, que des pompiers étaient en train de renforcer la structure du barrage de Germano. «Les structures sont stables, mais il est nécessaire de renforcer la sécurité d'une des parois du barrage», a-t-il déclaré. «Nous sommes en train de surveiller la situation. Nous avons installé des radars sur place.» ● ATs

CATALOGNE

La Cour constitutionnelle suspend le processus indépendantiste



KEYSTONE

Saisie par Madrid, la Cour constitutionnelle espagnole a décidé, hier, de suspendre la résolution indépendantiste de la Catalogne. Le pouvoir central avait saisi le Tribunal constitutionnel après le vote de 72 députés catalans en faveur de l'indépendance. Le chef du gouvernement conservateur espagnol, Mariano Rajoy (photo), avait décidé un recours

en urgence devant la Cour constitutionnelle pour invalider cette résolution indépendantiste adoptée par le Parlement catalan. «Je solliciterai la suspension immédiate de cette initiative parlementaire et de tous ses effets», a dit le premier ministre lors d'une allocution télévisée, précisant avoir convoqué à cet effet, hier, un conseil des ministres extraordinaire. ● ATs

EN IMAGE



KEYSTONE

ARGENTINE

Les candidats redoublent d'efforts. A 11 jours du second tour de la présidentielle argentine, la campagne bat son plein. Le candidat de l'opposition, Mauricio Macri (deuxième depuis le bas, à droite), ne ménage pas ses efforts pour rattraper Daniel Scioli, le «poulain» de la présidente sortante, Cristina Fernandez de Kirchner. ● FTR



40%
9.95
au lieu de 16.80

Les actions de la semaine

12.11-14.11.2015 dans la limite des stocks disponibles

coop

www.coop.ch

Jus d'orange ou jus de fruits multivitaminé Hohes C, 6 x 1 litre
(1 litre = 1.66)

40%
les 100 g
3.30
au lieu de 5.50




Filets d'agneau Coop, Grande-Bretagne/Irlande/Australie/Nouvelle-Zélande, en libre-service, 2 pièces

40%
sur toutes les pâtes Barilla, à partir de 2 au choix



p. ex. spaghetti n° 5, 500 g
1.15 au lieu de 1.95 (100 g = -23)

50%
11.95
au lieu de 23.90




Croquettes Choco Coop, assortiment, Fairtrade Max Havelaar, 750 g (100 g = 1.59)

40%
28.60
au lieu de 47.70




Mont-sur-Rolle AOC Le Charmeur 2014, 6 x 75 cl
(10 cl = -64)

31%
14.95
au lieu de 21.95




Champagne Charles Bertin, brut ou demi-sec, 75 cl
(10 cl = 1.99)

40%
14.95
au lieu de 25.-



Papier hygiénique Hakle Arctic White ou Naturals, 30 rouleaux

Prix fous du week-end

**Vendredi 13
et samedi 14 novembre 2015
uniquement**

Super-prix
10.-




Ragout de bœuf Coop, Suisse, en libre-service, 800 g (100 g = 1.25)

50%
17.40
au lieu de 34.80




Bière Heineken, boîtes, 24 x 33 cl
(100 cl = 2.20)



Ces offres ainsi que 10'000 autres produits sont également disponibles sur coop@home. www.coopathome.ch

¹ En vente dans les grands supermarchés Coop
Sous réserve de changement de millésime. Coop ne vend pas d'alcool aux jeunes de moins de 18 ans.

coop

Pour moi et pour toi.



FOOTBALL

Mehmedi veut se lâcher avec l'équipe de Suisse

Admir Mehmedi brille avec Bayer Leverkusen, mais a davantage de mal en équipe nationale. Il veut changer cela dès demain en Slovaquie.

PAGE 26

SPORTS

VOLLEYBALL Match retour de CEV Cup cet après-midi à Istanbul, où le public est chaud!

Le NUC n'a pas peur des tribunes

ISTANBUL
PATRICK TURUVANI

Inamical, hostile, effrayant, ou tout simplement très expressif et terriblement passionné? Le public de Galatasaray répondra lui-même à cette interrogation qui hante les esprits neuchâtelois depuis le mois de novembre 1988 (lire ci-dessous). Il a rendez-vous avec le NUC cet après-midi pour le match retour de 16es de finale de la CEV Cup. Coup d'envoi à 17h30 en Suisse.

Les jours de fête, le Burhan Felek Voleybol Salonu peut accueillir 7000 spectateurs, comme lors de ce derby du «final four» de la Ligue des champions 2013 qui opposa Galatasaray à Vakifbank Istanbul. Il y en aura sans doute beaucoup moins tout à l'heure. Troisième en CEV Cup la saison dernière, Galatasaray avait tourné à 587 personnes de moyenne à domicile. En 16es de finale, le chiffre n'avait pas dépassé les 300. Pas énorme. Mais on se souvient que les quelques dizaines de fans turcs présents à l'aller avaient suffi pour «l'éclarder» les murs de la Riveraine avec leurs cris et leurs chants!

Même pas peur

«Même s'il serait peut-être plus agréable d'évoluer dans une atmosphère un peu moins chaude, le public de Galatasaray ne me fait pas peur», assure Silvan Zindel. «Au contraire. Beaucoup de nos joueuses aiment et ont besoin de jouer dans ce genre d'ambiance pour donner le meilleur d'elles-mêmes.» L'entraîneur du NUC considère même la grandeur et la hauteur de la salle comme des alliées. «Les supporters turcs seront soit éparpillés, soit regroupés sur un même côté. Dans les deux



Sara Shaw à l'attaque face à Cursty Jackson (1) et Gamze Alikaya: le NUC a encore une petite chance de se qualifier. ARCHIVES DAVID MARCHON

cas, les joueuses n'auront pas ce sentiment d'écrasement et parfois d'insécurité que l'on peut ressentir dans une salle plus petite mais bondée, avec le public très proche du terrain. Je ne pense pas qu'il y aura une pression insupportable sur les filles, elles auront quand même l'impression d'être libres.»

Sur terrain adverse, une partie de la subtilité consiste à détourner les encouragements destinés à l'adversaire pour gonfler sa propre motivation. «On a vu, jusqu'à présent, que l'on a de la peine à bien jouer lorsque l'on n'entre pas dans le match au niveau de la tension, de l'énergie et de la volon-

té de tout donner», reprend Silvan Zindel. «Avec un public qui pousse fort son équipe, et qui fait beaucoup de bruit, je suis sûr que mes joueuses n'auront aucune peine à se livrer à 100%.»

«Jouer à notre niveau»

D'autant que le résultat du match aller affuble la rencontre de ce soir d'un enjeu sportif indéniable. «On y va pour tenter la petite chance qu'il nous reste. On sait que l'on a déjà bien joué contre cette équipe, et que l'on a encore une possibilité de se qualifier. Galatasaray reste évidemment le grand favori, et ce serait un immense ex-

plot d'éliminer une telle équipe. Le plus important, à mes yeux, au-delà du résultat, est de jouer à notre niveau et de réussir à refaire un match plein, comme à l'aller. De pouvoir à nouveau rivaliser avec elles et les regarder droit dans les yeux. Cela nous permettrait aussi de retrouver la confiance après la défaite contre Aesch.»

Une manière comme une autre de rappeler que la rencontre la plus importante de la semaine, pour le NUC, sera bien celle de samedi à Schaffhouse. En championnat.

En attendant, ce serait ballot de passer à côté du dessert. ◊

AU FILET

ENJEU Battu 3-2 à l'aller, le NUC sera qualifié s'il s'impose 3-0 ou 3-1 ce soir. Une victoire 3-2 obligera les deux formations à disputer un «golden set». Un succès de Galatasaray qualifiera l'équipe turque. La rencontre est à suivre à 17h30 sur le livescore du NUC ou sur le site www.cev.lu.

SOUS ESCORTE Après un vol sans histoire entre Zurich et Istanbul, la délégation du NUC a embarqué dans un bus rose et blanc pour rejoindre son hôtel, escortée par une voiture de police, feux allumés et sirène parfois hurlante. A vrai dire, c'était plus pour ouvrir la route dans le trafic surchargé de la ville que pour assurer la sécurité du véhicule... Il a tout de même fallu patienter une heure dans les bouchons. L'occasion de voir que pour rouler à Istanbul, il faut d'abord passer un permis de klaxon. Et savoir éviter les vendeurs à la sauvette qui se tiennent au milieu du trafic en proposant à boire, à manger et même... des roses!

«ON NE DOIT PAS AVOIR PEUR POUR NOUS»

Mandy Wigger a joué à deux reprises à Istanbul avec Volero Zurich, en janvier et en novembre 2010, contre Galatasaray en Challenge Cup et Eczacibasi en Ligue des champions, les deux fois avec une défaite 3-1 à la clé et devant plus de 1000 spectateurs. Et elle n'en a pas conservé un souvenir abominable. «C'est vrai que l'ambiance est souvent assez chaude, mais on connaît ça», lance la capitaine du NUC. «La saison dernière, en Grèce (à Naxos), on a joué dans une plus petite salle mais pleine de monde, avec aussi que des hommes dans les tribunes et des gens qui fument partout, voilà, c'est comme ça... Moi, ça ne me dérange pas, ça me donne même de la motivation en plus!» Mandy Wigger assure que ses coéquipières ne frissonnent pas non plus à l'idée d'évoluer dans cette enceinte potentiellement «chaud bouillante». «En tout cas, ce n'est pas notre sujet de discussion», sourit-elle. «Ce n'est pas du foot, ça reste du volley. On ne va pas non plus se prendre des coups de couteau! On ne doit pas avoir peur pour nous... Enfin, j'espère!» ◊

Le mauvais souvenir de Xamax

Le nom de Galatasaray fait resurgir de bien mauvais souvenirs pour les supporters d'un autre ballon rond. Ceux qui ont l'âge de s'en souvenir – l'affaire remonte tout de même à 1988 – n'ont pas oublié l'élimination de Neuchâtel Xamax au deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs champions. Vainqueurs 3-0 du match aller à la Maladière, les «rouge et noir» s'étaient liquéfiés lors du match retour (0-5) sous la pression des 40 000 spectateurs du stade Ali Sami Yen, qui en contenait déjà plus de 20 000 3h30' avant le coup d'envoi...

«Il n'y avait que les Turcs pour y croire. Et pourtant, ils avaient raison», écrivait l'envoyé spécial de «L'Express». «Le fameux 12e homme dont tout le monde parlait à Istanbul a rempli son rôle à merveille. Neuchâtel Xamax s'en est aperçu à ses dépens. Quel calvaire!» Le reporter évoquait une «élimination peu glorieuse» pour des Neuchâtelois «sans venin, comme paralysés dans un tel chaudron». Sa conclusion: «Xamax n'a joué qu'à 20% de ses possibilités. Même contre un adversaire qui n'avait rien d'un monstre – le public ne joue pas! –, il ne pouvait passer l'obstacle en montrant un visage aussi pâle.»

Et pourtant, les hommes de Gilbert Gress – dont Michel Decastel, l'actuel entraîneur des «rouge et noir» – avaient été prévenus. Le jour

même du match, dans les colonnes de «L'Express»! «Vous verrez une autre équipe qu'à Neuchâtel, je vous le garantis. Ce sera le vrai Cim-Bom (surnom donné par le public à Galatasaray)», lançait le gardien Zoran Simovic. Le défenseur Yuvakuran Semih en rajoutait une louche: «Cela va faire Cim-Bom, paf paf! Neuchâtel Xamax ne va pas supporter une telle pression. Les Suisses vont craquer, j'en suis sûr...»

Cette rencontre avait été émaillée de divers incidents. Le sommeil des Neuchâtelois avait été perturbé la nuit précédente par des manifestations autour de leur hôtel. Pendant le match, un juge de ligne, ainsi qu'Adrian Kunz, qui se trouvait sur le banc, avaient été atteints par des pièces de monnaie. Une bouteille avait également frôlé Robert Lei-Ravello alors qu'il s'apprêtait à tirer un corner.

Accepté par la Commission de contrôle et de discipline de l'UEFA (qui avait ordonné que la partie soit rejouée sur terrain neutre), le protégé xamaxien avait finalement été rejeté par la Commission de recours. Galatasaray avait tout de même été obligé de jouer son match suivant de Coupe d'Europe hors de ses frontières, et le suivant à plus de 300 km d'Istanbul.

De nombreuses vis ont été resserrées depuis, et le volley n'est pas le foot. Heureusement. ◊

L'AVIS DE...



NADIA CENTONI
ATTAQUANTE
ITALIENNE
DE GALATASARAY

«Avoir peur du public? Mais pourquoi?»

Avec du recul, comment analysez-vous le match aller à Neuchâtel?

Je tiens d'abord à féliciter l'équipe du NUC, qui a sorti un super match! Je peux vous affirmer que nous avons préparé cette partie comme à chaque fois, sans sous-estimer notre adversaire. Nous avons juste quelques soucis physiques à gérer (réd: ce qui explique pourquoi l'Américaine Jackson n'était pas titulaire).

Votre entraîneur n'avait pas vraiment l'air très content...

Il était inquiet, car nous ne réussissions pas toujours à faire les choses qu'il nous demandait. Et quand un entraîneur voit que son équipe ne travaille pas comme il faut, c'est normal qu'il y ait certaines réactions...

Aujourd'hui, vous aurez le soutien de votre incroyable public. Ce n'est pas rien!

La salle peut contenir 7000 spectateurs, mais on a rarement vu autant de monde! Ce qui est vrai, en revanche, c'est qu'il y a énormément d'ambiance. La première fois que j'ai joué ici, au début de la saison 2014-2015, j'ai réellement été surprise par cet attachement des

supporters turcs à un club, à un maillot. Si tu es du Galatasaray, tu le restes à vie. Et c'est quelque chose que l'on ressent jusque sur le terrain. Vous avez vu à Neuchâtel comme il y avait beaucoup de fans, la passion les suit partout. Vous avez vu aussi comment ils ont chanté tout au long du match. Et bien ici, c'est pareil, en plus grand! Cette chaleur, cette ferveur, on ne la retrouve nulle part ailleurs.

Ce public passionné peut-il faire peur à l'adversaire, et le déstabiliser?

Avoir peur du public? Mais pourquoi? Ils ne font rien de méchant. Ils font juste beaucoup de bruit et chantent tout le temps. Pour n'importe quelle volleyeuse, cela doit être un immense plaisir de jouer devant autant de monde et dans une telle ambiance.

Le score serré du match aller vous met-il quand même un peu de pression?

La pression est toujours là, mais c'est à nous, les joueuses, de bien la gérer. Nous jouons toujours pour gagner. Si nous visons le titre en CEV Cup? Disons que notre but est d'aller le plus loin possible dans cette compétition. ◊

FOOTBALL L'attaquant veut devenir aussi performant en équipe nationale qu'avec son club, Bayer Leverkusen.

Mehmedi doit se lâcher avec la Suisse

LAURENT DUCRET

Réservé, facétieux avec cet humour pince-sans-rire à la Buster Keaton qui fait de lui l'un des joueurs les plus attachants de l'équipe de Suisse, Admir Mehmedi admet sans détour une réalité qui le dessert: ses difficultés à transposer en sélection ses performances en club.

Meilleur buteur suisse de l'actuelle Ligue des champions avec trois réussites – «*quatre si l'on compte le but inscrit en barrage contre la Lazio*», glisse-t-il –, le joueur du Bayer Leverkusen n'a pas franchement marqué des points le mois dernier en Estonie. «*Je le reconnais, je ne suis pas aussi à l'aise avec l'équipe de Suisse que dans mon club*», avoue-t-il. «*Je dois me lâcher davantage en sélection. Forcer mon tempérament. Sortir d'une sorte de réserve qui me bride.*»

3 buts pour 36 sélections...

Quatre ans et demi après ses débuts internationaux à Wembley lors de ce fameux Angleterre - Suisse (2-2), le match de la «refondation» après les retraites d'Alex Frei et de Marco Streller, Admir Mehmedi présente un bilan presque indéfendable: seulement trois buts, dont un toute-fois inscrit en Coupe du monde contre l'Équateur, en trente-six sélections. «*Pour ma défense, je suis un peu victime d'un malentendu. Je ne suis pas un attaquant de pointe comme peuvent l'être Seferovic, Drmic et Derdiyok. On garde peut-être l'image de mes années au FC Zurich où je jouais là vraiment devant.*» Ou celle du joueur qui avait brillé à la pointe



Vladimir Petkovic semble vouloir remettre Admir Mehmedi dans le droit chemin, celui qui mène au but adverse. KEYSTONE

de la sélection des M21 lors de l'Euro 2011 au Danemark où il avait été avec Yann Sommer et Xherdan Shaqiri l'un des grands artisans de la qualification pour la finale.

Dans le 4-2-3-1 du Bayer Leverkusen, Admir Mehmedi se heurte à une concurrence féroce pour l'une des trois places

de milieu offensif avec Bellarabi, Calhanoglu, Kampl et Brandt. «*Mais je suis très satisfait de mon temps de jeu*», assure-t-il. «*J'ai rejoint cet été un grand club. Je crois avoir démontré que je suis capable de jouer au plus haut niveau.*» Non seulement jouer mais aussi peser sur l'issue des matches comme avec son goal décisif de la 89e minute lors de la récente victoire 4-3 devant le VfB Stuttgart dans un match au cours duquel le Bayer avait été mené 3-1. «*C'est cela la magie de la Bundesliga*», sourit-il. Une Bundesliga qu'il a découverte à l'été 2013 au SC Fribourg après une expérience malheureuse de dix-huit mois au Dynamo Kiev.

Admir Mehmedi est conscient que son statut en équipe de

Suisse est encore plus fragile qu'au Bayer. «*Je suis l'un des quatre joueurs qui se bat pour une place de titulaire sur les côtés avec Shaqiri, Embolo et Stocker*», dit-il. «*Tout en sachant que l'un des quatre (red: Shaqiri) joue toujours.*» Et qu'un Embolo risque de devenir très vite incontournable...

«Critiques injustifiées»

«*Je n'ai qu'une seule chose à faire pour m'imposer: continuer à jouer et à marquer avec Leverkusen pour convaincre le sélectionneur*», lâche-t-il. Et aussi profiter des deux prochaines rencontres en Slovaquie (demain) et en Autriche (mardi) pour retrouver l'inspiration qui avait été la sienne lors de la dernière Coupe du

monde où il avait très vite gagné sa place de titulaire aux dépens de Stocker.

Admir Mehmedi mesure pleinement toutes les attentes suscitées par l'équipe de Suisse pour l'Euro 2016 en France. «*C'est vrai que notre équipe est, sur le papier du moins, très séduisante. Nous devons réussir quelque chose de grand l'an prochain en France*», dit-il.

«*Rien que pour balayer des critiques qui sont, à mes yeux, injustifiées. On a fait un peu la fine bouche sur notre parcours dans le tour préliminaire. Mais il convient de rappeler que nous nous sommes qualifiés avant la dernière journée et après avoir perdu nos deux premiers matches. Croyez-moi, ce n'est pas banal!*»



«**J'ai rejoint cet été un grand club. J'ai démontré que je suis capable de jouer au plus haut niveau.**»

ADMIR MEHMEDI ATTAQUANT DE L'ÉQUIPE DE SUISSE ET DU BAYER LEVERKUSEN

EURO Les barrages qui définiront les quatre derniers qualifiés pour «France 2016» commencent demain.

Le dernier grand défi de Zlatan Ibrahimovic

Les barrages aller pour l'Euro 2016, qui débutent aujourd'hui avec l'opposition Norvège-Hongrie, auront comme point d'orgue le derby scandinave samedi entre le Danemark et la Suède de Zlatan Ibrahimovic, qui rêve de finir sa carrière internationale lors du prochain tournoi continental. Les deux autres confrontations sont Bosnie-Eire, demain, et Ukraine-Slovénie, samedi.

Ibrahimovic, qui a eu 34 ans début octobre, sait que le rendez-vous contre le voisin danois constitue certainement sa dernière occasion de participer à un tournoi international. Une perspective d'autant plus importante pour la star incontournable du Paris SG que l'Euro se disputera en France (10 juin - 10 juillet). «*Zlatan*», qui vient de remporter son 10e Ballon d'or

suédois, a récemment dit sa motivation sur le site néerlandais Voetbal International: «*Je ne veux pas manquer l'Euro, je ne peux vraiment pas imaginer que ce tournoi se déroule sans moi.*»

Ibrahimovic, auteur de 8 buts en qualifications (pour un total record de 59 en 109 sélections), devra tout de même contrôler ses velléités car s'il reçoit un avertissement samedi à Solna, il sera suspendu pour le match retour à Copenhague le 17 novembre. Il a retrouvé la forme ces dernières semaines après un été gâché par les blessures. Il vient de prendre la tête du classement des buteurs en championnat de France (9). De quoi optimiser la confiance pour réussir face au Danemark là où la Suède avait échoué contre le Portugal de Cristiano Ronaldo lors du barrage pour le Mondial 2014.



Zlatan Ibrahimovic avec son 10e ballon d'or suédois. KEYSTONE

Auparavant, aujourd'hui, le bal aura été ouvert à Oslo par le duel entre la Norvège et la Hongrie. Les Scandinaves n'ont plus disputé de tournoi depuis l'Euro

2000, et les Magyars depuis le Mondial 1986. L'Europe, découvrirait-elle le prodige norvégien Martin Odegaard (16 ans)?

Les malédictions

Un autre match attendu oppose la Bosnie et l'Eire, deux nations guère en réussite dans cet exercice ces dernières années. Les Bosniens ont par deux fois échoué face aux Portugais pour le Mondial 2010 et l'Euro 2012. Les Irlandais, eux, se sont vu barrer la route des Euros 1996 et 2000 par les Pays-Bas et la Turquie et du Mondial 2010 par la France. Mais ils restent sur une qualification à l'Euro 2012 par ce biais, aux dépens de l'Estonie. Un avantage psychologique suffisant pour empêcher la génération Pjanic, Dzeko de revenir à l'Euro après 2012?

Enfin, c'est une plus forte malédiction encore que tentera de briser l'Ukraine, après cinq échecs en barrages (Euros et Mondiaux confondus). Face à la Slovaquie, la bande à Yarmolenko et Konoplyanka partira néanmoins favorite, mais attention aux fantômes du passé. Lors des barrages pour l'Euro 2000, les Ukrainiens avaient justement cédé face aux Slovaques.

Les matches retour se disputent entre les 15 et 17 novembre, pour déterminer les quatre qualifiés qui rejoindront l'Albanie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, l'Espagne, la France, l'Irlande du Nord, l'Islande, l'Italie, le Pays de Galles, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Russie, la Slovaquie, la Suisse et la Turquie. Le tirage au sort de la phase finale aura lieu le 12 décembre à Paris.

Les matches retour se disputent entre les 15 et 17 novembre, pour déterminer les quatre qualifiés qui rejoindront l'Albanie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, l'Espagne, la France, l'Irlande du Nord, l'Islande, l'Italie, le Pays de Galles, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Russie, la Slovaquie, la Suisse et la Turquie. Le tirage au sort de la phase finale aura lieu le 12 décembre à Paris.

TENNIS

Deux nouveaux prix pour Roger Federer

Roger Federer a reçu deux nouvelles distinctions lors des ATP Awards. Il a été récompensé par ses pairs pour son fair-play, et a été désigné joueur préféré des fans. Le Bâlois a cumulé un total record de 31 ATP Awards depuis 2003. D'autres prix ont été décernés, à commencer par le trophée récompensant le no 1 mondial de fin de saison que Novak Djokovic est assuré depuis longtemps de remporter pour la quatrième fois. Le Sud-Coréen Chung Hyeon (19 ans/ATP 51) est le joueur ayant le plus progressé, le Français Benoît Paire (ATP 20) a signé le comeback de l'année alors que l'Allemand Alexander Zverev (18 ans/ATP 81) est la star de demain.

Ivan Lendl au chevet des jeunes Américains

L'ancien no 1 mondial Ivan Lendl va conseiller les espoirs du tennis américain, a annoncé la Fédération américaine. Lendl (55 ans), qui a remporté dans sa carrière huit titres du Grand Chelem, a commencé à travailler avec un groupe de joueurs âgés de 15 à 16 ans en Floride, a précisé la fédération. L'Américain d'origine tchécoslovaque, qui a travaillé avec le Britannique Andy Murray de 2012 à 2014, suivra ces espoirs sur le circuit junior en novembre et décembre.

FOOTBALL

Hervé Renard et Lille, c'est fini

Hervé Renard n'est plus l'entraîneur de Lille. Le club nordiste a annoncé dans un communiqué avoir mis fin «*de manière amiable à sa collaboration*» avec le technicien savoyard, arrivé cet été. Renard paie les mauvais résultats lillois depuis le début de la saison (3 victoires, 4 nuls, 6 défaites) et une 16e place bien loin des objectifs. Patrick Collot, qui était l'un de ses adjoints, assure l'intérim.

Sion - Liverpool à guichets fermés

A un mois de la rencontre entre le FC Sion et Liverpool, les 10 000 billets disponibles pour l'ultime journée de la phase de poules de l'Europa League ont déjà trouvé preneurs. Les Valaisans tenteront d'obtenir leur qualification pour les seizièmes de finale lors de leur déplacement à Kazan le 26 novembre.

SKI ALPIN

Julia Mancuso «out»

Julia Mancuso ne va plus courir de la saison. L'Américaine, championne olympique de géant en 2006, doit se soumettre à une opération de la hanche. Le but de l'ancienne compagne d'Aksel Lund Svindal demeure les JO de Pyeongchang en 2018.

OLYMPISME

Los Angeles avec Magic Johnson

La légende des Los Angeles Lakers Magic Johnson (56 ans) a été nommée vice-président du comité de candidature à l'organisation des JO 2024 à Los Angeles.

Les rendez-vous de l'immobilier

Chaque jeudi dans

L'EXPRESS

L'Impartial

MAISONS DE VACANCES Les préférences des Suisses et les tendances pour l'hiver.

La force du franc pèse sur les choix

Le spécialiste suisse en maisons de vacances Interhome évalue tous les six mois les tendances en matière de réservations pour la saison écoulée et pour la saison à venir. Le dernier rapport montre que, comme cela était déjà le cas, les Suisses passent de préférence aussi bien leurs vacances d'été que leurs vacances d'hiver au pays.

Toutefois, en ce qui concerne les réservations, la force du franc suisse est nettement perceptible – c'est ainsi qu'en été de nombreux Suisses se sont déplacés en France et qu'en hiver une destination de ski étrangère s'est hissée pour la première fois parmi les cinq premières places.

Selon Interhome, ce ne sont pas moins de 89% de vacanciers suisses qui passent de préférence leurs vacances dans leur pays d'origine.

Le Tyrol attire

Par rapport à la situation des réservations à la fin octobre de l'année dernière, les réservations pour la Suisse d'Interhome Suisse pour l'hiver prochain sont en ce moment en léger recul. En revanche, les réservations pour l'Autriche sont en augmentation. Le voisin de l'Est atteint ainsi une part totale d'environ

5%. Avec une part des réservations de 2% et moins suivent la France, l'Espagne et l'Italie. La région la plus prisée par les clients suisses d'Interhome est, avec 41% des réservations, le Valais, suivi des Grisons (23%), de l'Oberland bernois (15%) et des Alpes vaudoises (5%). Avec le Tyrol (3%), une destination étrangère est parvenue, pour la première fois, à se hisser parmi les cinq premières places.

Hiver 2015-16: résidences de luxe très prisées

Avec une part des réservations de 57%, les objets trois étoiles sont, cet hiver également, de loin les plus prisés (contre 62% l'année précédente). Mais, par rapport à l'année passée, les réservations pour les logements des catégories supérieures quatre et cinq étoiles ont augmenté de 7 points de pourcentage et atteignent ainsi désormais une part des réservations de 30% au total. Quant à la part des vacances classiques d'une semaine, elle a augmenté pour atteindre 81%.

Le rapport sur les maisons de vacances d'Interhome montre que, cet hiver, l'intimité à deux est de plus en plus demandée chez les Suisses. La part des réservations pour deux personnes

est passée de 22 à 28%; la part des réservations pour trois personnes est même passée de 4 à 10%. La classique «réservation familiale» pour quatre personnes enregistre en revanche un léger recul de trois points de pourcentage pour s'établir à 34%. La part des réservations pour plus de six personnes a baissé de sept points de pourcentage pour atteindre 22%.

Retour sur la saison d'été

Interhome Suisse a bouclé la saison d'été 2015 écoulée avec une situation des réservations d'un niveau égal à celui de l'année précédente. Avec 48% des réservations, la Suisse occupe à nouveau et de loin la tête du classement des pays.

Dans la lutte pour le deuxième rang, la France (15%) précède cette année l'Italie (14%) grâce à une augmentation de quatre points de pourcentage.

D'autres pays figurant sur la liste des pays les plus prisés ont pu également enregistrer une légère augmentation pouvant atteindre jusqu'à deux points de pourcentage: l'Espagne atteint désormais une part des réservations de 11%, tandis que la Croatie, avec une part des réservations totales de 3%, se trouve



Le Valais, région la plus prisée par les clients suisses d'Interhome. SP

nettement distancée. Dans la répartition des différentes régions, le Tessin (15%) et le Valais (14%) ont, en été 2015, occupé la tête, comme c'était déjà le cas ces dernières années.

Comme pour la prochaine saison d'hiver, les régions de vacances étrangères ont eu également, en été 2015, le vent en poupe: au quatrième rang se trouve la Côte d'Azur (7%), laquelle a pu enregistrer une augmentation de deux points de pourcentage. Au cinquième rang suit désormais la Toscane, avec une part des réservations de 6%. La région de

vacances italienne évince ainsi l'Oberland bernois qui n'est plus parvenu à se glisser parmi les cinq premiers.

Sont également intéressantes les informations concernant le nombre de personnes par réservation: avec une part des réservations de 42%, les logements de vacances pour deux personnes sont les plus prisés. Avec une part d'à peine 9%, les objets pour cinq personnes sont ceux que l'on réserve le moins. Sur le plan de la classification, les logements trois étoiles (part de 57%) sont nettement en tête, la répar-

tition de la part des réservations parmi les logements de une à cinq étoiles n'ayant pas subi de modification par rapport à l'année précédente.

Le prix moyen par réservation est par conséquent resté quasiment au niveau de celui de l'année précédente pour s'établir à 1317 francs. La durée du séjour est également restée pratiquement la même par rapport à l'année précédente – avec une part de 56%, les vacances d'une semaine sont les plus prisées. Il n'y a pour ainsi dire pas de changement non plus en ce qui concerne le moment des réservations: environ 18% de toutes les réservations sont effectuées à court terme (sept jours avant le départ ou moins), dont 7% ont été des «early-bookings» (réservations anticipées jusqu'à neuf mois avant le départ).

En outre, la majorité des réservations (52%) a été effectuée en ligne, la part des autres réservations via l'agence de voyages et par téléphone ayant augmenté de trois points de pourcentage.

● COMM

Le rapport détaillé sur les maisons de vacances 2015 peut être téléchargé sous <http://www.interhome.ch/fr/news/20151109-rapport-maisons/>

IMMOBILIER

À LOUER

Gerancia & Bolliger SA

3 PIÈCES AVEC TERRASSE PRIVATIVE

Tuilerie 28, rez inf. Ouest
La Chaux-de-Fonds

Cuisine agencée (les appareils ménagers vont être remplacés), salle de bains-WC, hall avec armoires, séjour avec terrasse privative, 2 chambres avec parquet, cave, chambre-haute, buanderie, jardin commun, chauffage central. Libre tout de suite.

CHF 1'000.00 + charges

032 911 90 70
Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch

Muller christe SA
régie immobilière

A louer de suite ou à convenir

La Chaux-de-Fonds
Daniel-Jeanrichard

A LOUER

Bel apt de 2 pièces

Situé au rez supérieur, cuisine agencée ouverte, séjour, 1 chambre, salle de douche/WC, cave et galetas

Loyer: CHF 895.- charges comprises

Temple-Neuf 4
Neuchâtel
032 722 16 16
www.mullerchriste.ch

naef
La tradition immobilière

à louer

LA CHAUX-DE-FONDS

Appartement de 2.5 pièces au 4^{ème} étage

Croix-Fédérale 48

Ascenseur et balcon, place de parc extérieure en suppl.

Libre au 01.12.215

Loyer Fr. 715.00 + Fr. 200.00 de charges

Naef Immobilier Neuchâtel SA
Rue des Terreaux 9, Neuchâtel
032 737 27 27 www.naef.ch

Muller christe SA
régie immobilière

A louer de suite ou à convenir

La Chaux-de-Fonds
Temple-Allemand 109

Bel appartement lumineux de 3 pièces

Situé au rez-de-chaussée, cuisine agencée habitable, séjour, salle de bains/WC, 2 chambres, cave

Loyer: CHF 950.- charges comprises

A LOUER

Bel appartement lumineux de 4,5 pièces

Situé au 1^{er} étage, cuisine agencée ouverte, séjour, wc séparés, salle de bains/WC, 2 chambres, cave

Loyer: CHF 1025.- charges comprises

Temple-Neuf 4
Neuchâtel
032 722 16 16
www.mullerchriste.ch

gpc

LA CHAUX-DE-FONDS (de suite)

A louer dans bel immeuble, calme, ascenseur

Appartement de 2 pces au 4^{ème} étage (+1 pce n/chauf)

Cuisine agencée, salle de bains wc, cave
Loyer 900.00 + 165.00

Par téléphone 032 727 71 03
Par email info@gpc.ch
gpc gérance ppe courtage sa
Puits-Godet 22 2002 Neuchâtel
Visiter notre site internet à l'adresse www.gpc.ch

A remettre / Neuchâtel

Espace Personal Training

60 m², équipement professionnel

Mail: personaltrainingsuisse@yahoo.com

A VENDRE

Bevaix

2 appartements en PPE

Vue sur le lac et les Alpes

1 appartement de 5 1/2 pièces, 136 m² + place de parc CHF 580'000.-
1 appartement de 3 pièces 77 m² + place de parc CHF 295'000.-

Pour les visites veuillez contacter
M. Rolf Graber – Tél. 032 933 75 33

Rue des Envers 47 • 2400 Le Locle
Tél. 032 933 75 33 • www.fiduciairegrabber.ch

naef
La tradition immobilière

à louer

LA CHAUX-DE-FONDS

Appartement de 4,5 pièces au 9^{ème} étage

Croix-Fédérale 48

Ascenseur et grand balcon, place de parc extérieure en suppl.

Libre de suite

Loyer Fr. 1'212.00 + Fr. 300.00 de charges

Naef Immobilier Neuchâtel SA
Rue des Terreaux 9, Neuchâtel
032 737 27 27 www.naef.ch

L'Impartial

Vous déménagez?

Bulletin de changement d'adresse sur

www.arcinfo.ch

rubrique: abonnés

Gerancia & Bolliger SA

Magnifique appartement avec poêle et balcon

4.5 PIÈCES DE 125 M2

Crêtets 23, 1er étage
La Chaux-de-Fonds

Très belle cuisine agencée ouverte sur séjour avec poêle et balcon, réduit, salle de bains/WC avec baignoire d'angle, salle de douche/WC, lave et sèche-linge, hall avec armoires, 3 chambres avec parquet, ascenseur, chauffage central.

Possibilité de louer des places de parc intérieures.

CHF 1'570.00 + charges

032 911 90 70
Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch

À VENDRE

A VENDRE

A La Chaux-de-Fonds

Situation exceptionnelle sur les hauts de la ville, dans un cadre verdoyant et calme.

Demeure bourgeoise de 10 pièces

au milieu d'un magnifique parc arborisé.

Terrain de 1'460 m²
Volume construit 1'480 m³

CLAUDE MAYOR 032 729 10 20
<http://www.claude-mayor.ch>

À VENDRE

LA CHAUX-DE-FONDS

MAGNIFIQUES LOCAUX DE 365 M²

Situés dans une belle bâtisse de style contemporain.

A quelques minutes du centre-ville, arrêt des transports publics devant la maison, ces locaux feront le bonheur de toutes professions libérales telles que :

Médecin – dentiste – esthéticienne – avocat etc.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'information. Prix et dossier sur demande.

espace & habitat

Tél. 032 913 77 77 ou 76
www.espace-et-habitat.ch

Les rendez-vous de l'immobilier

À LOUER

À LOUER
Les Geneveys-sur-Coffrane
**Appartement de 3 pièces
1er étage, rue des Pâques 2**
1 hall, 2 chambres, salon/salle à manger
1 cuisine agencée
1 salle de bains / WC
Balcon, cave
CHF 1'070.-- + CHF 230.-- charges
Route d'Arcuse 5
2016 Cortallood
Tél. 032 841 70 00
(le matin)
info@atrium2016.ch
www.atrium2016.ch

naef
la tradition immobilière
LA CHAUX-DE-FONDS
**Appartement de 3.5 pièces
au 7^{ème} étage**
Crêtets 120
Ascenseur, place de parc extérieure
en suppl.
Libre de suite
**Loyer Fr. 870.00 + Fr. 270.00 de
charges**
Naef Immobilier Neuchâtel SA
Rue des Terreaux 9, Neuchâtel
032 737 27 27
www.naef.ch

Gerancia & Bolliger SA
Beau logement lumineux proche
de toutes commodités
**4.5 PIÈCES
DE 90 M2**
Léopold-Robert 21, 2ème Est
La Chaux-de-Fonds
Cuisine agencée avec lave-
vaisselle, salle de bains-WC,
WC séparés, hall avec
armoires, séjour et
3 chambres avec parquet,
réduit, cave, buanderie,
ascenseur, chauffage central.
Libre tout de suite.
CHF 1'130.00 + charges
032 911 90 70
Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch

gpc
SAINT-IMIER
rue Baptiste-Savoye 39 (de suite)
A louer dans bel immeuble
**Appartement de 3,0 pces
au 4^{ème} étage**
Cuisine semi-agencée, salle-de-bains, wc séparés
Loyer Fr. 430.00 + 220.00
**Appartement de 3,5 pces
au 1^{er} étage**
Cuisine, salle-de-bains-wc séparés, cave,
chambre-haute, galetas
Loyer Fr. 358.00 + 255.00
**Appartement de 2,5 pces
au rez-de-chaussée**
Cuisine agencée, salle-de-bains-wc (cave)
Loyer Fr. 420.00 + 220.00
Par téléphone 032 727 71 03
Par email info@gpc.ch
gpc gérance ppe courtage sa
Puits-Godet 22 2002 Neuchâtel
Visiter notre site internet à l'adresse www.gpc.ch

**Trouvé appartement
& déménageurs**
Pour vos offres privées, touchez votre
public comme les grandes marques: une
petite annonce dans le journal suffit.
En plus concis. Publiez votre petite
annonce en ligne. Très vite, à bon prix,
vous touchez une multitude d'intéressés.
Faire de la pub comme les
grands. Par une petite annonce.
www.publicitas.ch

SEAT
À SAISIR
PRIME WOW 7%
PRIME NOW 4%
PRIME D'ÉCHANGE ATTRAYANTE
LEASING À 0%

WOW!

**DES ÉQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
QUI LAISSENT CHRISTA RIGOZZI SANS VOIX.**

FR LINE

NEW ALHAMBRA FR LINE
DÈS FR. 34'782.--
jusqu'à Fr. 7'646.--**
d'avantage financier

NEW IBIZA FR LINE
DÈS FR. 19'623.--
jusqu'à Fr. 4'240.--**
d'avantage financier

LEON ST FR LINE
DÈS FR. 26'691.--
jusqu'à Fr. 5'175.--**
d'avantage financier

TECHNOLOGY TO ENJOY

* New Alhambra FR LINE 1.4 TSI 150 ch, BM 6 vitesses, prix catalogue Fr. 37'400.--, moins Fr. 2'618.-- de bonus WOW! = Fr. 34'782.--, consommation: 6.5 l/100km; émissions de CO₂: 151 g/km; catégorie de rendement énergétique E. ** New Alhambra FR LINE 2.0 TDI 184 ch, DSG 6 rapports, prix catalogue Fr. 44'650.--, moins Fr. 3'126.-- de bonus WOW! = Fr. 41'524.--, consommation: 5.3 l/100km; émissions de CO₂: 139 g/km; catégorie de rendement énergétique C. Valeur de l'équipement supplémentaire FR LINE Fr. 5'970.--, Prix de l'équipement supplémentaire FR LINE Fr. 1'450.--, Avantage financier sur l'équipement supplémentaire FR LINE Fr. 4'520.--, plus Fr. 3'126.-- de bonus WOW! = Fr. 7'646.-- d'avantage financier. * New Ibiza FR LINE 1.0 EcoTSI 95 ch, 5 portes, BM 5 vitesses, Stop/Start, prix catalogue Fr. 21'100.--, moins Fr. 1'477.-- de bonus WOW! = Fr. 19'623.--, consommation: 4.2 l/100km; émissions de CO₂: 97 g/km; catégorie de rendement énergétique A. ** New Ibiza FR LINE 1.4 TDI CR 99 ch, DSG 7 rapports, Stop/Start, prix catalogue Fr. 25'850.--, moins Fr. 1'810.-- de bonus WOW! = Fr. 24'040.--, consommation: 3.7 l/100km; émissions de CO₂: 97 g/km; catégorie de rendement énergétique A. Valeur de l'équipement supplémentaire FR LINE Fr. 3'180.--, Prix de l'équipement supplémentaire FR LINE Fr. 750.--, Avantage financier sur l'équipement supplémentaire FR LINE Fr. 2'430.--, plus Fr. 1'810.-- de bonus WOW! = Fr. 4'240.-- d'avantage financier. * Leon ST FR LINE 1.4 TSI 125 ch, BM 6 vitesses, Stop/Start, prix catalogue Fr. 28'700.--, moins Fr. 2'009.-- de bonus WOW! = Fr. 26'691.--, consommation: 5.2 l/100km; émissions de CO₂: 120 g/km; catégorie de rendement énergétique C. ** Leon ST FR LINE 2.0 TDI 184 ch, DSG 6 rapports, prix catalogue Fr. 36'500.--, moins Fr. 2'555.-- de bonus WOW! = Fr. 33'945.--, consommation: 4.8 l/100km; émissions de CO₂: 125 g/km; catégorie de rendement énergétique C. Valeur de l'équipement supplémentaire FR LINE Fr. 3'420.--, Prix de l'équipement supplémentaire FR LINE Fr. 800.--, Avantage financier sur l'équipement supplémentaire FR LINE Fr. 2'620.--, plus Fr. 2'555.-- de bonus WOW! = Fr. 5'175.-- d'avantage financier. Moyenne des émissions de CO₂ des véhicules en Suisse: 139 g/km. Offre valable jusqu'à nouvel ordre sur les contrats de vente. Vous trouverez d'autres offres SEAT sur seat.ch

SUIVEZ-NOUS SUR: SEAT.CH

DES OFFRES ATTRACTIVES A DECOUVRIR DANS NOTRE NOUVELLE VITRINE

Asticher SA
Garage & Carrosserie - La Chaux-de-Fonds

ASTICHER SA GARAGE & CARROSSERIE
Jura-Industriel 32 - 2304 La Chaux-de-Fonds
T. 032 926 50 85 - www.asticher.ch

**Répondez
s.v.p. aux
offres sous
chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

Cuisines • Rangement • Dressing

AFFAIRES DE STYLE
Du 5 au 28 novembre

À PARTIR DE
8400CHF*
Electroménager inclus

LAVE-VAISSELLE OFFERT
à l'achat d'une cuisine complète*

SIEMENS **BOSCH**

SCHMIDT
le sur-mesure n'est plus un luxe

ASR SA • Rue de la Dîme 4 • 2009 Neuchâtel
Tél. 032 756 44 50
Ouvert du lundi au samedi • www.asr-cuisines-schmidt.ch

* Voir conditions en magasin

DIVERS

FUST
Et ça fonctionne.

**Service intégral
avec garantie
de satisfaction**

Garantie petit prix de 5 jours
Droit d'échange de 30 jours
**Service rapide d'installation
et de livraison**
Prolongations de garantie
Louez au lieu d'acheter
**Service de réparations
rapide**
Testez avant d'acheter
**Nous n'avons pas le produit,
pas de souci**
**Analyse compétente du
besoin et excellent conseil**
**Tous les appareils en
comparaison directe**

Infos et adresses:
0848 559 111 ou www.fust.ch

NOVAMATIC
Séchoir TW 737 E
• Nettoyage aisé du filtre
• Avec programme duvet et laine
• Avec protection anti-plis en fin de programme No art. 103052

Electrolux
Séchoir TW 5458 F
• Programmes supplémentaires: repassage facile plus, court. • Avec capacité de 8 kg
• Vidange directe possible de la condensation No art. 158338

SIEMENS
Lave-linge
WM12E395CH iQ300
• Capacité 6 kg
• Grande ouverture de porte
No art. 186598

NOVAMATIC
Lave-linge WA 714 E
• Utilisation simple avec touches uniques
• Affichage du temps résiduel avec écran LCD No art. 103017

Electrolux
Lave-linge WA 1458 F
• Ménage le linge grâce à la capacité de 8 kg • Diverses options de programmes: laine plus, repassage facilité, jeans
• Démarrage jusqu'à 20 h No art. 159316

seul: **699.-** Garantie petit prix **A+**

Prix du set seul: **999.-** au lieu de **1298.-** **-23%**

seul: **599.-** Garantie petit prix **A+++**

Puissance élevée d'essorage de 1400 t/min Programme rapide de 30 min **B**

seul: **1299.-** au lieu de **2399.-** **-45%** **A+++**

Prix du set seul: **2199.-** au lieu de **4398.-** **-50%**

seul: **1199.-** au lieu de **1999.-** **-40%** **A+++** **B**

ALAIN MORISOD
SWEET PEOPLE et JULIEN LAURENCE
de retour dans le canton de Neuchâtel...

"La Tradition"

Histoire de perpétuer "la tradition" du Concert de Noël ! En restant fidèle à son goût pour une musique romantique, généreuse, populaire et positive, faite de ballades et de vraies mélodies. Classiques de Sweet People, thèmes de Noël, chansons extraites de leur nouveau CD... et la voix magique de Julien Laurence.

Scoop : depuis 1974, ce Concert sera le 40^{ème} dans le canton de Neuchâtel.

Venez le vivre avec eux...
Une soirée à déguster jusqu'à la dernière note !

NEUCHÂTEL
Temple du Bas
Vendredi 18 décembre à 20h.
Réservation: Théâtre du Passage 032 717 79 07

LES PONTS-DE-MARTEL
Salle Polyvalente
Samedi 19 décembre à 20h.
Réservation: Epicerie Patricia Delrey
Grand'Rue 26 - Les Ponts-de-Martel

**EN CONCERT
DE NOËL**

AVIS MORTUAIRES

LES VERRIÈRES

Le soir étant venu, Jésus dit:
passons sur l'autre rive.
Marc 4:35

Ses frères et belles-sœurs:

Jean-Michel et Catherine Delbrouck-Vuille à La Chaux-de-Fonds
Blaise et Dorette Delbrouck-Bonjour à Saint-Blaise
Alain et Eliane Delbrouck-Ryf à Bevaix

Sa compagne:

Jaqueline-Mireille Mc Gillivray aux Verrières
ainsi que ses neveux, nièces, filleuls, tante, cousins, cousines et amis
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Laurent DELBROUCK

survenu le 10 novembre 2015 à l'âge de 78 ans.

Laurent repose à la crypte du Home Les Sugits à Fleurier.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple des Verrières le vendredi 13 novembre à 14 heures, suivie de la crémation sans suite.

Un chaleureux merci au Dr Jean-Marc Rothen pour son dévouement ainsi qu'au Home Les Marronniers à La Côte-aux-Fées pour la qualité des soins prodigués.

Adresses de la famille:

Jean-Michel Delbrouck	Blaise Delbrouck	Alain Delbrouck
Montagnons 60	Rochettes 22	Les Maladières 8
2300 La Chaux-de-Fonds	2072 Saint-Blaise	2022 Bevaix

Cet avis tient lieu de faire-part.

028-775161

Anna Marzo, ses enfants Antonio et Stefano, ses belles-filles Sonia et Nadia, ses petits-enfants ainsi que les familles parentes ont la tristesse de faire part du décès de

Mario MARZO

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père et parent enlevé à leur tendre affection dans sa 68e année.

La cérémonie aura lieu en Italie.

Adresse de la famille: Via Genova 7
73031 Alessano (LE)
Italie

028-775156

La disparition d'un être cher, c'est comme
un bateau qui s'éloigne vers l'horizon.
Il y a un moment où il disparaît, mais ce n'est pas
parce qu'on le voit plus qu'il n'existe plus.

C'est avec une grande émotion et une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

Monsieur Charles-Henri SCHENK dit Charlot

qui s'en est allé dans sa 59e année, suite à une rupture d'anévrisme.

Son épouse et ses filles: Audrey, Mauranne, Carine et son ami Yann

Ses sœurs: Jacqueline l'Eplattenier, Josiane Moser, Lucienne Matthey et leurs familles

Son frère: Jean-Pierre Schenk et sa famille

Sa belle-sœur: Claudia Lüthi et sa famille

ainsi que les familles parentes, alliées et ses amis de la table du jardin.

2053 Cernier, le 10 novembre 2015
Rue de Chasseral 4

La cérémonie d'adieu aura lieu au Centre funéraire de Beauregard, à Neuchâtel (av. Edouard-Dubois 27), vendredi 13 novembre à 14 heures.

Charlot repose au funérarium du home de Landeyeux.

En sa mémoire, vous pouvez penser à la Fondation Théodora, CCP 10-61645-5, mention «deuil Charles-Henri Schenk».

«Ich bin glücklich, ich bin glücklich...»

A notre très cher

Charlot

Sois heureux là où tu es parti...

Nos pensées accompagnent Audrey, Mauranne et Carine.

Tes voisins Isa, Cyril, Ricochet, Catherine, Tin, Théo et Lulu

Administration communale et Ecole de Renan

C'est avec une immense tristesse que nous faisons part du décès de

Madame Liliane SENDEROS

responsable unanimement appréciée
de la bibliothèque communale et scolaire de Renan

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

LES ECORCHERESSES Un hectare part en fumée.

Un feu de forêt fait un blessé

Un incendie de forêt s'est déclaré hier après-midi aux Ecorcheresses, sur la commune de Petit-Val. Les flammes se sont propagées sur environ un hectare juste en dessous de la route dite de la Chèvre. «Selon les premiers éléments de l'enquête, un homme a allumé un feu en forêt avant que celui-ci ne se propage pour une raison encore indéterminée», indique la police bernoise.

Signalé sur le coup des 12h30, l'incendie a mobilisé trois corps de sapeurs-pompiers, soit celui de Val-d'Or, de Tramelan et le Centre de renfort, d'intervention et de secours de Moutier (Crism).

Les hommes du feu sont alors rapidement parvenus à maîtriser le sinistre, évitant ainsi qu'il ne se propage davantage. «Avec les braises qui se logent dans les souches d'arbres, une reprise du feu est possible. Nous devons veiller à éteindre tous les petits foyers», indiquait toutefois hier Cédric Bouquet, premier-lieutenant au Crism. «Le terrain est très sec, ce qui est propice au départ de feu. Nous allons mettre en place un service de piquet», ajoute



Le feu s'est propagé sur environ un hectare de forêt hier. CATHERINE BÜRKI

François Brüderli, également premier-lieutenant au Crism.

Lors de l'intervention d'hier, les sapeurs-pompiers ont dû effectuer un gros travail d'acheminement d'eau jusqu'à la forêt. Des relais ont notamment été établis depuis les hydrantes des Ecorcheresses et plusieurs paysans ont amené des citernes d'eau.

Pour ce qui est de l'homme à l'origine du feu, la police signale qu'il s'est brûlé en tentant d'éteindre les flammes et a été transporté à l'hôpital. Son pronostic vital n'est pas engagé. ● CBU

BASSECOURT

Une collision fait trois blessés

Hier vers 13h10, un automobiliste qui quittait la sortie secondaire du Jura Centre, à Bassecourt, n'a pas remarqué un autre usager de la route, qui circulait normalement depuis l'A16, en direction du village de Bassecourt. Une collision s'est produite entre les deux véhicules, engendrant des perturbations du trafic durant 1h30 environ. Les deux conducteurs et un passager ont dû être acheminés à l'hôpital. Leurs jours ne seraient pas en danger, précise la police cantonale jurassienne dans un communiqué. La gendarmerie, deux ambulances ainsi que les pompiers de Haute-Sorne ont été dépêchés sur place. Le Service des ponts et chaussées s'est, quant à lui, occupé de nettoyer la chaussée. ● COMM

AVIS MORTUAIRES

Quand les forces s'en vont
Quand l'énergie diminue
Ce n'est pas la mort mais la délivrance

Jean-Pierre et Christiane Boillat-Desvoignes

Jacqueline Martinelli-Boillat et son compagnon Carlo Gallesio

ainsi que les familles parentes et alliées

ont le chagrin de faire part du décès de

Laurent René Illide BOILLAT

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami enlevé à leur tendre affection dans sa 91e année.

Que ton repos soit doux

La Chaux-de-Fonds, le 8 novembre 2015

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille selon le désir de Laurent.

Domicile: Famille Jean-Pierre Boillat
Abraham-Robert 50, 2300 La Chaux-de-Fonds

REMERCIEMENTS



Nous avons été profondément touchés de l'affection et du soutien dont vous nous avez fait preuve à la suite du décès de notre maman, belle-maman, grand-maman

Gerlinde GODAT

Nous vous remercions de votre présence et de vos manifestations de sympathie à notre égard.

Les Bois, novembre 2015

Ses filles, beaux-fils et petits-enfants

La messe de trentième aura lieu en l'église des Bois, le 27 novembre à 18 heures.

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors de son deuil, la famille de

Madame Christiane JAQUENOD

vous remercie très sincèrement d'avoir pris part à sa douloureuse épreuve, par votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Cortailod, novembre 2015

028-775157

BOUDEVILLIERS

Scotériste blessée

Hier vers 6h30, un scooter conduit par une habitante de Noiraigue âgée de 54 ans circulait sur la route cantonale entre Boudevilliers et Coffrane. Dans un virage, le deux-roues s'est déporté sur la chaussée inverse et est entré en collision avec un véhicule conduit par un Tramelot de 57 ans. Blessée, la scotériste a été prise en charge par une ambulance et transportée à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. Les deux véhicules ont été pris en charge par un dépanneur. Pour les besoins de l'intervention, la route a été fermée à la circulation jusqu'à 8h45.

● COMM

CORNAUX

Collision à un cédez-le-passage

Hier vers 7h10, un véhicule conduit par un ressortissant étranger circulait sur la route cantonale depuis Thielle en direction de Cornaux. A la hauteur du cédez-le-passage de l'intersection avec la rue de la Ronde-Fin, une collision s'est produite avec un véhicule circulant normalement. Les deux véhicules ont dû être évacués au moyen d'une dépanneuse. L'accident n'a fait que des dégâts matériels. ● COMM

HAUTERIVE

Bornes abeille endommagées

Hier vers 16h20, un automobiliste de Colombier âgé de 70 ans circulait sur le chemin des Roseaux, à Hauterive, avec l'intention d'emprunter la route des Gouttes-d'Or, en direction de Neuchâtel. Au moment de s'engager sur la voie centrale de présélection, le septuagénaire a accéléré pour se rabattre sur la voie de droite. Lors de cette manœuvre, il a percuté la borne abeille d'un îlot central, avant d'en heurter une deuxième sur un passage pour piétons. ● COMM

COURROUX

Voiture contre tracteur: un blessé

Hier vers 7h10, un automobiliste circulait sur la route principale depuis Courroux en direction de Delémont. A la sortie du village, pour une raison qu'une enquête de police devra déterminer, sa voiture s'est déportée sur la voie de circulation réservée aux véhicules circulant en sens inverse. L'avant gauche de l'automobile a heurté violemment la roue arrière gauche d'un tracteur agricole qui circulait correctement en direction de Courroux. Blessé, l'automobiliste a été pris en charge par une ambulance et transporté à l'hôpital de Delémont. La gendarmerie territoriale et le groupe technique ont procédé au constat d'usage. La route a été fermée à la circulation durant 1h30 environ. ● COMM

SOCIÉTÉS LOCALES

LA CHAUX-DE-FONDS

Club alpin suisse

Samedi 14 et dimanche 15 novembre, chalet du Mont-d'Amin, le gardien A. Charmillot accueillera toute personne de passage.

Club des loisirs

Jeudi 12 novembre, 14h30, à la grande salle de la Maison du peuple, «A la Nouvelle-Orléans au début du 20e siècle», avec l'orchestre VDR Hairy Stompers (7 musiciens).

Groupe des retraités Unia - La Chaux-de-Fonds

Mercredi 18 novembre, 11h, au restaurant de la piscine-patinoire, assemblée générale suivie de l'apéritif et de la fondue chinoise. Inscription: Didier Gigon, 032 968 63 08 ou 079 385 37 55, jusqu'au 16 novembre.

32 LA DER



AIR DU TEMPS
LUCIEN CHRISTEN

C'est l'histoire d'un type... (12)

C'est l'histoire d'un type qui commence à avoir peur de vous saouler avec ses histoires de type. Bon, en même temps, vous pourriez arrêter de lire ceci. Ce qui serait très dommage car vous ne sauriez jamais pourquoi ce type avait envie d'exploser de rire en étant simultanément paralysé par la peur.

Cette histoire-là se déroule au fin fond de la Norvège, près des îles Lofoten, à quelques centaines de kilomètres au nord du cercle polaire... (Toujours là?)

Le type, accompagné d'une bande de reporters, avance à quatre pattes sur une petite colline enneigée, au milieu d'une vallée qui, ma foi, vaut son pesant de skrei (la morue du coin). Seul hic, c'est ce cri si emblématique. Celui

du prédateur, qui glace le sang des gosses dans les contes et celui des types dans la nature norvégienne.

Le cri d'un loup, c'est relativement flippant. Il sait que des visiteurs sont entrés sur son territoire et il les attend.

Les voilà. Deux femelles et un mâle. C'est balèze un loup, beaucoup plus qu'un chien ou un bébé ours. Quand les crocs du chef de meute passent à deux centimètres de la petite tête du type, il ne fait pas le malin. Le loup, lui, s'en cogne complètement. Il lèche la main du type, roule une pelle (c'est vrai!) au type d'à côté (il paraît que c'est agréable) et, histoire de marquer son territoire, pisse sur une nana.

Qu'on traite encore ce type de sauvage, juste pour rire! ●

LA PHOTO DU JOUR



Illusion d'optique à Canton, dans l'Etat du Kansas. KEYSTONE

LA MÉTÉO

Lever **7h30**
Coucher **17h03**

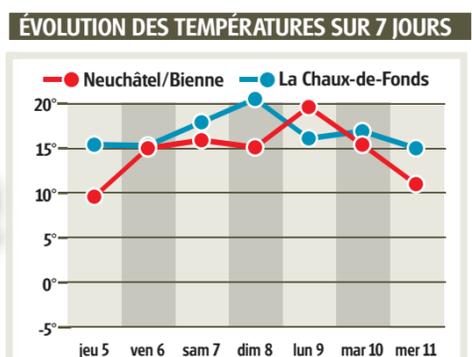
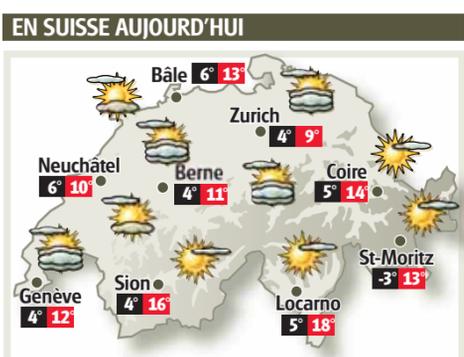
Lever **7h53**
Coucher **17h54**



Un ciel plus voilé

Les brouillards se dissiperont en bonne partie en journée ce jeudi, sinon un temps ensoleillé s'imposera avec des voiles plus nombreux cet après-midi. Il fera doux, surtout en montagne. Le soleil dominera vendredi, mais le ciel se chargera en fin de journée et quelques pluies seront possibles la nuit suivante. Un temps en général assez ensoleillé et doux s'annonce pour le week-end.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	13°	Bise 1 Bf	429.06 m
Bienne	13°	Bise 1 Bf	429.08 m
Niveau du lac des Brenets: 747.77 m			



Jour	Température	Fiabilité
VENDREDI 13	7° - 15°	9/10
SAMEDI 14	7° - 11°	8/10
DIMANCHE 15	6° - 12°	7/10
LUNDI 16	5° - 14°	6/10

SUDOKU N° 1402

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

9	8	1	4	5	2	6	7	3
5	6	7	8	3	1	9	2	4
4	2	3	9	6	7	5	1	8
8	5	9	2	7	4	1	3	6
3	1	2	5	8	6	7	4	9
7	4	6	3	1	9	2	8	5
2	9	8	1	4	5	3	6	7
1	7	4	6	9	3	8	5	2
6	3	5	7	2	8	4	9	1

Difficulté 1/4

	9			5	6	4		2
	7	5		2		8		
	3	2	8	7				1
1		8			7	9		4
	4							5
2		9	4			3		7
	8			9	3	2	4	
		3		4		6	8	
5	4	6	8					9

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

